Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370861
Centre d'intérêt: 230

Martineau, Pauline.

L'abandon scolaire / préparé par Pauline Martineau ss la dir. de Marc LeBlanc. -- Montréal : Université de Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, 1974.
vi, 210 f. ; 28 cm.

Résumé au début du v. Bibliogr.: f. 205-210.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Rendement scolaire *Retard scolaire *Voies scolaires *Absentéisme *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Commission des écoles catholiques de Montréal (Québec)

Le volume rend compte d'une analyse du phénomène de l'abandon scolaire réalisée à partir de données recueillies dans la région de Montréal. Suite à une brève revue de la documentation sur le sujet, l'auteur s'emploie à déterminer l'ampleur du phénomène de l'abandon au secondaire et tente de le mettre en relation avec un certain nombre de facteurs: classement (niveaux et voies), retards scolaires, rendement scolaire, absentéisme, âge, sexe, motifs de départ, milieu socio-économique.

Les données prises en considération portent sur l'année 1971-1972 et elles concernent l'ensemble des écoles françaises de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Les renseignements proviennent du dossier cumulatif de l'élève. Sur les 4119 cas d'abandon enregistrés en 1971-1972, 3075 ont été retenus; il s'agit des cas pour lesquels un dossier complet a pu être constitué, après élimination des duplicata et des départs temporaires.

Il semble que les décrocheurs soient plus susceptibles de provenir de milieux socio-économiques faibles: les régions scolaires les plus défavorisées sont les plus touchées. De même, le pourcentage de décrocheurs est plus élevé dans les foyers désunis. La taille de l'école ne semble toutefois pas avoir d'incidence sur l'abandon. La proportion de décrocheurs est plus grande chez les garçons que chez les filles. Enfin, retards scolaires, rendement scolaire et voies scolaires permettent de caractériser les décrocheurs, de même que le phénomène de l'absentéisme.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: ar

E D U.Q 8370861

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INADAPTATION JUVENILE

UNIVERSITE DE MONTREAL

L'ABANDON SCOLAIRE

présenté par:
Pauline Martineau M.Sc.(Crim)

sous la direction de:
Marc LeBlanc Ph.D. (Crim)

CENTRE DE DOCUMENTATION
G.R.I.J.
UNIVERSITE DE MONTREAL

Montréal
Juin 1974

UNIVERSITE DE MONTREAL

Table des matières

Sommaire iv

Chapitre I - Introduction 4

Revue de littérature 5

Problématique 39

Chapitre II - Description du phénomène de l'abandon scolaire 41

Population 42

Analyse descriptive 47

Ampleur du phénomène de l'abandon scolaire 47

Localisation 50

Identité des décrocheurs 78

Motifs de départ 114

Chapitre III - Types de décrocheurs scolaires 131

Décrocheurs légaux versus décrocheurs illégaux 133

Garçons versus filles 149

Résumé et conclusion 166

Appendice A - Fiche de l'élève 184

Appendice B - Tableaux des âges et des niveaux de scolarité. 186

Références 204

Sommaire

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'école secondaire a toujours connu nombre d'étudiants qui abandonnaient les études en cours d'étape, mais depuis à peine une décennie, ce désengagement est considéré comme un problème nouveau. Que faut-il penser de l'ampleur de ce phénomène et de ses implications? La situation au Québec est-elle aiguë?

A ces questions, s'ajoute celle de la signification que prend cette forme de déviance à une scolarité généralement acceptée. Pour ces jeunes, cette décision est-elle l'aboutissement d'une suite d'échecs humiliants et la fuite de frustrations intolérables ou est-elle, au contraire, le résultat d'un choix personnel vers un plus grand épanouissement de soi? Est-ce un mode d'adaptation original et positif ou le prélude à une série de désengagements successifs qui achemineront ces adolescents à devenir, selon l'expression de Durou et Rimailho (1970), des "vagueux dans la société industrielle"?

Cette approche du phénomène de l'abandon des études au cours secondaire s'inscrit dans le cadre des écoles dites de langue française de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Elle a pour objet l'ampleur du phénomène, l'analyse du dossier scolaire des décrocheurs à partir des données recueillies durant l'année qui a précédé leur décision: classement (niveaux et voies), retards scolaires, rendement (succès et échecs), absentéisme et, enfin, l'étude des motifs invoqués par ces jeunes pour justifier leur départ de l'école.

Chapitre premier

Introduction

En 1960, Bordua constate que, jusqu'à cette date, les grandes théories explicatives de la marginalité chez les jeunes de la classe inférieure sont élaborées en terme de délinquance, où l'accent est mis sur la privation du statut convoité comme source de motivation des comportements contraires aux normes sociales. Il cite, pour appuyer cet énoncé, les thèses de Cohen, Cloward et Ohlin.

En effet, Cohen (1955) souligne que l'école, en particulier, décerne le statut sur la base des standards de la classe moyenne. Dans cette optique, la délinquance est associée à la frustration et à l'échec et elle est considérée comme un sous-produit d'une compétition inégale dès l'entrée dans le milieu scolaire. De nombreux travaux, entre autres, ceux de Bourdieu et Passeron (1964), Girard (1961), Kvaraceus et Miller (1960) et Mc Donald (1969) ont illustré cette théorie; ces recherches ont montré qu'effectivement les valeurs et les normes transmises par l'école sont celles ayant cours dans le groupe social "bourgeois" ou, selon la terminologie anglo-saxonne, dans la Middle Class.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Cette théorie explicative de la marginalité basée sur les handicaps éprouvés par les jeunes de la classe inférieure a été reprise par Cloward et Ohlin (1960) qui soutiennent, en outre, qu'une socialisation inadéquate peut également pousser les adolescents des milieux défavorisés à recourir à des moyens illégitimes pour atteindre des buts légitimes. Ces auteurs affirment que les sociétés offrent à la fois des structures qui favorisent des débouchés d'ordres conventionnel et criminel. Ainsi, les jeunes qui ne peuvent réaliser leurs aspirations dans le système légitime se tournent vers un système illégitime afin d'atteindre le statut convoité. Cette solution a été décrite par Merton (1957) comme un nouveau mode d'adaptation.

En 1966, Elliott ouvre une nouvelle voie en revisant les études faites sur les dropouts: la délinquance ne serait plus la seule issue pour cette jeunesse frustrée dans ses aspirations. L'abandon des études offrirait aussi une solution et ce choix ne serait pas réservé uniquement à ceux qui n'ont pas de talent. Elliott rapporte que des adolescents, doués d'aptitudes reconnues, quittent l'école avant la fin du cours secondaire afin de fuir une condition semblable à celle décrite par Cohen, Cloward et Ohlin. Il établit ainsi un lien avec les premières observations faites par Lichter et al. (1962) qui ont cru déceler chez les décrocheurs le désir d'échapper à

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

une situation désagréable à la suite d'une accumulation de problèmes et la croyance qu'il est trop tard pour y remédier.

Dans un mémoire présenté à la Commission Le Dain, Crook (1970) opte pour une explication plus orientée vers les nouvelles théories sociologiques de l'homme. Il soutient que la jeunesse, mieux informée grâce aux moyens de communications modernes, devient plus consciente que les systèmes d'éducation continuent d'axer leurs efforts sur la production de spécialistes bien que cette réalité soit mise en doute. Il s'ensuit que les jeunes perdent de plus en plus confiance dans le fait que le diplôme assure l'emploi. Ainsi démystifiés, les certificats d'études s'avèrent ni pertinents en termes humains ni même utiles en termes de moyens d'atteindre un but. Durant la crise d'identité que traversent certains adolescents, Crook remarque que les systèmes scolaires sont impuissants à les retenir dans leurs cadres.

Face à un problème d'une telle complexité, dont les implications sont indéniables tant au point de vue idéologique qu'économique ou social, les études se sont multipliées afin d'en cerner toute la dimension.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Nous tenterons de dégager les principaux courants de pensée à partir des thèmes suivants:

- la conception du rôle de l'école dans le processus de socialisation des jeunes
- l'ampleur du phénomène d'abandon des études au cours secondaire
- les causes de l'abandon scolaire et l'interprétation qu'en ont donnée les différents auteurs
- les typologies des décrocheurs

Conception du rôle de l'école dans le processus de socialisation des jeunes

La conception que la société s'est faite du rôle joué par l'école dans le processus de socialisation des jeunes a subi une évolution évidente. En 1945, Kvaraceus soutient que les institutions scolaires sont des agents de socialisation par excellence: les exigences d'ordre et de travail assidu qu'elles imposent, obligent les jeunes à retarder leurs satisfactions et à élever leur seuil de tolérance. Elles habituent ainsi au contrôle de soi. Kvaraceus ajoute cependant que cet apprentissage peut parfois précipiter les conduites agressives chez certains étudiants mais l'école ne cause pas, selon lui, les com-

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

portements déviants ou délinquants: elle agit plutôt comme un catalyseur qui fait apparaître les troubles déjà existants chez ces sujets.

Ce rôle de socialisation de l'individu s'effectue, selon Backy et al. (1972), à partir d'un processus complexe présentant un double aspect: d'une part, l'école se doit d'assurer la transmission de la culture qui a cours au sein d'une société, culture qui s'exprime dans un système de valeurs reconnues lesquelles impliquent les normes de conduites dont témoignent ces valeurs; d'autre part, l'école doit également fournir aux étudiants tout un arsenal de connaissances et de techniques destinées à faciliter leur insertion dans les structures de production et de participation. Ce rôle de socialisation assigne à l'école une fonction en soi conservatrice puisqu'il s'agit de garantir la continuité d'une civilisation, d'une société.

Par contre, dans un monde en perpétuels changements, il devient essentiel pour l'école d'exercer ce rôle de socialisation en tenant compte des besoins des individus. Aussi, Kvaraceus (1971) ne se contente plus de prôner l'adaptation des individus aux structures scolaires; il préconise également que l'école devienne le reflet du monde réel, qu'elle se présente comme un modèle de société pluraliste au lieu d'isoler les individus selon leurs capacités intellectuelles,

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

leur race ou leur classe économique et enfin, qu'elle prépare les jeunes à une vie plus mature au lieu de les maintenir dans la dépendance. Cette affirmation implique, comme le proposent d'ailleurs Biron et al. (1973), la nécessité d'une double action entreprise à la fois sur les jeunes adolescents dont il faut modifier certains comportements inadaptés et sur les structures scolaires qu'il faut adapter aux besoins de ces jeunes. C'est reconnaître, comme le précisent Backy et al. (1972), que l'école a également un rôle dynamique à jouer puisque la société change constamment et que ces transformations s'accompagnent d'une mutation des normes culturelles lesquelles finissent par modifier les attitudes des personnes.

Aux yeux de certains, l'école a négligé l'aspect dynamique de son rôle et c'est ce qui lui vaut sans doute les critiques sévères dont elle est la cible. Mc Luhan (1966) croit, en effet, que l'école est une institution périmée: malgré les progrès faits en architecture et en pédagogie, elle s'avère anachronique parce qu'elle prépare les jeunes à un monde qui n'existe déjà plus; elle devient ainsi une source de frustrations. Les observations faites par Hayward (1972), directeur des programmes nationaux de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (O.C.D.E.), renforcent cet énoncé: Hayward rapporte qu'il existe actuellement une tendance, sans cesse

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

croissante, voulant qu'une éducation se développe en dehors des cadres du système scolaire traditionnel. Même si ce type d'école marginale par rapport à l'école officielle existe depuis au moins 1921 avec la création de Summerhill par A.S. Neill, Hayward remarque qu'aux Etats-Unis, le nombre de personnes qui étudient en dehors du système est plus grand que le nombre d'étudiants inscrits à tous les niveaux de l'éducation institutionnelle.

Quant à Illich (1971), qui souhaite la venue d'une société sans école, il considère que le système scolaire est un agent de discrimination responsable de l'écart qui existe entre riches et pauvres. Comme Cohen, il est persuadé que même dans des écoles de niveau comparable, voire même égal, l'enfant de milieu défavorisé a peu de chance de rivaliser avec succès avec le jeune issu d'un milieu aisé. Il va même jusqu'à affirmer que si l'école conduit inévitablement à une ségrégation au sein de la société, elle suscite également une sorte de hiérarchie entre les nations.

Goodman (1968) est tout aussi catégorique qu'Illich dans ses affirmations lorsqu'il étudie le problème des adolescents moins doués au plan scolaire. L'école devient, selon lui, un "piège universel" auquel la jeunesse peut difficilement échapper car, même dans les emplois requérant peu d'habileté technique, le diplôme est exigé,

non à cause de la compétence qu'il confère à l'individu mais comme preuve de soumission, de ponctualité, de dossier sans faille.

Sans être aussi radicaux que ces critiques qui vont jusqu'à nier l'existence même de l'école, certains chercheurs remettent en question les structures scolaires telles qu'elles existent présentement et ils tentent de mettre en lumière le fait que ces structures sont susceptibles d'être des facteurs d'inadaptation, voire même de délinquance.

Dans un article intitulé Delinquency, school attendance and dropout, Elliott (1966) pose l'hypothèse que si le sentiment d'être privé du statut convoité est relié de cause à effet à la délinquance, il s'ensuit que la probabilité pour les jeunes de s'engager dans la conduite délinquante est moindre pour ceux qui quittent l'école que pour ceux qui y sont maintenus. Elliott s'appuie, pour formuler cette hypothèse, sur le fait que le taux des délits aux Etats-Unis diminue de façon significative après 17 ans, soit au moment où la majorité des jeunes américains de la classe inférieure entrent sur le marché du travail. Les données confirment l'hypothèse de base à savoir que le taux de délinquance connue est plus élevé pour les garçons qui fréquentent encore l'école que pour les décrocheurs; de plus,

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

les délinquants qui quittent l'école ont un plus haut taux de délits connus pendant qu'ils sont à l'école qu'après avoir quitté le milieu scolaire. Cependant, chez les garçons de la classe supérieure, la différence du taux de délinquance connue est peu significative entre les deux groupes de jeunes, soit ceux qui restent à l'école et ceux qui la quittent. Elliott croit que l'abandon scolaire peut ne pas constituer une solution pour les jeunes de la classe supérieure qui éprouvent un blocage dans la réalisation de leurs aspirations.

D'autres travaux montrent aussi que les taux de délinquance d'une même région peuvent présenter une répartition fort inégale selon les établissements scolaires. Power et al. (1967) ont cherché à cerner ce problème. Ils se sont consacrés à l'étude de 20 écoles de niveau secondaire situées dans un quartier de Londres dont la population se présente comme relativement homogène au point de vue socio-économique. Ayant considéré que les facteurs criminogènes inhérents au milieu sont les mêmes pour tous, cette équipe a conclu que c'est au sein des écoles elles-mêmes qu'il faut chercher les facteurs susceptibles d'expliquer une différence de taux de délinquance allant de 0.9% à 19.0%.

UNIVERSITE DE MONTREAL

C'est d'ailleurs dans cette optique que Polk et Schafer (1967) abordent le problème de la marginalité chez les jeunes. Sans nier la valeur de l'approche clinique, c'est sur les caractéristiques organisationnelles de l'école, approche qui leur apparaît plus près de la théorie de Cohen, qu'ils concentrent leurs critiques. Ils soulignent que pour éduquer, l'école crée tout un système de catégories d'étudiants: les brillants, les lents, les retardés. Ce classement par voies d'apprentissage, que Polk et Schafer appellent tracking system, développe à son tour des attitudes spécifiques tant chez les étudiants que chez les enseignants et le principal; ce classement va même jusqu'à donner naissance à des types d'écoles particuliers. Ce sont ces caractéristiques organisationnelles de l'école actuelle qui jouent, selon eux, un rôle déterminant dans la définition des carrières déviantes chez les jeunes.

Ainsi, combien d'adolescents, tiraillés entre des aspirations élevées et bloqués par des échecs répétés, attirés par un monde hautement spécialisé au point de vue technologique et contraints à se soumettre au milieu traditionnel qu'est l'école, combien parmi ces jeunes décident-ils, chaque année, de mettre fin à une telle situation?

Ampleur du phénomène de l'abandon des études au cours secondaire

Aux Etats-Unis, les études faites par Lichter et al. (1962) attirent l'attention sur l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire en évaluant à 40% le nombre des jeunes américains qui ne terminent pas leurs études secondaires. S'il faut ajouter à ce chiffre les dizaines de milliers qui ne réussissent pas, cette situation constitue, selon eux, une perte de ressources dans un pays où l'objectif national est la production.

En 1968, Schreiber lance un cri d'alarme en intitulant un de ses articles: 700,000 dropouts. L'année précédente, dans Profile of the school dropout, il affirme que pour un étudiant qui gradue au secondaire, trois abandonnent avant d'obtenir leur diplôme. Il rapporte que dans les 15 plus grandes villes américaines, 60% des étudiants des milieux défavorisés quittent en 10e année et que 10% n'atteindront jamais ce niveau. Guidé par de telles statistiques, Schreiber considère que ce phénomène présente un problème majeur en éducation.

Dentler (1965) se refuse à analyser le problème sous cet angle. C'est négliger, selon lui, la question fondamentale des nombres

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

absolus. En tenant compte de l'accroissement de la population étudiante, il estime que le nombre des décrocheurs était d'environ 70% en 1920 et qu'il est passé à 25% en 1960. Une extrapolation de cette courbe lui permet de prédire que ce taux demeurera plus ou moins constant et qu'il se situera autour de 15% en 75. Il se base pour établir cette approximation sur la moyenne des décrocheurs de 1900 à 1950 qu'il évalue à 600,000 environ et sur les projections de la population d'âge scolaire.

Aussi paradoxalement que cela puisse paraître, même si le taux d'abandon des études est à son niveau le plus bas, Schreiber (1967) persiste à croire que le phénomène est devenu un problème parce que le nombre d'emplois requérant peu de scolarité formelle a diminué de façon drastique.

Au Québec, quelques chercheurs ont commencé à s'intéresser à ce phénomène et à en évaluer l'ampleur: un rapport statistique de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay (1973) rapporte que le taux d'abandon scolaire de cette région s'élève à 6.76% pour l'année 1971-1972 et à 6.75% pour l'année 1972-1973. Dans un article publié dans La Presse, le 21 juin 1973, il est fait mention que les autorités de la Commission Scolaire Régionale des Deux-Montagnes s'inquiètent que 1,261 "départs" se soient effectués du début de l'année

scolaire au 30 avril 1973, sur une inscription totale de 9,323 étudiants, soit 13.5%. Le directeur des Services aux Etudiants explique toutefois que le nombre de départs réels est moindre bien que le phénomène offre matière à réflexion. Une autre étude faite par Biron et al. (1973) à la polyvalente Gérard-Filion (Commission Scolaire Régionale de Chambly) souligne qu'à partir de 990 cas d'étudiants référés pour un problème de comportement, 147 de ces sujets ont quitté l'école durant l'année scolaire 1971-1972, soit 14.8%. Ce pourcentage doit cependant être interprété avec prudence puisqu'il ne représente pas l'ensemble de la population étudiante de cette polyvalente mais un échantillon bien spécifique.

Face à de telles statistiques, nous pouvons nous demander quelles sont les principales causes qui poussent les étudiants à interrompre le profil scolaire dans lequel ils se sont engagés et quelles sont les différentes interprétations qu'en ont données les chercheurs?

Causes de l'abandon scolaire et interprétations données par les différents chercheurs

Cette décision prise par les jeunes de mettre fin à une scolarité de plus en plus poussée a été interprétée soit en terme d'inadaptation, soit en terme de recherche du statut convoité. Depuis

quelques années, elle apparaît comme un geste de protestation face aux structures scolaires sclérosées.

Abandon des études et inadaptation scolaire

Pour Villars (1972), le meilleur critère pour évaluer l'adaptation scolaire, c'est celui de la réussite scolaire· cette réussite, c'est d'abord le succès aux examens et l'obtention du diplôme visé, que ce soit un certificat de niveau secondaire, collégial ou universitaire. La réussite scolaire ainsi définie apparaît donc comme une fonction du niveau d'aspiration de chacun.

Si les jeunes décident d'abandonner prématurément leurs études, est-ce parce que le niveau de leurs aspirations scolaires est déficient?

Un rapport de recherches du gouvernement du Québec publié sous le titre Défi et dilemmes (1972) semble prouver le contraire. En effet, Fontaine et Monnier (1972) se sont interrogés sur l'espérance scolaire des étudiants québécois, c'est-à-dire sur le niveau de scolarité désiré par les élèves avant d'entrer sur le marché du travail. Les résultats ont montré qu'une forte proportion, soit 39%, désirent atteindre le niveau universitaire; 23% souhaitent parvenir au niveau du C.E.G.E.P. professionnel et 38% préfèrent terminer leurs

quelques années, elle apparaît comme un geste de protestation face aux structures scolaires sclérosées.

Abandon des études et inadaptation scolaire

Pour Villars (1972), le meilleur critère pour évaluer l'adaptation scolaire, c'est celui de la réussite scolaire· cette réussite, c'est d'abord le succès aux examens et l'obtention du diplôme visé, que ce soit un certificat de niveau secondaire, collégial ou universitaire. La réussite scolaire ainsi définie apparaît donc comme une fonction du niveau d'aspiration de chacun.

Si les jeunes décident d'abandonner prématurément leurs études, est-ce parce que le niveau de leurs aspirations scolaires est déficient?

Un rapport de recherches du gouvernement du Québec publié sous le titre Défi et dilemmes (1972) semble prouver le contraire. En effet, Fontaine et Monnier (1972) se sont interrogés sur l'espérance scolaire des étudiants québécois, c'est-à-dire sur le niveau de scolarité désiré par les élèves avant d'entrer sur le marché du travail. Les résultats ont montré qu'une forte proportion, soit 39%, désirent atteindre le niveau universitaire; 23% souhaitent parvenir au niveau du C.E.G.E.P. professionnel et 38% préfèrent terminer leurs

études au niveau secondaire. Les auteurs de cette étude ont comparé ces résultats avec la proportion théorique des sujets, c'est-à-dire ceux qui effectivement poursuivent des études post-secondaires. Ces statistiques s'établissent comme suit: 11.5% parviennent au niveau universitaire, 22.2% au niveau C.E.G.E.P. professionnel et 66.3% terminent au secondaire.

Si l'écart est très réduit au niveau du C.E.G.E.P. professionnel (+0.8%), les résultats prouvent que le niveau secondaire est sous-évalué (-28.3%) tandis que le niveau universitaire est sur-évalué (+27.5%).

Cette étude faite auprès des étudiants de cinq (5) polyvalentes du Québec montre que, globalement, les jeunes québécois valorisent les études. Mais Villars (1972) précise que deux (2) facteurs doivent également être pris en considération pour juger adéquatement du niveau d'aspiration des jeunes et, par ricochet, de leur réussite scolaire. Ce sont: la permanence de l'orientation et la régularité de la progression scolaire. Cette permanence dans l'orientation correspond à la stabilité dans la vie scolaire: une fois la carrière choisie, celle-ci doit se développer normalement sans que n'interviennent des réorientations qui sont souvent la conséquence directe de l'échec. De plus, Villars souligne l'importance de la régu-

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

larité de la progression scolaire, c'est-à-dire que l'étudiant passe sans difficulté d'une classe à la classe supérieure; il s'établit ainsi une correspondance entre un âge donné et un niveau donné. Il affirme que ces deux (2) références, soit la permanence dans l'orientation et la régularité de la progression scolaire interfèrent l'une sur l'autre: les perturbations qui proviennent de la maladie, des problèmes de discipline mais surtout des échecs, entraînent l'irrégularité dans la progression scolaire et obligent fréquemment à modifier l'orientation choisie quand elles ne provoquent pas purement et simplement l'abandon prématuré des études.

Kruger (1969) renforce cet énoncé sur l'importance des échecs; il estime que le taux d'insuccès dans la classe terminale des écoles secondaires américaines s'élève à 22%. Il souligne que cette situation alarmante a entraîné une revision de la Loi sur l'Enseignement primaire et secondaire et l'adoption de crédits supplémentaires afin de mettre sur pied des projets modèles pour corriger cette anomalie. L'auteur constate que les échecs sont très liés au phénomène d'abandon, problème complexe plus ou moins commun à toutes les classes sociales.

Dans une enquête faite sur les retards scolaires, Gal (1958) affirme, de son côté, qu'un (1) étudiant sur trois (3) n'arrive

UNIVERSITE DE MONTREAL

pas à suivre la progression prévue par l'organisation scolaire; Eximer et Pauli (1971), dans une étude comparée entreprise pour le compte de L'UNESCO sur le thème de La déperdition scolaire, rapportent que, dix (10) ans plus tard, Capar (1968) aboutit à des résultats similaires: ses données démontrent que 38% des étudiants d'une génération ne parviennent pas à terminer leurs études dans le temps normal. Villars (1972) soutient également, dans une analyse de l'inadaptation scolaire et de la délinquance, que la proportion des retardés est massive: 69.2% de ses sujets ont, à 14 ans, un retard égal ou supérieur à deux (2) années; 58.4% ont un retard de trois (3) ans; 43.4% un retard de quatre (4) ans ou plus. Villars conclut, au terme de son étude, qu'un retard égal ou supérieur à deux (2) ans correspond, pour un étudiant atteignant l'âge de 14 ans, à un échec scolaire irréversible quelle que soit la manière dont s'achève la carrière scolaire. Pour lui, cet échec traduit une véritable inadaptation en regard de la progression d'un groupe modèle d'étudiants. C'est dans cette perspective que Mc Iver (1966) soutient que l'abandon scolaire est un aveu d'échec en soi. Lichter et al. (1962) précisent que cet échec est dû non à une incapacité intellectuelle mais plutôt à une incapacité éducationnelle: ces étudiants ont raté leur adaptation générale à l'école et cette inadaptation est susceptible de se continuer. Ils notent, en effet, que les propos des

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

décrocheurs relatifs à l'emploi sont vagues, irréels ou sans buts. Lichter et al. (1962) croient que ces départs sont, pour les décrocheurs, l'expression d'une solution de facilité, de passivité, non une solution active à leurs problèmes d'adaptation.

Cette passivité se manifeste d'ailleurs, comme le fait remarquer Villars (1972), par l'irrégularité de la fréquentation scolaire. L'étendue du phénomène de l'absentéisme est considérable chez les sujets inadaptés. Villars constate que plus de la moitié des jeunes composant son échantillon (51.9%) ont une fréquentation scolaire irrégulière. Les principales formes d'absentéisme sont: l'école buissonnière (23.2%) et les motifs reliés à la situation familiale (16.6%). La maladie ne vient qu'au troisième (3e) rang et elle n'explique l'irrégularité de la fréquentation que dans 7.9% des cas.

Les conséquences néfastes de l'absentéisme sur les résultats et la poursuite d'une carrière scolaire sont indéniables: à un handicap technique lié à l'absence s'ajoute un handicap psychique ou affectif de la non présence à la vie scolaire susceptible de générer des conduites de retrait ou d'agressivité.

Il se dégage, en effet, de ces observations sur l'absentéisme et les retards scolaires que la discordance entre le rythme

de progression individuel et le rythme collectif peut être vécue de différentes façons, selon la personnalité des individus. Kelly et al. (1972) soulignent, entre autres, dans Academic failure, social involvement and high school dropout, que depuis quelques années, plusieurs chercheurs associent l'échec scolaire à certaines formes de déviance, à la rébellion chez les jeunes et à l'abandon scolaire. Reiss et Rhodes (1969) ont montré, en particulier, que le rendement scolaire déficient au niveau secondaire est associé à l'apathie, à l'école buissonnière et à la délinquance. Les données obtenues par Kelly et Balch (1971) indiquent également que l'échec scolaire est fortement associé à l'abandon prématuré des études au niveau secondaire; cependant, les variables liées au concept de l'estime de soi se sont avérées peu significatives. Polk et Halferty (1966) ont, pour leur part, cherché à mesurer les effets de trois (3) variables telles que le rendement scolaire (succès et échecs), l'implication sociale, c'est-à-dire la participation des jeunes aux activités de l'école, et les origines sociales des étudiants sur le pourcentage d'abandon scolaire. Les résultats obtenus révèlent une différence, en moyenne, de 24.5%, 6.5% et 1.5% respectivement pour chacune des variables. Il devient évident une fois de plus que le rendement scolaire est fortement associé au décrochage scolaire tandis que

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

la participation aux activités et l'origine sociale sont reliées faiblement à l'abandon des études. En fait, les résultats statistiques démontrent que l'effet de l'origine sociale est à la fois inconsistante et extrêmement faible. Capar (1968), cité par Brimer et Pauli (1971), prétend que l'aptitude et l'activité propre de l'étudiant ont une influence à peu près semblable sur le redoublement tandis que les conditions socio-économiques et sociales de la famille ont une influence générale mais aucune portée spéciale dans de nombreux cas.

L'échec scolaire apparaît donc comme un facteur de prédiction très important dans le diagnostic des décrocheurs potentiels.

Outre l'échec et les retards scolaires, Kruger (1969) décèle dans l'abandon des études une sorte de syndrome composé de multiples facteurs tels que les déficiences physiques, les difficultés familiales ou financières qui se traduisent par le découragement face à l'effort intellectuel.

Lichter et al. (1962) croient également que les décrocheurs éprouvent de sérieux problèmes de personnalité qui pertubent leur rendement scolaire et parfois même leur fonctionnement dans la famille, la classe et la communauté. Les problèmes psychologiques de ces jeunes sont aggravés, selon eux, par l'accumulation d'échecs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

et le défaitisme face aux solutions de rechange.

Mais quelles sont les causes susceptibles d'engendrer les échecs, d'obliger ainsi les jeunes à faire de nouveaux choix de carrières, de provoquer par le fait même des retards scolaires qui finissent par amener ces étudiants à abandonner prématurément leurs études? Le niveau intellectuel de ces jeunes serait-il la cause principale?

Dans un article très controversé, Jensen (1967) discute en détail de la mesure de l'intelligence, de son développement et de sa détermination par des facteurs héréditaires et du milieu. Il croit que l'intelligence est essentiellement transmise génétiquement mais que le milieu doit répondre à certaines exigences minimales pour faciliter la capacité à apprendre. Après avoir analysé les carences scolaires et intellectuelles observées chez les jeunes des milieux défavorisés, Jensen affirme que le plus important de ces déficits est sans doute le langage qui n'atteint pratiquement jamais le statut d'instrument de la pensée mais demeure presque toujours au niveau d'un système primitif de communication et d'interaction sociale.

Cette remarque nous amène à considérer l'abandon des études non seulement en terme d'échec ou d'inadaptation scolaire mais également en terme de recherche du statut convoité.

Abandon des études et recherche du statut convoité

Kelly et al. (1972) soutiennent que les données actuelles ne permettent pas de préciser de façon certaine les causes principales de l'échec scolaire et de l'abandon prématuré des études. Cependant, la théorie de l'étiquetage ou labeling permet, selon eux, d'entrevoir au moins théoriquement que l'expérience scolaire de certains étudiants se révèle pénible dès leur entrée dans le milieu scolaire. Souvent, précisent-ils, les attentes du professeur face à un groupe de 25 ou 30 étudiants ne correspondent pas aux besoins individuels. Il s'ensuit que les jeunes qui requièrent plus d'attention sont classés comme des sujets difficiles ou ayant des problèmes de comportement. Ces appellations deviennent, une fois connues de l'entourage, presque indélébiles pour les sujets ainsi désignés. Les attentes négatives des professeurs renforcent à leur tour les tendances de comportement négatif chez les sujets. Le plus souvent, comme le font remarquer Kelly et al. (1972), ces étudiants finissent dans les cours les moins stimulants et où les défis sont très limités. Hargreaves (1969) ajoute que la structure même du processus éduca-

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

tionnel privilégie les étudiants placés dans certaines voies en leur fournissant plus de débouchés; il n'est pas étonnant, dans ce cas, que les adolescents rejetés dans les voies plus faibles adoptent des valeurs propres à leur sous-groupe et éprouvent par la suite de la difficulté à communiquer avec ceux des voies plus fortes. La remarque de Cervantes (1965) à savoir que les décrocheurs choisissent comme modèles d'identification les étudiants qui abandonnent leurs études tandis que les gradués sélectionnent ceux qui les poursuivent semble trouver une explication dans les formes de regroupements qui existent au sein même de la structure scolaire. En tenant compte de cette relation, Egglestor (1967) a cherché à préciser les effets du climat social de l'école sur cette décision prise par les jeunes d'abandonner leurs études. L'une des conclusions à laquelle il arrive peut se résumer ainsi: en tenant compte de la dominante sociale dans laquelle l'école est située, la tendance des étudiants de chacune des classes sociales à rester ou non à l'école varie suivant l'attitude adoptée par le groupe le plus important. Elliott et al. (1966) confirment cet énoncé et soutiennent que l'appartenance à une certaine classe sociale ou à un groupe minoritaire joue un rôle important: les adolescents, qui sont issus de ces groupes, ont tendance à se conformer aux normes de leur environnement. Pour

lui, la personnalité de l'étudiant et l'attitude de sa famille vis-à-vis l'éducation peuvent s'unir pour conduire à l'abandon des études. Brimer et Pauli (1971) mentionnent qu'en Allemagne, Christophe (1968) et Ingenkamp (1968) constatent le même phénomène: tout à fait indépendamment des aptitudes, les parents des différentes classes sociales choisissent "leur" école: les travailleurs, l'école primaire; la classe moyenne, l'école avec certificat d'études moyennes; la classe supérieure, l'école avec pour objectif, le baccalauréat.

Dans cette même ligne de pensée, Clerc (1964), De Coster (1962), Jackson (1966), Peisert (1967) et Reuchlin (1969) ont mis en évidence les rapports entre la classe sociale et l'accès à l'éducation. L'étude de Peisert, entre autres, a favorisé, selon Brimer et Pauli (1971), l'élaboration de nouveaux concepts destinés à décrire des zones administratives et géographiques déficientes en matière d'éducation. Peisert désigne sous le terme de "régions de moindre densité culturelle", ces zones où la population de 16 à 19 ans ne fréquente les institutions scolaires qu'au taux de 3.4% alors qu'il s'élève à 14.8% pour le reste de la République Fédérale d'Allemagne.

A cette déficience du milieu s'ajoute l'attitude des parents envers l'école. La plupart des auteurs mentionnent cette cause. Il faut citer entre autres: Bastin (1966), Cervantes (1965), Conant

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

(1961), Rochat (1969) ainsi qu'un rapport du Council for Education Advance (1966).

Cervantes (1965) attire l'attention sur l'importance du rôle joué par le père dans le choix fait par le jeune de poursuivre ou d'abandonner ses études tandis que les professeurs occupent un des derniers rangs parmi les figures significatives au niveau de cette décision.

Toutes ces causes susceptibles d'expliquer le décrochage scolaire, qu'elles soient d'ordre émotionnel, familial, scolaire, social ou économique, n'arrivent pas, selon Conant (1959), à expliquer la totalité du phénomène. Et c'est ainsi que dans The child, the parent and the state, il s'interroge sur l'incompatibilité possible entre le développement de l'individu et les besoins de la nation. Il soutient déjà à cette époque l'option qui sera défendue plus tard de façon radicale par Friedenberg (1968). En effet, bien que persuadé que l'école puisse servir aux jeunes, Friedenberg (1968) n'en demeure pas moins convaincu que l'abandon des études puisse être, dans certaines circonstances, le meilleur choix que certains étudiants puissent faire. Il souligne également l'erreur qui consiste à répandre qu'en demeurant à l'école, certains étudiants auront de meilleures chances de succès.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Dans une étude basée sur les guides d'entrevue remplis par les conseillers d'orientation à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour l'année scolaire 1972-1973, Ariati et Villeneuve (1973) mentionnent que dans 48.7% des cas, les conseillers d'orientation sont d'accord avec la décision prise par le jeune d'abandonner ses études. De plus, Black et Vincent (1966) laissent entrevoir une vision optimiste d'avenir pour les décrocheurs du système scolaire qui parviennent sur le marché du travail à atteindre le statut convoité. L'enquête a été menée six ans après le départ de 74 décrocheurs du niveau de 11e année, qui ont fréquenté trois (3) écoles publiques de Calgary. Les données ont été recueillies à partir des dossiers scolaires et de deux (2) entrevues: l'une avec le jeune et l'autre avec son employeur. Les résultats ont révélé que, contrairement à l'idée généralement acceptée, ce groupe ne constitue pas nécessairement un fardeau pour la société. Un grand nombre de ces anciens décrocheurs faisaient une carrière très réussie au plan professionnel: stabilité dans l'emploi, satisfaction au travail, salaire supérieur à la moyenne, appréciation très positive de la part de l'employeur. De plus, 58 d'entre eux avaient poursuivi des cours d'éducation permanente.

Même si cette étude a ses limites, elle confirme d'une certaine manière les théories précédentes qui invoquent l'importance pour le jeune d'atteindre le statut souhaité soit à l'école, soit sur le marché du travail.

Lorsqu'il interprète l'abandon des études, Illich (1971) apporte une distinction très nette entre les concepts de scolarisation et d'éducation. Pour lui, la véritable formation n'est pas nécessairement reliée à cette longue gestation scolaire à laquelle la jeunesse est soumise obligatoirement. Chansky (1966) cherche pour sa part à détruire les préjugés qui peuvent exister à l'égard des étudiants en présentant des faits qui prouvent que ce ne sont pas les jeunes qui sont responsables mais la société. Pour Elliott (1966), l'abandon des études peut être considéré comme une solution positive si l'on considère que le taux de délinquance de ces adolescents diminue lorsqu'ils quittent l'école à la condition, bien entendu, que le désir d'atteindre le statut convoité soit la cause de leur délinquance. Cependant, il ajoute que ces jeunes sont susceptibles d'éprouver les mêmes frustrations après un certain temps s'ils ne peuvent réaliser leurs aspirations par un travail satisfaisant ou s'ils se retrouvent sans emploi à cause des possibilités réduites dans l'embauche.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Enfin, depuis quelques années, l'abandon des études n'est plus considéré uniquement comme l'échec d'un individu à s'adapter au milieu scolaire ou comme une tentative de recherche du statut convoité que le jeune ne parvient pas à atteindre à l'école mais qu'il souhaite retrouver sur le marché du travail, mais ce phénomène est maintenant interprété en terme de contestation du milieu scolaire et des valeurs de la société elle-même.

c) Abandon des études et contestation

Dans une interprétation de l'errance culturelle et de l'insertion scolaire au Québec, Boucher (1971) soutient que ce qui fait l'originalité du phénomène de l'abandon des études, c'est le changement des mobiles inconscients et les prétextes extérieurs à l'école. Il reconnaît les motifs traditionnels: le manque d'intérêt et le désir de gagner sa vie. Il souligne cependant que l'abandon scolaire peut être un geste de contestation: les jeunes veulent sortir des écoles parce que la société est en situation d'anomie, parce qu'ils préfèrent s'éduquer seuls, parce que les institutions d'enseignement sont sclérosées. Il insiste surtout sur le fait que les jeunes peuvent ne pas chercher nécessairement à s'intégrer au monde des travailleurs mais vouloir quitter l'école par choix, pour devenir des errants, des vagueux, des hippies ou des révolutionnaires, des délinquants culturels, des activistes.

Le radicalisme et la bohème peuvent sembler à première vue deux (2) mouvements opposés face aux pressions exercées par la société. En réalité, seule l'expression de leur refus les distingue. Pour Gagné (1969), les adeptes de la bohème s'objectent à engager le combat contre l'ordre social qu'ils refusent; ils contestent par le témoignage de leur existence et ils se veulent les témoins de nouvelles valeurs. Par contre, les radicaux politisés veulent changer et même détruire l'ordre social existant, non seulement dans les institutions d'enseignement mais partout où ils croient voir une forme quelconque d'aliénation: ils luttent pour vaincre au plan syndical, ethnique ou autre.

Lazure (1970) fait remarquer qu'il ne s'agit pas, surtout dans le cas des radicaux, d'étudiants du niveau secondaire mais plutôt des jeunes du niveau collégial et universitaire. Les textes de Boucher (1971) et de Matza (1964) sont unanimes à reconnaître cette réalité. Matza (1964) précise que les jeunes du niveau secondaire sont plus vulnérables à la délinquance tandis que le radicalisme et la bohème sont, pour lui, l'expression des jeunes inscrits dans les institutions de haut savoir.

Aussi, nous n'insisterons pas davantage sur cet aspect de l'interprétation de l'abandon scolaire. Nous citerons plutôt, pour

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

conclure cette partie, quelques commentaires tirés d'un article de Wiznitzer (1972) intitulé Une jeunesse tranquille dans lequel l'auteur fait part d'un sondage d'opinions effectué par Louis Harris auprès des jeunes américains âgés de 15 à 21 ans. Les résultats révèlent que 81% des jeunes consultés disent que le système d'éducation auquel ils furent soumis n'est ni trop rigide, ni trop indulgent, mais qu'il est raisonnable; 71% adhèrent aux idéaux et aux valeurs de leurs parents et 80% reconnaissent que leurs parents ont mis leurs idéaux en pratique; 95% pensent qu'une partie au moins de l'argent qu'ils dépensent doit provenir du travail qu'ils fournissent et cela, même pendant leur vie étudiante. Le sondage montre également que l'argent, l'achat de biens de consommation et même la sécurité de l'emploi les préoccupent assez peu: 46% seulement veulent trouver un emploi stable tandis que 27% préfèrent les emplois temporaires; 44% souhaitent être intégrés dans une grande entreprise au sortir de l'université tandis que 20% optent pour les petites entreprises et 31% préfèrent être à leur compte.

Quant au choix de la profession, les critères déterminants sont la satisfaction procurée par le travail lui-même, la fierté de créer et d'être utile plutôt que le prestige social et l'importance du gain. Comme Boucher (1971) qui croit que le changement des mobiles

de l'abandon scolaire sont dûs à la publicité, Wiznitzer (1972) conclut qu'aux Etats-Unis comme dans bien d'autres pays, les minorités excentriques et bruyantes défraient la chronique plus qu'elles ne représentent la masse.

Cet éventail d'opinions sur les causes et les interprétations du décrochage scolaire nous incitent à nous interroger sur l'identité des étudiants qui abandonnent leurs études en cours d'étape.

Typologie des décrocheurs

Lichter et al. (1962) décrivent les décrocheurs comme étant des garçons plutôt que des filles, des étudiants accablés d'expériences scolaires malheureuses et victimes d'échecs répétés. La principale cause de leurs difficultés puis de leur départ serait due à des problèmes émotionnels graves. Ils croient que les premiers symptômes apparaissent assez tôt chez les garçons alors qu'ils se révèlent surtout à l'adolescence chez les filles. Ils constatent cependant que les décrocheurs constituent des groupes hétérogènes; il n'existe pas de modèle général: aucune dynamique scolaire caractéristique, aucun problème de personnalité spécifique, ni aucune formation de caractère particulière.

Cependant, Monnier (1973) et Elliott et al. (1966) reconnaissent parmi ceux qui abandonnent les études prématurément:

1. les décrocheurs accidentels ou ceux qui quittent l'école à la suite d'une offre d'emploi intéressante ou à cause de certains facteurs précipitants comme la maladie, les problèmes personnels ou familiaux aigus.

2. les décrocheurs culturels ou ceux qui ressentent une incompatibilité profonde entre le milieu culturel et le milieu scolaire. Monnier (1973) remarque que c'est l'aspect qui a été le plus étudié dans les recherches américaines et qui réfère aux théories de Cohen, Cloward et Ohlin relatives aux problèmes des milieux défavorisés. Elliott et al. (1966) ajoutent dans cette catégorie les étudiants retardés.

3. les décrocheurs idéologiques ou ceux qui refusent les principes et les idéaux de la société globale. Ces individus se recrutent soit parmi les contestataires, soit parmi les partisans des sociétés parallèles. Pour Elliott et al. (1966), ce sont des étudiants doués qui abandonnent leurs études malgré leur capacité intellectuelle.

Les deux premières catégories représentent les décrocheurs de type traditionnel tandis que la troisième (3e) regroupe les décrocheurs qui donnent au phénomène d'abandon scolaire un aspect nouveau.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Et c'est ce groupe qui bouleverse le système scolaire actuel. Cependant, comme le soulignent Boucher (1971) et Matza (1964), ces décrocheurs sont moins susceptibles de se retrouver au niveau secondaire.

Enfin, ces trois (3) types de décrocheurs ont pour Monnier (1973) une signification sociale bien différente. Pour lui, les décrocheurs accidentels s'intégreront à la société aussi facilement que n'importe quel diplômé. Quant aux décrocheurs culturels, ils risquent, selon lui, de vivre cette hérédité de défavorisé tout au long de leur vie. Enfin, pour les décrocheurs idéologiques qui contestent aussi bien le système scolaire que l'ensemble du système social, si leur nombre devait augmenter, il arriverait que l'école telle qu'elle existe présentement serait de plus en plus menacée. Il est alors plus que probable, selon Monnier, qu'elle se transforme au lieu de disparaître.

En résumé, il ressort à la lecture de ces ouvrages, que l'abandon des études au niveau secondaire résulte principalement de l'échec scolaire; ces échecs sont susceptibles d'entraîner des réorientations pénibles parce qu'en plus de décevoir le jeune dans ses aspirations, elles provoquent un ralentissement dans sa carrière scolaire. Ces étudiants ainsi retardés, lorsqu'ils sont placés dans une classe

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

qui correspond à leur âge, n'ont sur le plan du travail aucune chance de réussite et de valorisation, d'où le découragement, le sentiment d'impuissance et d'infériorité, aggravés par tous les échecs antérieurs. Placés dans une classe qui correspond à leurs possibilités scolaires, ils peuvent remporter des succès mais ils restent toujours sensibles au décalage qui existe entre eux et leurs groupes de pairs à cause de l'attitude du maître, du style de rapports que ce dernier établit avec l'ensemble de sa classe, des thèmes abordés au cours des leçons. Le retardé est alors plongé, comme le souligne si bien Villars (1972), dans un monde qui n'est pas le sien, dévalorisant parce que puéril.

Cette situation engendre chez ces sujets ainsi mésadaptés toute une série de comportements allant du retrait à toutes les formes d'agressivité dont la délinquance juvénile est caractérisée, tandis que d'autres cherchent, sur le marché du travail, un milieu plus propice à leur épanouissement.

Outre l'échec scolaire, il ne semble pas exister de causes communes capables d'expliquer le phénomène de l'abandon scolaire bien que certaines caractéristiques du milieu familial, scolaire et social semblent sous-jacentes et avoir pour effet de créer sur ces jeunes une sorte de phénomène de "contagion" ou de "conversion" à l'idée d'abandonner les études.

Problématique

Face à la complexité du phénomène de l'abandon scolaire, nous pouvons d'abord nous interroger sur son ampleur et sur sa localisation. En effet, quel est le taux de l'abandon scolaire à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal? Quels sont les régions administratives et les secteurs de recensement les plus affectés? Existe-t-il des écoles où ce phénomène prend une acuité plus grande?

Puis viennent s'ajouter les questions relatives à l'identité des décrocheurs. A quel âge les jeunes de Montréal sont-ils le plus susceptibles d'abandonner leurs études? Ce phénomène s'observe-t-il autant chez les filles que chez les garçons? Quelles sont les caractéristiques de leur dossier scolaire: niveaux, rythmes d'apprentissage, rendement scolaire? La fiche d'absence de ces étudiants révèle-t-elle une sorte de décrochage psychologique avant la décision finale d'abandonner? Dans quelle mesure l'influence latente et cumulative des retards scolaires peut-elle avoir provoqué cette décision?

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Afin de préciser davantage cette description du décrocheur, nous tenterons de le situer dans son milieu familial et socio-économique. Est-ce que ces jeunes proviennent de milieux défavorisés? Appartiennent-ils surtout à des foyers désunis?

Ces données factuelles ne sauraient être complètes sans chercher à connaître comment ces adolescents rationalisent l'abandon de leurs études. Parmi les raisons invoquées, quelle est l'importance des motifs d'ordre personnel, socio-familial et scolaire? Dans quelle proportion ces jeunes se réfèrent-ils à un passé scolaire décevant pour justifier l'abandon de leurs études? L'école est-elle pour eux la cible privilégiée qu'ils utilisent pour expliquer leur mésadaption ou, au contraire, ces jeunes sont-ils tournés vers une nouvelle vie qui s'offre à eux? Dans quelle mesure entrevoient-ils le travail comme la solution à leurs problèmes? Voilà quelques questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Chapitre II

Description du phénomène de l'abandon scolaire

Population

Pour étudier le phénomène de l'abandon scolaire, nous avons choisi tous les étudiants inscrits à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, secteur français, qui ont abandonné leurs études au cours de l'année 1971-1972, sans avoir complété le profil scolaire dans lequel ils s'étaient engagés.

Nous avons rejeté, d'une part, 378 cas d'abandon (9.1%) qui n'ont pu être vérifiés par le contrôleur d'absence après la fin du mois d'août puisqu'il devenait difficile, au début d'une nouvelle année scolaire, de chercher à s'assurer de la validité des motifs de départ de l'année précédente. Nous avons, d'autre part, éliminé 118 fiches en duplicata (2.8%) et 548 cas (13.2%) qui se sont révélés des départs temporaires puisqu'au début de l'année scolaire suivante, soit 1972-1973, ces étudiants étaient de nouveau inscrits dans les différentes écoles de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Des 4,119 cas d'abandon enregistrés par cette Commission Scolaire pour l'année 1971-1972, il est resté 3,075 dossiers que nous avons analysés.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'instrument choisi pour obtenir les principaux renseignements sur chaque étudiant est un formulaire intitulé "fiche de l'élève" (Voir appendice A); il résume toutes les données du dossier cumulatif recueillies par la C.E.C.M. A l'aide de cet instrument, il a été possible de sélectionner les variables suivantes

1. école
2. sexe
3. résidence
4. chef de résidence
5. père: vivant ou décédé
6. mère: vivante ou décédée
7. absences au premier (1er) bulletin
8. absences au deuxième (2e) bulletin
9. absences au troisième (3e) bulletin
10. absences au quatrième (4e) bulletin
11. niveau en français
12. voie en français
13. note en français
14. note du groupe en français
15. niveau en mathématiques
16. niveau en sciences religieuses
17. niveau en anglais

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

18. voie en anglais

19. motif de départ inscrit par la direction de l'école

20. motif de départ vérifié par le contrôleur d'absence

21. mois du départ

22. âge au moment du départ

Avant de procéder à l'analyse des données, il s'avère important de préciser le cadre géographique dans lequel se situe cette étude.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est divisée en cinq (5) grandes régions administratives. (Voir carte 1)

La région 1 occupe le territoire sud-ouest de Montréal. Elle est limitée à l'est par la rue University, l'avenue des Pins et l'avenue du Parc, puis elle contourne le territoire de la cité d'Outremont; à l'ouest, elle est bornée par les villes de Lasalle et St-Pierre; au nord, par Ville Mont-Royal; au sud, par Verdun et le fleuve St-Laurent. D'après l'étude faite par Forest (1972) sur les Handicaps sociopédagogiques de la clientèle de la C.E.C.M., la région 1 possède un indice global normalisé en stanines de 4.2 et elle se classe au deuxième (2e) rang dans l'ordre des régions les plus défavorisées.

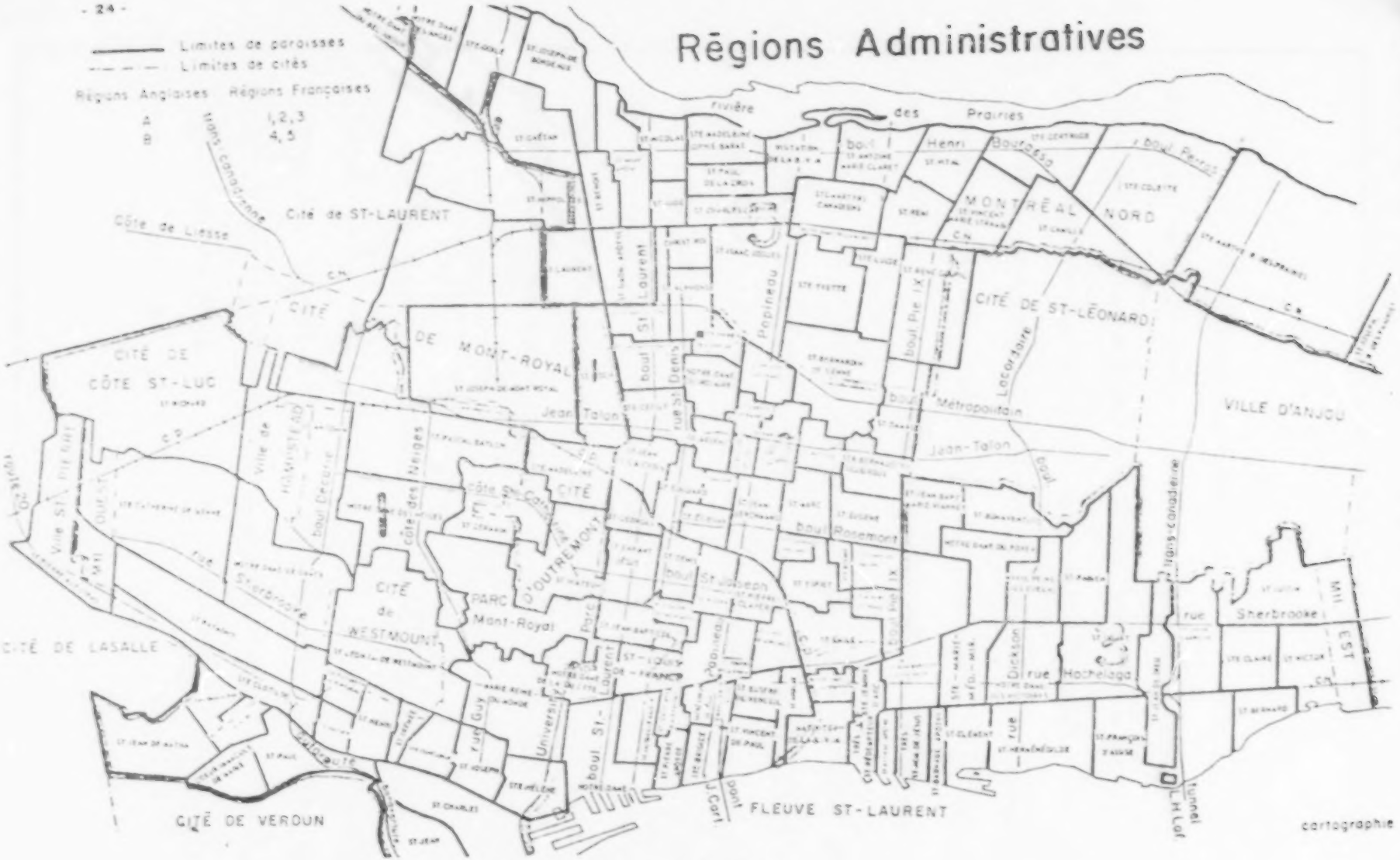
Régions Administratives
Limites de paroisses
Limites de cités
Régions Anglaises
Régions Françaises
A
1,2,3
B
4,5
rivière des Prairies
Cité de ST-LAURENT
Côte de Liesse
CITÉ DE MONT-ROYAL
CITÉ DE CÔTE ST-LUC
CITÉ DE LASALLE
CITÉ DE VERDUN
CITÉ de WESTMOUNT
CITÉ DE ST-LÉONARD
VILLE D'ANJOU
MONTRÉAL NORD
PARC Mont-Royal
PARC D'OUTREMONT
FLEUVE ST-LAURENT
boul Métropolitain
Jean-Talon
Sherbrooke
Hochelaga
Dickson
Papineau
St Laurent
Côte des Neiges
Décarie
Lacordaire
Ville St Pierre
Ville St Laurent
cartographie

Carte 1

La région 2 est située dans la partie Centre-Sud de Montréal. Elle est limitée à l'est et au nord par la voie ferrée du Canadien Pacifique; à l'ouest, par la région 1 et au sud, par le fleuve St-Laurent. C'est la région la plus défavorisée de Montréal. L'indice global normalisé s'élève à 2.4 stanines: une seule paroisse obtient le stanine 5, quatre (4) paroisses, le stanine 4, cinq (5) paroisses, le stanine 3, sept (7) paroisses, le stanine 2 et trois (3) paroisses, le stanine 1.

La région 3 dessert le territoire sud-est de Montréal. Elle est bornée à l'est par Pointe-aux-Trembles; à l'ouest, elle longe le boulevard Pie-IX, bifurque un peu au nord de la rue Sherbrooke pour atteindre la voie du Canadien Pacifique; au nord, elle est limitée par les villes de St-Léonard et d'Anjou et, au sud, par le fleuve St-Laurent. La partie sud-ouest de son territoire peut être comparée à celle de la région 1 qui borde la partie nord du Canal de Lachine. L'indice global normalisé pour cette région est de 5.5 stanines.

La région 4 est limitée au nord par le boulevard Métropolitain et elle s'insère entre les régions 1, à l'ouest, 2, au sud, et 3, à l'est. L'indice global normalisé est 4.9 stanines. C'est une région très homogène et très moyenne puisque l'indice global atteint les stanines 4 ou 5 pour chacune des paroisses, sauf à de rares exceptions près.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Enfin, la région 5 s'étend du sud au nord entre le boulevard Métropolitain et la rivière Des-Prairies et de l'est à l'ouest entre les villes de St-Léonard et de St-Laurent. C'est la région la plus favorisée du territoire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal puisque l'indice global normalisé est 6.7 stanines: cinq (5) paroisses atteignent le stanine 5 tandis que toutes les autres obtiennent des stanines de 6, 7, 8 et 9.

Ces précisions nous semblent pertinentes pour mieux comprendre les résultats de l'analyse et les situer dans leur cadre géographique.

Analyse descriptive

L'analyse de l'abandon scolaire suppose, en premier lieu, une évaluation de l'ampleur du phénomène et de sa localisation.

Ampleur du phénomène de l'abandon scolaire

Le nombre de cas d'abandon des études enregistré à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour l'année 1971-1972 est 4,119. Après l'épuration des données, c'est-à-dire l'élimination des fiches que le contrôleur d'absence n'a pu vérifier et le rejet de celles que nous avons désignées comme des cas d'abandon temporaire puisque ces étudiants étaient de nouveau inscrits durant

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

l'année scolaire 1972-1973, il est resté 3,075 dossiers, ce qui représente 3.9% de la population étudiante du secteur français évaluée à 77,887 étudiants. Si nous excluons les secteurs de l'Enfance Exceptionnelle et de l'Accueil aux Immigrants, le pourcentage d'abandon scolaire représente 4.0% des 76,376 étudiants inscrits au secteur francophone.

Les rapports statistiques de la C.E.C.M. révèlent que, pour l'année 1970-1971, 3,696 jeunes ont abandonné leurs études sur un total de 79,109 inscriptions, soit 4.7% et qu'en 1971-1972, le nombre de cas d'abandon scolaire s'élève à 4,119 sur un total de 77,887 étudiants, soit 5.2%.

La comparaison de nos résultats à ceux des pourcentages officiels de la C.E.C.M. permet d'affirmer qu'ils se situent très près de ces derniers. Il est possible, en outre, d'observer que ces taux sont très faibles et relativement stables d'une année à l'autre bien qu'ils aient tendance à s'accroître légèrement.

Ces données statistiques se comparent avantageusement à celles des autres commissions scolaires du Québec. En effet, à la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, le taux d'abandon scolaire s'élève à 6.7% pour les années 1971-1972 et 1972-1973, soit un

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

écart de 1.5% de plus qu'à Montréal. Quant à la Commission Scolaire Régionale des Deux-Montagnes, son pourcentage atteint 13.5% pour la période de septembre à mai (1972-1973), soit un taux d'abandon trois (3) fois plus élevé qu'à Montréal. Bien que cette statistique soit inférieure au taux de 15% évalué par Dentler (1965) comme un pourcentage normal, elle surestime le pourcentage réel d'abandon puisque les départs temporaires n'ont pas été exclus. Les résultats d'une enquête téléphonique ont révélé, en effet, qu'au moins le quart (¼) des décrocheurs de cette régionale expriment le désir de reprendre leurs études. A la C.E.C.M., les statistiques montrent qu'effectivement 13.2% des décrocheurs ne sont en réalité que des doubleurs puisque, l'année suivante, ils sont de nouveau inscrits dans les différentes écoles de son territoire.

Pour ce qui est de la polyvalente Gérard-Filion, il est difficile de comparer le taux d'une seule école à celui d'une commission scolaire aussi vaste que celle de Montréal. De plus, le pourcentage d'abandon scolaire de 14.8% de cette polyvalente représente un échantillon bien spécifique de l'école car il est constitué de tous les étudiants qui ont été référés à des spécialistes pour un problème de comportement.

Enfin, les taux d'abandon scolaire de Montréal, mis en parallèle avec ceux de Lichter et al. (1962) qui évaluent à 40% le nombre

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

des jeunes américains qui ne terminent pas leurs études secondaires, font ressortir que, dans l'ensemble, l'abandon prématuré des études ne présente pas, à Montréal, une situation critique.

De cette évaluation globale du phénomène de l'abandon scolaire, il importe de préciser quelles sont les régions administratives de la C.E.C.M. qui sont les plus affectées et, à l'intérieur de celles-ci, les secteurs de recensement et les écoles qui fournissent les taux les plus élevés.

Localisation du phénomène de l'abandon scolaire

A. Régions

Le tableau 1 permet d'avoir une vue d'ensemble de la dispersion des décrocheurs à travers les cinq (5) régions administratives de la C.E.C.M. Ces données statistiques indiquent que les régions 1, 3, 4 et 5 obtiennent un pourcentage d'abandon à peu près similaire par rapport à la population globale des décrocheurs. En effet, les régions 4 et 5 fournissent 17.5% et 17.2% de cas d'abandon; la région 1 marque un léger écart de moins de 2%, soit 15.2% tandis que la région 3 accuse le même écart mais cette fois en plus, soit 19.8%. Quant à la région 2, son pourcentage est 1.7 fois plus élevé que celui de la moyenne des quatre (4) régions précédentes, soit 29.2%.

Cependant, les cinq (5) régions administratives de la

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 1

Pourcentage d'abandon scolaire selon les cinq (5) régions administratives

Régions	Nombre de décrocheurs	%
1	468	15.2%
2	897	29.2%
3	610	19.8%
4	537	17.5%
5	530	17.2%
Aucune information	33	1.1%
Total	3,075	100.0%

C.E.C.M. ne possèdent pas une population totale identique; le calcul des taux d'abandon selon l'inscription de chacune des régions apporte par conséquent un éclairage nouveau.

Ainsi, c'est la région 5 qui possède le moins de décrocheurs par rapport à sa population globale, soit 2.8% (tableau 2). Vient ensuite au deuxième (2e) rang, la région 4 avec 3.1%, suivie de près par la région 3 avec 3.6%. La région 1 se classe au quatrième (4e) rang

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 2

Taux d'abandon par rapport à l'inscription totale de chaque région

Régions	Nombre de décrocheurs	Inscription	%
1	468	9,351	5.0%
2	897	14,263	6.3%
3	610	17,139	3.6%
4	537	17,585	3.1%
5	530	19,038	2.8%
Aucune information	33		
Total	3,075	77,376	3.9%

avec 5.0% et la région 2 occupe la dernière place avec 6.3%.

Les pourcentages d'abandon scolaire de chacune des régions, calculés sur leur inscription totale respective, les classent donc dans l'ordre croissant qui suit: régions 5, 4, 3, 1, 2. Cet ordre correspond d'ailleurs aux caractéristiques socio-économiques telles que définies par Forest (1972). La région 5 de la Commission des Écoles

Catholiques de Montréal est considérée comme la région la plus favorisée (moyenne pondérée: 6.7 stanines) et son pourcentage d'abandon scolaire est le plus faible, soit 2.8%, tandis que les régions 1 et 2 sont reconnues comme les régions les plus défavorisées (moyennes pondérées: 4.2 et 2.6 stanines) et leurs taux d'abandon sont les plus élevés, soit 5.0% et 6.3%. Nous remarquons qu'au point de vue de l'abandon des études, la région 4 fournit moins de cas que la région 3 bien que la moyenne pondérée de la région 4 soit inférieure à celle de la région 3. Il faut noter cependant que les taux d'abandon des régions 3 et 4 sont très près l'un de l'autre, soit 3.6% et 3.1% ainsi que leurs moyennes pondérées qui s'élèvent à 5.5 et 4.9 stanines.

Afin de préciser davantage la distribution des décrocheurs à travers les cinq (5) régions administratives de la C.E.C.M., nous évaluerons les taux d'abandon scolaire à partir des secteurs de recensement et des écoles fréquentées par les décrocheurs.

B. Secteurs de recensement

Le lieu de résidence des décrocheurs nous permet d'évaluer le phénomène de l'abandon scolaire non plus en fonction des normes administratives de la C.E.C.M. (régions) mais en tenant compte,

cette fois, des facteurs sociaux-économiques et culturels du milieu Ainsi, la figure 1, construite à partir du regroupement des décrocheurs selon les secteurs de rencensement auxquels ils appartiennent, permet, en comparant leur nombre à celui de la population globale de 13 à 21 ans inclusivement, de visualiser le phénomène de l'abandon scolaire. La concentration des secteurs dont les taux d'abandon scolaire sont les plus élevés prend en effet la forme d'un "T" renversé (⊥) dont l'axe transversal couvre les territoires situés entre la rue Sherbrooke et le fleuve St-Laurent; cet axe s'étend jusqu'aux zones décrites précédemment comme les secteurs les plus défavorisés des régions 1 et 3, c'est-à-dire la partie sud-est de la région 1 qui borde le canal Lachine et la partie sud-ouest de la région 3, entre le boulevard Pie-IX et la voie ferrée du Canadien Pacifique.

L'axe longitudinal de ce "T" renversé (⊥) traverse l'île de Montréal à l'est du boulevard St-Laurent. Il se déploie au sud de la rue Sherbrooke, entre la rue Christophe-Colomb et le boulevard Pie-IX, puis il oblique vers l'ouest pour se rapprocher graduellement du boulevard St-Laurent. Cet axe couvre presque les deux-tiers (2/3) de la partie est de la région 2, puis il traverse la partie ouest de la région 4.

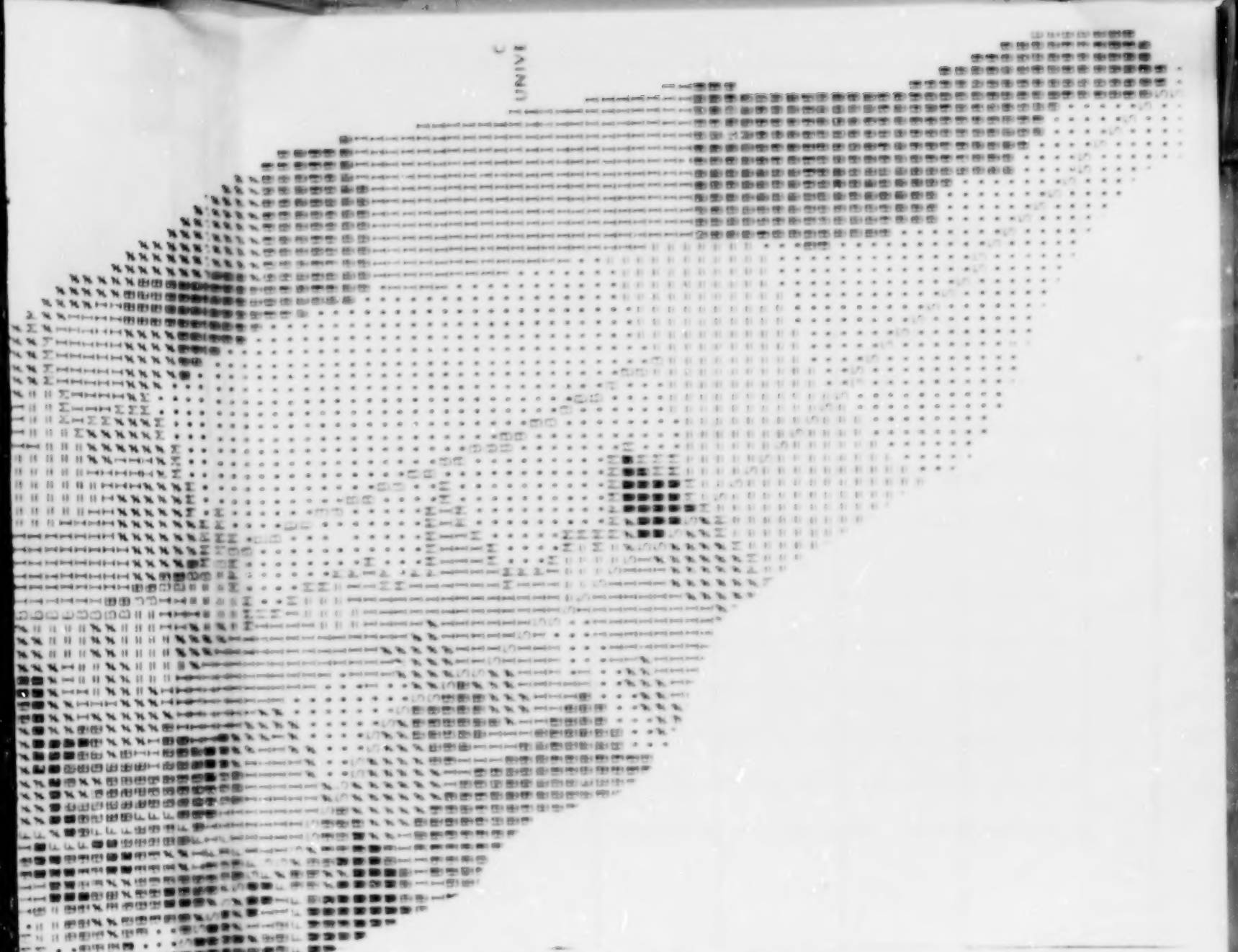

LEGENDE

M: Limites principales de Montréal
F: Voie ferrée du Canadien Pacifique
S: Rue Sherbrooke
B: Boulevard Métropolitain

Symboles

Minimum	0.00	0.00	6.50	12.50	17.50	25.00
Maximum	0.00	6.50	12.50	17.50	25.00	50.79
Distribution de fréquence	150	50	71	55	59	40

C. Ecoles

Les résultats du tableau 3 révèlent que des 94 écoles qui dispensent le cours secondaire à la C.E.C.M., 17 établissements (18.0%) ne comptent aucun cas d'abandon: ce sont des écoles qui n'offrent, à ce niveau, que des classes de premier cycle (secondaire I et secondaire II). La seule exception à cette règle est une école de la région 5 qui regroupe, en plus de ses neuf (9) classes de premier cycle, quatre (4) classes de 10e année et six (6) classes de 11e année.

Parmi les 77 écoles qui accusent de un (1) à 206 cas de décrochage scolaire, soit de 0.0% à 3.6%, 11 écoles n'enregistrent qu'un (1) seul cas d'abandon. Comme dans le groupe précédent, dix (10) écoles ne dispensent que des cours de premier cycle; elles appartiennent aux régions 1, 3, 4 et 5. Une (1) école de la région 5 offre en plus de ses 31 classes de premier cycle, trois (3) classes de 11e année.

Ainsi, 29.8% des établissements scolaires du secondaire, soit 28 écoles, totalisent aucun ou un (1) seul cas de décrochage scolaire. A ce nombre s'ajoutent 31 écoles (32.9%) dont le pourcentage d'abandon est de 0.1% à 0.9% et 16 institutions, soit 17.0%, dont le taux se situe entre 1.0% et 1.9%. Une polyvalente de la

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 3

Taux d'abandon de chaque école secondaire

Région	No de de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	Rang
1	6	90	1,181	2.9%	7.6%	13
1	18	1	100	0.0%	1.0%	62
1	20	31	1,213	1.0%	2.5%	38
1	26	1	161	0.0%	0.6%	66
1	29	3	150	0.1%	2.0%	47
1	31	22	1,131	0.7%	1.9%	49
1	38	36	1,001	1.2%	3.5%	27
1	40	30	1,162	1.0%	2.5%	38
1	43	26	472	0.8%	5.5%	20
2	100	32	707	1.0%	4.5%	23
2	113	48	801	1.6%	6.0%	16
3	119	1	124	0.0%	0.8%	64
3	123	18	520	0.6%	3.4%	28
3	127	12	744	0.4%	1.6%	50

[1] % calculé par rapport à l'ensemble des décrocheurs

[2] % calculé par rapport à l'inscription de chacune des écoles

UNIVERSITE DE MONTREAL

Tableau 3

Taux d'abandon de chaque école secondaire (suite)

Région	No de de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	Rang
3	129	51	1,515	1.7%	3.3%	29
3	130	38	1,557	1.2%	2.4%	41
3	131	26	954	0.8%	2.4%	41
2	134	4	590	0.1%	0.6%	66
5	137	45	241	1.5%	18.6%	4
4	138	26	1,551	0.8%	1.6%	50
3	145	26	920	0.8%	2.8%	35
3	151	1	256	0.0%	0.4%	69
3	152	24	1,015	0.8%	2.3%	44
3	170	1	516	0.0%	0.2%	75
3	172	1	361	0.0%	0.3%	72
3	179	13	774	0.4%	1.6%	50
3	180	12	809	0.4%	1.5%	54
5	195	11	769	0.4%	1.4%	55

[1] % calculé par rapport à l'ensemble des décrocheurs

[2] % calculé par rapport à l'inscription de chacune des écoles

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 3

Taux d'abandon de chaque école secondaire (suite)

Région	No de de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	Rang
2	207	51	867	1.7%	5.8%	17
2	224	93	1,636	3.0%	5.6%	18
4	229	3	726	0.1%	0.4%	69
4	245	28	2,159	0.9%	1.3%	59
5	250	1	984	0.0%	0.1%	77
4	253	67	739	2.2%	9.0%	9
4	255	162	1,903	5.3%	8.5%	10
5	256	21	1,070	0.7%	2.0%	47
4	261	10	708	0.3%	1.4%	55
4	270	5	791	0.2%	0.6%	66
4	279	31	1,098	1.0%	2.8%	35
4	284	41	1,077	1.3%	3.8%	26
3	288	14	831	0.5%	1.6%	50
5	291	119	2,193	3.9%	5.4%	21
5	300	92	1,112	3.0%	8.2%	12

[1] % calculé par rapport à l'ensemble des décrocheurs

[2] % calculé par rapport à l'inscription de chacune des écoles

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 3

Taux d'abandon de chaque école secondaire (suite)

Région	No de de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	Rang
5	306	9	1,007	0.3%	0.9%	63
4	315	22	727	0.7%	3.0%	32
4	331	7	566	0.2%	1.2%	60
4	338	17	601	0.6%	2.8%	35
4	351	18	773	0.6%	2.3%	44
4	358	1	342	0.0%	0.3%	72
4	362	1	231	0.0%	0.4%	69
5	371	8	557	0.3%	1.4%	55
5	379	1	307	0.0%	0.3%	72
4	380	23	731	0.7%	3.1%	31
5	384	19	736	0.6%	2.5%	38
5	385	4	510	0.1%	0.8%	64
3	602	1	392	0.0%	0.2%	75
2	604	40	1,334	1.3%	3.0%	32

[1] % calculé par rapport à l'ensemble des décrocheurs

[2] % calculé par rapport à l'inscription de chacune des écoles

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 3

Taux d'abandon de chaque école secondaire (suite)

Région	No de de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	Rang
3	605	206	1,862	6.7%	11.0%	7
5	607	37	1,628	1.2%	2.2%	46
5	609	50	1,539	1.6%	3.2%	30
5	615	78	3,159	2.5%	2.4%	41
3	617	103	2,476	3.3%	4.1%	25
1	622	63	461	2.0%	13.6%	5
2	623	145	545	4.7%	26.6%	2
2	624	98	357	3.2%	27.4%	1
3	625	62	233	2.0%	26.6%	2
2	627	86	2,019	2.8%	4.2%	24
2	628	112	1,994	3.6%	5.6%	18
5	629	35	2,466	1.1%	1.4%	55
1	630	109	1,691	3.5%	6.4%	15
4	631	10	106	0.3%	9.4%	8
2	633	100	2,060	3.3%	4.8%	22

[1] % calculé par rapport à l'ensemble des décrocheurs

[2] % calculé par rapport à l'inscription de chacune des écoles

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 3

Taux d'abandon de chaque école secondaire (suite)

Région	No de de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	Rang
4	634	65	2,213	2.1%	2.9%	34
1	904	56	817	1.8%	6.8%	14
2	911	15	180	0.5%	8.3%	11
2	915	8	639	0.3%	1.2%	60
2	916	64	534	2.1%	12.0%	6
Aucune information		33		1.1%		

[1] % calculé par rapport à l'ensemble des décrocheurs

[2] % calculé par rapport à l'inscription de chacune des écoles

région 5, qui compte 85 classes, se retrouve dans cette catégorie avec 1.1% de cas d'abandon.

Parmi les huit (8) écoles qui enregistrent de 60 à 93 cas de départs prématurés, c'est-à-dire de 2.0% à 2.9%, il faut signaler trois (3) polyvalentes dont les taux respectifs sont 2.1%, 2.5% et 2.8% pour un total de 77, 99 et 67 classes chacune; ces écoles sont

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

situées dans les régions 4, 5 et 2.

Outre ces polyvalentes, il faut souligner parmi les autres institutions dont le pourcentage s'établit entre 2.0% et 2.9%, deux (2) écoles de métiers des régions 1 et 2 dont le taux est de 2.0%: l'une est formée de 24 classes de 11e année et de secondaire V et l'autre de 14 classes de secondaire V seulement. Les trois (3) autres écoles sont: l'une de la région 2 avec 2.1% de cas d'abandon et dont l'inscription s'établit à 17 classes de secondaire V, général; une autre de la région 4, dont le taux est 2.2%, compte 24 classes de 10e, de 11e et de secondaire V; enfin, une école de la région 1, dont le pourcentage de décrocheurs est 2.9%, comprend 22 classes, soit 15 classes de secondaire II et III, options graduées et 7 classes de secondaire V, secteur commercial.

Des 11 écoles qui affichent plus de 92 cas d'abandon, soit de 3.0% à 6.7%, huit (8) sont des institutions de plus de 55 classes dont quatre (4) sont dites polyvalentes. Les trois (3) écoles de cette catégorie qui marquent un fort pourcentage d'abandon, sont deux (2) écoles de métiers de la région 2 dont les taux sont 3.2% et 4.7% pour un total de 13 et 19 classes chacune et une école de la région 5 dont le taux d'abandon est de 3.0% pour un total de 20 classes, secondaire V, général.

Comme il est fait mention à plusieurs reprises dans les statistiques précédentes, les pourcentages d'abandon n'ont de sens que dans la mesure où nous tenons compte de l'inscription totale de chacune des écoles puisque la population étudiante dans les différents établissements de la C.E.C.M. passe, au niveau secondaire, de 69 à 3,159 étudiants.

Le regroupement des écoles qui ont les pourcentages d'abandon scolaire les plus élevés par rapport à leur inscription totale, permet de relever certaines caractéristiques communes. L'inscription des établissements scolaires est tirée du document Relevé de l'inscription et des classes au 30 septembre 1971.

A l'aide de ces données, le tableau 4 permet de déceler, parmi les 15 écoles qui affichent les plus forts pourcentages par rapport à leur population respective, la présence des cinq (5) écoles de métiers qui dispensent cette option sur tout le territoire de la C.E.C.M. Le fait que c'est au sein de cette catégorie d'écoles que se retrouve le plus grand nombre de cas d'abandon scolaire et que trois (3) de ces établissements sont situés sur le territoire de la région 2, tandis que les deux (2) autres appartiennent aux régions 1 et 3, nous incite à nous demander si cette situation n'est pas responsable du taux élevé enregistré par la région 2. En effet, si nous

Tableau 4

Ecoles dont les pourcentages d'abandon scolaire sont les plus élevés

Région	No de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	%	Total des classes	Nombre de classes	Niveaux	Options
2	624	98	357	27.4%	13	5	11e	métiers
						8	Sec. V	métiers
2	914-623	145	545	26.6%	19	19	Sec. V	métiers
3	625	62	233	26.6%	14	14	Sec. V	métiers
5	137	45	241	18.6%	11	2	Sec. I	occupationnel
						1	Sec. II	occupationnel
						1	Sec. II	professionnel court
						2	Sec. III	occupationnel
						2	Sec. III	professionnel court
						1	10e	occupationnel
						2	10e	professionnel court
1	622	63	461	13.6%	24	5	11e	métiers
						19	Sec. V	métiers

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 4

Ecoles dont les pourcentages d'abandon scolaire sont les plus élevés (suite)

Région	No de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	%	Total des classes	Nombre de classes	Niveaux	Options
2	916	64	534	12.0%	17	17	Sec. V	général
3	605	206	1,862	11.0%	57	14	10e	options graduées
						33	11e	options graduées
						10	Sec. V	général
4	631	10	106	9.4%	5	2	Sec. I	occupationnel
						1	Sec. II	occupationnel
						2	10e	occupationnel
4	253	67	739	9.0%	23	5	10e	options graduées
						9	11e	options graduées
						9	Sec. V	commercial

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 4

Ecoles dont les pourcentages d'abandon scolaire sont les plus élevés (suite)

Région	No de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	%	Total des classes	Nombre de classes	Niveaux	Options
4	255	162	1,903	8.5%	60	29	11e	options graduées
						31	Sec. V	général
2	911	15	180	8.3%	6	6	Sec. V	métiers
5	300	92	1,112	8.2%	20	20	Sec. V	général
1	6-902	90	1,181	7.6%	22	9	Sec. II	options graduées
						6	Sec. III	options graduées
						7	Sec. V	commercial
1	20-904	56	817	6.8%	27	9	Sec. I	options graduées
						1	Sec. I	professionnel court
						8	Sec. II	options graduées
						1	Sec. II	professionnel court
						7	Sec. III	options graduées
						1	Sec. III	professionnel court

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 4

Ecoles dont les pourcentages d'abandon scolaire sont les plus élevés (suite)

Région	No de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	%	Total des classes	Nombre de classes	Niveaux	Options
1	140-630	109	1,691	6.4%	68	11	Sec. I	options graduées
						2	Sec. I	professionnel court
						5	Sec. I	occupationnel
						11	Sec. II	options graduées
						2	Sec. II	professionnel court
						4	Sec. II	occupationnel
						9	Sec. III	options graduées
						2	Sec. III	professionnel court
						2	Sec. III	occupationnel
						9	10e	options graduées
						1	10e	professionnel court
						1	10e	occupationnel
						9	11e	options graduées

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 5

Taux d'abandon scolaire de chacune des régions

excluant les écoles de métiers

Région	N. décrocheurs total	N. décrocheurs (métiers)	Inscription totale	Inscription nette	% réel	% net
1	468	63	9,351	8,890	5.0%	4.4%
2	897	258	14,263	13,181	6.3%	4.8%
3	610	62	17,139	16,906	3.6%	3.2%
4	537	-	17,585	17,585	3.1%	3.1%
5	530	-	19,038	19,038	2.8%	2.8%
Aucune information	33					
Total	3,075	383	77,376	75,600	3.9%	3.6%

soustrayons les cas d'abandon scolaire des écoles de métiers du nombre total des décrocheurs de chacune des régions, le calcul des pourcentages des cas d'abandon basé sur cette inscription nette montre que le taux de la région 2 s'est rapproché de celui des autres régions. Selon les calculs antérieurs, l'écart par rapport à la moyenne des cinq (5) régions était de 2.4%, il n'est plus que de

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

1.2% (Tableau 5). De plus, l'ordre des régions correspond exactement, dans ce cas, au niveau socio-économique tel que défini par Forest (1972).

A la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, ce sont donc les écoles de métiers qui fournissent les plus hauts pourcentages d'abandon scolaire et cette situation est partiellement responsable du taux élevé de la région 2. Le même phénomène se répète à la Commission Scolaire Régionale du Saguenay où l'Institut de Technologie se classe au premier rang, avec 16.5% de décrocheurs.

Il n'est pas possible, au niveau des écoles, d'isoler l'option "professionnel court" puisque cette voie d'apprentissage est toujours offerte soit avec des classes d'options graduées, soit avec des classes du secteur occupationnel, mais il semble qu'elle ait une influence non négligeable sur les pourcentages d'abandon scolaire.

Ces statistiques viennent confirmer l'énoncé de Scales (1969) qui conclut, au terme d'une étude faite sur l'évaluation des programmes pré-professionnels spécialement conçus pour répondre aux besoins des étudiants qui risquent de quitter l'école prématurément, que ces programmes n'apportent pas les résultats escomptés.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En plus des options "métiers" et "professionnel court", le secteur occupationnel est également une voie d'apprentissage d'où sont issus de nombreux décrocheurs. Les deux (2) écoles de la C.E.C.M. dites centres occupationnels atteignent des taux de 9.4% (région 4) et de 18.6% (région 5). C'est peut-être d'ailleurs ce qui explique le pourcentage élevé de la polyvalente no 630 de la région 1 qui intègre, à ses 1,691 étudiants, 253 élèves de ce secteur, soit 15.0% de sa population. Cette polyvalente est d'ailleurs celle qui possède le plus de classes du secteur occupationnel, soit un total de 12 classes sur 68; les autres écoles regroupent neuf (9) classes, sept (7) classes ou moins. A la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, les statistiques sont identiques: 108 départs sur une inscription totale de 716 étudiants, soit 15.0% de la population de ce secteur.

Enfin, l'observation attentive du Tableau 4 permet encore de déceler que les écoles qui fournissent les taux d'abandon scolaire les plus élevés sont surtout constituées d'institutions qui dispensent des cours du niveau de secondaire V, soit 11 écoles sur 15. A l'aide du Relevé de l'inscription et des classes au 30 septembre 1971, il ressort que neuf (9) établissements font exception à cette règle. Ce sont: une école de la région 1 dont le taux d'abandon scolaire s'élève

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

à 5.5% par rapport à son inscription, deux (2) écoles de la région 2 dont les taux se situent à 3.0% et 4.8%, trois (3) écoles de la région 3 (4.1%, 3.3% et 2.4%), une (1) école de la région 4 (1.6%) et enfin, deux (2) écoles de la région 5 (2.2% et 5.4%).

A la suite de ces observations, nous pouvons nous demander si le gigantisme, c'est-à-dire le regroupement de plusieurs classes au sein d'un même établissement, affecte les taux d'abandon scolaire.

Le tableau 6 révèle que deux (2) polyvalentes sur huit (8) ont un taux d'abandon plus élevé que celui de leur région respective; ce sont: une école de plus de 2,000 élèves et une autre dans la catégorie de 1,500 à 2,000 étudiants. Par contre, cinq (5) polyvalentes sur huit (8) ont un taux d'abandon supérieur à celui de la moyenne des cinq (5) régions administratives évalué à 3.9%.

Aucune école de plus de 2,000 élèves ne se situe dans le dernier cinquième lorsque nous considérons le rang qu'elles occupent. Trois (3) de ces écoles se classent dans le troisième (3e) cinquième et cinq (5) d'entre elles, dans le quatrième (4e) cinquième.

Parmi les dix (10) écoles qui ne sont pas dites polyvalentes, quatre (4) institutions ont un taux d'abandon supérieur à celui de leur région; la même proportion existe lorsque ces pourcentages sont

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 6

Taux d'abandon dans les écoles les plus populeuses

Région	No de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1] absolu	% [2] région	Rang	Rang cinquième
		Ecoles de 2,000 étudiants et plus					
5	p [3] 615	78	3,159	2.4%	2.8%	41	3/5
3	p 617	103	2,476	+ 4.1%	3.6%	25	4/5
5	p 629	35	2,466	1.4%	2.8%	55	3/5
4	p 634	65	2,213	2.9%	3.1%	34	4/5
5	291	119	2,193	+ 5.4%	2.8%	21	4/5
4	245	28	2,159	1.3%	3.1%	59	3/5
2	p 633	100	2,060	4.8%	6.3%	22	4/5
2	p 627	86	2,019	4.2%	6.3%	24	4/5

[1] % par rapport à l'inscription de chaque école

[2] % par rapport à l'inscription de chaque région

[3] p = polyvalente

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 6

Taux d'abandon dans les écoles les plus populeuses (suite)

Région	No de l'école	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1] absolu	% [2] région	Rang	Rang cinquième
		Ecoles de 1,500 à 2,000 étudiants					
2	p 628	112	1,994	5.6%	6.3%	18	5/5
4	255	162	1,903	+ 8.5%	3.1%	10	5/5
3	605	206	1,862	+11.0%	3.6%	7	5/5
1	p 630	109	1,691	+ 6.4%	5.0%	15	5/5
2	224	93	1,636	5.6%	6.3%	18	5/5
5	607	37	1,628	2.2%	2.8%	46	3/5
3	130	38	1,557	2.4%	3.6%	41	3/5
4	138	26	1,550	1.6%	3.1%	50	3/5
5	609	50	1,539	+ 3.2%	2.8%	30	4/5
3	129	51	1,515	3.3%	3.6%	29	4/5

[1] % par rapport à l'inscription de chaque école

[2] % par rapport à l'inscription de chaque région

[3] p = polyvalente

comparés à celui du taux moyen des cinq (5) régions administratives.

Ainsi, des 18 écoles les plus populeuses, six (6) institutions ont un taux plus élevé que la moyenne de leur région tandis que neuf (9) écoles sur 18 ont un taux supérieur à la moyenne des cinq (5) régions administratives.

Si nous comparons ces résultats à ceux des écoles de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, nous pouvons constater (Tableau 7) qu'aucune école de plus de 1,000 étudiants ne se classe dans le dernier cinquième. Comme à Montréal, c'est une école de métiers qui atteint le pourcentage le plus élevé (16.5%); les trois (3) polyvalentes ont un taux d'abandon supérieur à celui de l'ensemble de la Commission Scolaire évalué à 6.7% mais il faut remarquer, cependant, que si les deux (2) polyvalentes de plus de 2,000 étudiants ont un pourcentage légèrement supérieur (9.8% et 8.8%) à celui de l'ensemble de la Commission Scolaire, la troisième (3e) polyvalente, qui ne reçoit que 367 étudiants, possède un taux de 10.6%, soit 1.5 fois plus élevé que celui de l'ensemble du territoire. Si nous examinons les cours offerts à cette polyvalente, l'éventail est le suivant: enseignement spécialisé, 7e recyclage pour ceux qui doivent attendre un an avant d'entreprendre le cours secondaire, cours d'initiation au travail, secondaire I, II et III.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 7

Taux d'abandon dans les écoles de plus de 300 étudiants

à la Commission Scolaire Régionale du Saguenay

Nom de l'école		Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	Rang	Rang cinquième
		Ecoles de 2,000 étudiants et plus				
Ch.-Gravel	p [2]	282	2,856	+ 9.87%	3	4/5
de la Baie	p	182	2,051	+ 8.87%	4	4/5
		Ecoles de 1,000 à 2,000 étudiants				
Laure-Conan		78	1,602	4.86%	7	2/5
Lafontaine		60	1,343	4.46%	8	2/5
Dominique Racine		59	1,086	5.43%	6	3/5
		Ecoles de moins de 1,000 étudiants				
Bon-Conseil		43	651	6.6%	5	3/5
Institut de Techn.		100	606	+16.5%	1	5/5
Bon-Pasteur		7	425	1.6%	10	1/5
Jacques-Cartier		3	403	0.7%	11	1/5
Durocher		7	368	1.9%	9	1/5
Fréchette	p	39	367	+10.6%	2	5/5

[1] % par rapport à l'inscription

[2] p = polyvalente

UNIVERSITE DE MONTREAL

Pour résumer cette partie sur l'ampleur et la localisation du phénomène de l'abandon scolaire, nous pouvons dire que, globalement, le taux de décrochage scolaire à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est relativement faible puisqu'il se situe à 3.9%. Cependant, certaines voies d'apprentissage, tels l'option "métiers" et le secteur "occupationnel", atteignent des taux relativement élevés par rapport à l'ensemble de leur population, soit 27.4% pour l'école qui possède le plus fort pourcentage dans le premier cas et 18.6% pour celle qui obtient le plus haut taux dans le second cas. L'option "métiers" semble même avoir un effet indéniable sur le taux de la région 2; celle-ci compte, en effet, trois (3) institutions de ce genre sur son territoire. Il nous est impossible au niveau de l'analyse globale des écoles, d'isoler le secteur "professionnel court" bien qu'il semble que son influence soit non négligeable.

Outre ces voies d'apprentissage, il apparaît clairement que ce sont les écoles qui offrent le niveau terminal qui sont le plus affectées par l'abandon scolaire bien que celles qui regroupent des étudiants de 10e et de 11e années voient également leur inscription décroître en cours d'année. Le gigantisme ou le fait que les établissements scolaires puissent regrouper de 65 à 100 classes ne semble pas avoir un effet déterminant sur l'abandon des études: aucune de ces écoles

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

de 2,000 étudiants et plus ne se classe dans le dernier cinquième. Parmi les écoles qui regroupent plus de 1,000 étudiants, un tiers (1/3) de ces établissements atteignent un pourcentage d'abandon plus élevé que celui de leur région respective et la moitié (1/2) ont un taux supérieur à celui de l'ensemble de la C.E.C.M. Ces remarques sont renforcées par les statistiques de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay.

Nous pouvons donc conclure au terme de cette analyse sur l'ampleur et la localisation de l'abandon scolaire que ce phénomène est relié à la nature des cours offerts et au type de clientèle desservie, mais ne dépend pas directement du nombre d'étudiants regroupés au sein d'une même institution.

Identité des décrocheurs

Cette localisation du phénomène de l'abandon des études nous amène à préciser l'identité des décrocheurs au point de vue personnel, familial et scolaire.

A. Au point de vue personnel

Le tableau 8 définit les décrocheurs comme étant des garçons plutôt que des filles, dans une proportion de 54.9% par rapport à 45.1%. L'inscription totale à la C.E.C.M. est composée de 51.3% de garçons et 48.7% de filles. Ces données confirment les résultats

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 8

Sexe des décrocheurs

Sexe	Nombre de décrocheurs	%
Garçons	1,688	54.9%
Filles	1,387	45.1%
Total	3,075	100.0%

de Rochat (1968) et ceux de Lichter et al. (1962) et paraissent renforcer l'énoncé de ces derniers qui affirment que les filles semblent mieux s'adapter au milieu scolaire que les garçons.

Les résultats de la C.E.C.M., pour l'année scolaire 1970-1971, offrent des taux similaires, soit 55.8% de garçons et 44.2% de filles. Il n'en est pas de même cependant à la Commission Scolaire Régionale du Saguenay (1973) où les taux sont presque les mêmes mais inversés, soit 46.4% de garçons et 53.6% de filles.

La répartition des âges des décrocheurs (Tableau 9) présente une courbe presque normale qui atteint le point le plus élevé à

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 9

Pourcentage des décrocheurs selon l'âge

Age	Nombre de décrocheurs	%
13-14 ans	47	1.5%
15 ans	261	8.5%
16 ans	703	22.9%
17 ans	908	29.5%
18 ans	676	22.0%
19 ans	273	8.9%
20-21 ans	69	2.2%
Aucune information	138	4.5%
Total	3,075	100.0%

17 ans avec 29.5% de cas d'abandon; à 16 et à 18 ans, les pourcentages sont à peu près les mêmes, soit 22.9% et 22.0%; il en est de même à 15 et à 19 ans où les taux sont de 8.5% et 8.9%. Le groupe de 13 et 14 ans offre un peu moins de décrocheurs, soit 1.5% tandis que celui des 20 et 21 ans compte 2.2% de cas d'abandon. Ces données

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 10

Taux comparatifs des décrocheurs selon l'âge au 30 septembre

(données officielles de la C.E.C.M.)

	1970-1971		1971-1972	
Age	Nombre de décrocheurs	%	Nombre de décrocheurs	%
13 ans	159	4.3%	50	1.3%
14 ans	398	10.8%	325	7.9%
15 ans	1,069	28.9%	908	22.0%
16 ans	999	27.0%	1,190	28.8%
17 ans	728	19.7%	1,006	24.5%
18 ans	257	7.0%	475	11.6%
19 ans	50	1.3%	135	3.2%
plus 20 ans	19	0.5%	30	0.7%
Aucune information	17	0.5%	-	-
Total	3,696	100.0%	4,119	100.0%

font également apparaître que 10.0% des décrocheurs enfreignent la loi de la fréquentation scolaire.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ces résultats sont semblables à ceux des rapports statistiques de la C.E.C.M. pour l'année scolaire 1971-1972 (Tableau 10), si nous tenons compte que, dans ce rapport, la C.E.C.M. calcule l'âge des décrocheurs au 30 juin 1971 tandis que nous avons évalué leur âge au moment du départ. Il faut noter cependant que pour l'année 1970-1971, les groupes de 15 et 16 ans présentent un palier qui n'existe pas l'année suivante.

Le pourcentage des décrocheurs illégaux, en supposant que ces derniers auront un an de plus au moment du départ, indique qu'en 1970-1971, il était de 15.1% et qu'en 1971-1972, il est passé à 9.2%. Le taux obtenu à partir de l'âge au moment du départ est 10.0%.

Le document de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay ne fait pas mention du moment de l'année qui a servi de base pour évaluer l'âge des décrocheurs. Cependant, nous pouvons constater que c'est également à 17 ans que se retrouve le plus grand nombre de décrocheurs, soit 23.2%. Il faut aussi souligner que 20.0% des adolescents de cette région enfreignent la loi de la fréquentation scolaire, soit le double (2) de ceux de la C.E.C.M.

L'étude des deux (2) variables, âge et sexe (Tableau 11), fait apparaître que si, globalement, les filles sont moins susceptibles

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 11

Age et sexe des décrocheurs

Age	Garçons N	Garçons %	Filles N	Filles %	Total N	Total %
13-14 ans	11	0.4%	36	1.2%	47	1.5%
15 ans	119	3.9%	142	4.6%	261	8.5%
16 ans	338	11.0%	365	11.9%	703	22.9%
17 ans	488	15.9%	420	13.7%	908	29.5%
18 ans	422	13.7%	254	8.3%	676	22.0%
19 ans	198	6.4%	75	2.4%	273	8.9%
20-21 ans	61	2.0%	8	0.3%	69	2.2%
Aucune information	51	1.7%	87	2.8%	138	4.5%
Total	1,688	54.9%	1,387	45.1%	3,075	100.0%

d'abandonner que les garçons, soit 45.1% par rapport à 54.9%, il n'en est pas de même pour les groupes de 16 ans et moins; dans toutes ces catégories, le pourcentage des filles qui abandonnent surpasse celui des garçons. Il faut remarquer également que c'est à 17 ans que les pourcentages d'abandon scolaire sont les plus élevés tant pour les garçons que pour les filles.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 12

Pourcentage des décrocheurs selon le chef de résidence

Chef de résidence	Nombre de décrocheurs	%
Père et mère	2,510	81.6%
Père ou mère	445	14.5%
Autre personne	120	3.9%
Total	3,075	100.0%

Afin de tracer, avec le plus de précision possible, le portrait-type du décrocheur, il convient d'ajouter aux caractéristiques personnelles que nous avons dégagées, celles du milieu familial dont il est issu.

B. Au point de vue familial

A l'aide du tableau 12, il est possible de déceler que 18.4% de ceux qui abandonnent leurs études appartiennent à des foyers dont le chef de résidence est soit le père, soit la mère, soit une autre personne. Les statistiques officielles du Recensement du Canada (1971) indiquent qu'à Montréal, 784,750 hommes et femmes mariés sont

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 13

Pourcentage des décrocheurs dont l'un des parents est décédé

Père	N	%	Mère	N	%
Vivant	2,855	92.8%	Vivante	3,006	97.8%
Décédé	220	7.2%	Décédée	69	2.2%
Total	3,075	100.0%	Total	3,075	100.0%

maintenant veufs (veuves) ou divorcés (divorcées), soit 8.3% de la population âgée de plus de 15 ans. Ces statistiques n'incluent pas les personnes séparées. Le pourcentage des décrocheurs issus de ces foyers est donc 2.2 fois plus élevé que dans le reste de la population.

De ces foyers désunis, le tableau 13 précise que 7.2% sont dûs à la mort du père et 2.2% à celle de la mère. Le reste, soit 9.0%, aurait pour cause une autre raison que le décès d'un des parents. Les statistiques officielles révèlent que la population de Montréal est constituée de 5.3% de veuves et de 1.3% de veufs, c'est-à-dire que notre population de décrocheurs compte 1.3 fois plus de foyers dont

le père est décédé et 1.5 fois plus de ces foyers dont la mère est décédée.

La description du phénomène de l'abandon prématuré des études serait incomplète sans chercher à connaître la situation scolaire de ces jeunes au moment du départ.

C. Au niveau scolaire

L'analyse du dossier scolaire des décrocheurs permet d'abord de préciser le niveau terminal atteint dans les cours communs, c'est-à-dire les sciences religieuses, le français, l'anglais et les mathématiques, puis les retards scolaires accumulés au cours des années précédentes et le rythme d'apprentissage dans lequel ces jeunes ont été classés. L'examen de la fiche d'absence et des notes obtenues durant la dernière année de fréquentation scolaire peut également fournir des indices sur les facteurs susceptibles d'avoir entraîné la décision d'abandonner prématurément les études.

1. Niveaux

Le niveau atteint en sciences religieuses correspond, en général, au degré de scolarité le plus élevé dans lequel se situe l'étudiant puisque, à cause du caractère particulier de cette matière d'enseignement, c'est dans cette discipline qu'il existe le moins

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 14

Pourcentage des décrocheurs selon l'inscription par niveaux

Niveaux	Nombre de décrocheurs	Inscription	%
I	64	15,027	0.4%
II	159	15,081	1.1%
III	358	12,813	2.8%
10e	566	13,739	4.2%
11e- V	1,145	21,033	5.4%
Aucune information	785	-	-
Total	3,075	77,693	3.9%

d'échecs susceptibles d'entraîner des redoublements. Le tableau 14 permet d'affirmer que le pourcentage des décrocheurs calculé sur l'inscription totale à chacun des niveaux est de 0.4% en secondaire I, 1.1% en secondaire II, 2.8% en secondaire III, 4.2% en 10e année et 5.4% en 11e année et en secondaire V. Les pourcentages d'abandon scolaire sont d'environ deux fois et demie (2.5) plus élevés d'un niveau à l'autre jusqu'en secondaire III; ils augmentent par la suite d'environ une fois et demie (1.5) pour les autres niveaux. Il n'est

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

malheureusement pas possible, à l'aide du code des matières, de faire la distinction entre les étudiants inscrits en 11e année et en secondaire V puisque la codification est la même à ces deux (2) niveaux pour l'année 1971-1972.

A la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, les taux s'établissent comme suit: cours d'initiation au travail, 15.0%, secondaire I, 1.8%, secondaire II, 4.8%, secondaire III, 9.2%, secondaire IV, 9.3%, 11e et secondaire V, 9.2%. Il est difficile d'établir une comparaison juste entre ces deux (2) commissions scolaires puisqu'à Montréal, le cours d'initiation au travail est intégré à chacun des niveaux. Il se dégage cependant qu'à la Commission Scolaire du Saguenay comme à Montréal, le pourcentage des décrocheurs est deux fois et demie (2.5) plus élevé de secondaire I à secondaire II mais c'est le seul point commun; de secondaire II à secondaire III, le pourcentage est presque le double, puis, aux autres niveaux, il atteint une très grande stabilité alors qu'à Montréal, les taux sont beaucoup plus faibles mais ils croissent régulièrement.

En comparant les niveaux atteints par les décrocheurs dans les cours communs (Tableau 15), la première remarque qui s'impose concerne les pourcentages pour lesquels nous n'avons aucune information. En français, le faible taux de cette catégorie par rapport

Tableau 15

Pourcentage des décrocheurs selon les niveaux atteints dans les cours communs

	Sec. I		Sec. II		Sec. III		10e		11e et Sec. V		Aucune information		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Sc. rel.	64	2.1%	159	5.2%	356	11.6%	566	18.4%	1,145	37.2%	785	25.5%	3,075	100.0%
Fr.	78	2.5%	204	6.6%	1,057	34.4%	629	20.5%	794	25.8%	313	10.2%	3,075	100.0%
Ang.	82	2.7%	228	7.4%	945	30.7%	630	20.5%	569	18.5%	621	20.2%	3,075	100.0%
Math.	76	2.5%	187	6.1%	405	13.2%	650	21.1%	272	8.8%	1,485	48.3%	3,075	100.0%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

aux autres disciplines s'explique par le fait que cette matière est obligatoire pour tous les étudiants, à tous les niveaux. Le 10.2% représente le pourcentage des jeunes qui n'ont pas fait de choix de cours à la fin de l'année scolaire précédente parce qu'ils avaient déjà décidé, sans doute, de mettre un terme à leurs études. En mathématiques, plusieurs étudiants ne sont pas astreints à s'inscrire à cette discipline pour compléter le profil scolaire qu'ils ont choisi. Cette situation explique le taux élevé (48.3%) de la catégorie dite "aucune information". Il en est de même en sciences religieuses et en anglais lorsque l'étudiant a accumulé le nombre d'unités suffisant pour obtenir sa certification.

La deuxième remarque qui s'impose en ce qui a trait au tableau 15 concerne la disparité des niveaux atteints par les décrocheurs dans les différents cours communs. Comme les sciences religieuses comptent généralement moins d'absences susceptibles d'entraîner des redoublements, cette discipline peut servir de base à l'analyse des autres pourcentages. Il en résulte que le taux des décrocheurs, évalué par rapport à l'ensemble des décrocheurs, est presque le double d'une année à l'autre en secondaire I, 5.2% en secondaire II, 11.6% en secondaire III et 5.2% en secondaire IV.

Lorsque nous comparons les niveaux où se situent les décrocheurs en français, en anglais et en mathématiques par rapport aux sciences religieuses, nous remarquons, dès le secondaire I, qu'un certain nombre d'étudiants ont subi des échecs et sont ainsi ralentis dans leur carrière scolaire. En effet, l'écart est de 0.4% en français et en mathématiques et de 0.6% en anglais par rapport aux sciences religieuses. Au niveau de secondaire II, cet écart est de 0.9% en mathématiques, 1.3% en français et 2.2% en anglais mais c'est surtout en secondaire III, au moment où ces jeunes parviennent en général à la limite de l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire que la disparité des niveaux est la plus marquée. Tandis que 11.6% des décrocheurs se situent au niveau de secondaire III, en sciences religieuses, ce pourcentage passe à 34.4% en français, soit un écart de 22.8%, et à 30.7% en anglais, soit 19.1% de plus qu'en sciences religieuses. Si, en mathématiques, les redoublements dûs aux échecs semblent moins apparents (écart: 1.6%), il ne faut pas perdre de vue qu'une sorte de sélection est effectuée puisque 45.3% des étudiants ont choisi des options n'exigeant pas cette discipline.

En 10e année, l'écart entre les niveaux entre les différentes matières est de nouveau moins prononcé: il n'est plus que de 2.1% en français et en anglais et de 2.4% en mathématiques par rapport aux

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

sciences religieuses. Nous pouvons supposer que bon nombre de jeunes en difficultés au plan scolaire, n'étant plus soumis à la loi de la fréquentation scolaire, ont déjà quitté l'école.

L'étude de ce tableau sur la disparité des niveaux atteints dans les différentes disciplines laisse présager des retards scolaires accumulés au cours des années précédentes pour une partie importante de la population des décrocheurs.

2. Retards scolaires

Les retards scolaires sont évalués à partir de l'âge moyen qu'ont, en général, les étudiants lorsqu'ils atteignent un niveau de scolarité donné. L'échelle utilisée est la suivante:

Années de scolarité	Age chronologique
1	6 - 7 ans
2	7 - 8 ans
3	8 - 9 ans
4	9 - 10 ans
5	10 - 11 ans
6	11 - 12 ans
Secondaire I	12 - 13 ans
Secondaire II	13 - 14 ans
Secondaire III	14 - 15 ans
Secondaire IV	15 - 16 ans
	16 - 17 ans
Secondaire V	17 - 18 ans

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Les tableaux 16, 17, 18 et 19 (Appendice B) indiquent en détail la répartition des décrocheurs à chacun des niveaux pour les matières suivantes: le français, l'anglais, les sciences religieuses et les mathématiques; les traits pointillés mettent en évidence l'âge chronologique qui correspond normalement au niveau donné.

Le tableau 20 résume la scolarité suivie par la population des décrocheurs pour les quatre (4) disciplines mentionnées précédemment. Le nombre d'années de retards est indiqué de 1 à 5; 0 signifie une scolarité régulière et -1 une scolarité accélérée. Les résultats mettent en évidence le fait que 3.8% seulement de la population des décrocheurs de secondaire I ont suivi une scolarité normale en français, 3.7% en anglais, 4.7% en sciences religieuses et 3.9% en mathématiques. Par contre, 92.3% des décrocheurs de secondaire I accusent des retards scolaires en français: 14.1% des retards d'un (1) an, 50.0% des retards de deux (2) ans, 17.9% des retards de trois (3) ans et 10.3% des retards de quatre (4) ans. En anglais, les retards scolaires s'élèvent à 93.9%; la proportion des décrocheurs pour chacune des années de retard est semblable à celle du français.

En secondaire [illegible] sujet (3.5%) a suivi une scolarité accélérée en mathématiques. Le pourcentage des décrocheurs dont l'âge correspond au niveau scolaire est d'environ 8.0%. Les retards

Tableau 20

Années de retards scolaires par matière

Matière	Nombre d'années de retard	Sec. I N	Sec. I % [1]	Sec. II N	Sec. II %	Sec. III N	Sec. III %	10e N	10e %	11e-V N	11e-V %
	-1	-	-	-	-	2	0.2%	-	-	4	0.5%
	0	3	3.8%	16	7.9%	152	14.4%	139	22.1%	573	72.2%
	1	11	14.1%	67	32.8%	397	37.6%	245	39.0%	148	18.6%
	2	39	50.0%	82	40.2%	318	30.1%	156	24.8%	35	4.4%
	3	14	17.9%	23	11.3%	108	10.2%	52	8.3%	7	0.9%
	4	8	10.3%	2	1.0%	27	2.6%	7	1.1%	-	-
	5	-	-	-	-	1	0.1%	-	-	-	-
	Aucune information	3	3.8%	14	6.9%	52	4.9%	30	4.8%	27	3.4%
	Total	78	100.0%	204	100.0%	1,057	100.0%	629	100.0%	794	100.0%

[1] % par rapport au nombre total de décrocheurs de ce niveau et de cette matière

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 20

Années de retards scolaires par matière (suite)

Matière	N. d'années de retard	Sec. I N	Sec. I % [1]	Sec. II N	Sec. II %	Sec. III N	Sec. III %	10e N	10e %	11e-V N	11e-V %
Anglais	-1	-	-	-	-	2	0.2%	-	-	3	0.5%
	0	3	3.7%	15	6.6%	140	14.8%	153	24.3%	429	75.4%
	1	11	13.4%	66	28.9%	354	37.5%	241	38.3%	98	17.2%
	2	41	50.0%	85	37.3%	281	29.7%	145	23.0%	16	2.8%
	3	19	23.2%	40	17.5%	103	10.9%	51	8.1%	1	0.2%
	4	6	7.3%	5	2.2%	27	2.9%	9	1.4%	-	-
	5	-	-	2	0.9%	1	0.1%	-	-	-	-
	Aucune information	2	2.4%	15	6.6%	37	3.9%	31	4.9%	22	3.9%
	Total	82	100.0%	228	100.0%	945	100.0%	630	100.0%	569	100.0%

[1] % par rapport au nombre total de décrocheurs de ce niveau et de cette matière

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 20

Années de retards scolaires par matière (suite)

Matière	N. d'années de retard	Sec. I N	Sec. I % [1]	Sec. II N	Sec. II %	Sec. III N	Sec. III %	10e N	10e %	11e-V N	11e-V %
Sciences religieuses	-1	-	-	-	-	2	0.6%	3	0.5%	8	0.7%
	0	3	4.7%	17	10.7%	87	24.4%	270	47.7%	864	75.5%
	1	8	12.5%	59	37.1%	148	41.6%	180	31.8%	176	15.4%
	2	34	53.1%	54	34.0%	79	22.2%	65	11.5%	41	3.6%
	3	13	20.3%	20	12.6%	23	6.5%	21	3.7%	9	0.8%
	4	4	6.3%	-	-	1	0.3%	-	-	-	-
	5	-	-	-	-	-	-	1	0.2%	-	-
	Aucune information	2	3.1%	9	5.7%	16	4.5%	26	4.6%	47	4.1%
	Total	64	100.0%	159	100.0%	356	100.0%	566	100.0%	1,145	100.0%

[1] % par rapport au nombre total de décrocheurs de ce niveau et de cette matière

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 20

Années de retards scolaires par matière (suite)

Matière	N. d'années de retard	Sec. I N	Sec. I % [1]	Sec. II N	Sec. II %	Sec. III N	Sec. III %	10e N	10e %	11e-V N	11e-V %
Mathématiques	-1	-	-	1	0.5%	1	0.2%	2	0.3%	2	0.7%
	0	3	3.9%	16	8.6%	85	21.0%	244	37.6%	197	72.4%
	1	10	13.2%	69	36.9%	157	38.8%	223	34.3%	50	18.4%
	2	38	50.0%	68	36.4%	107	26.4%	119	18.3%	12	4.4%
	3	15	19.7%	20	10.7%	33	8.1%	33	5.1%	-	-
	4	8	10.5%	1	0.5%	5	1.2%	3	0.5%	-	-
	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Aucune information	2	2.6%	12	6.4%	17	4.2%	26	4.0%	11	4.0%
	Total	76	100.0%	187	100.0%	405	100.0%	650	100.0%	272	100.0%

[1] % par rapport au nombre total de décrocheurs de ce niveau et de cette matière

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

scolaires s'élèvent à environ 85.0% pour les quatre (4) disciplines mentionnées et ils s'établissent comme suit: les retards d'un (1) an atteignent environ 35.0%, ceux de deux (2) ans, 37.0%, ceux de trois (3) ans, 12.0%. En français et en anglais, les retards de quatre (4) ans sont respectivement de 1.0% et de 2.2%.

En secondaire III, 0.2% des décrocheurs sont en avance en langues et en mathématiques. La scolarité est normale, en français et en anglais, pour environ 15.0% des sujets; en sciences religieuses, pour le quart (1/4) et en mathématiques, pour le cinquième (1/5) de cette population. Les retards scolaires en langues s'échelonnent comme suit: retards d'un (1) an, 38.0%, deux (2) ans, 30.0%, trois (3) ans, 10.0%, quatre (4) ans, 3.0%, cinq (5) ans, 0.1%. En sciences religieuses, les retards d'un (1) an à quatre (4) ans se répartissent comme suit: 41.6%, 22.2%, 6.5%, 0.3%. En mathématiques: 38.8%, 26.4%, 8.1% et 1.2%.

En 10e année, 0.5% des sujets sont en avance en sciences religieuses et 0.3% en mathématiques. La scolarité est régulière, en langues, pour un peu moins du quart (1/4) de cette population et en sciences religieuses, pour près de la moitié (1/2) de celle-ci. En mathématiques, la scolarité est normale pour 37.6% des décrocheurs de ce niveau. Les retards scolaires, en langues, affectent

ainsi plus de 70.0% des décrocheurs de 10e année. Les taux de retards d'un (1) à quatre (4) ans sont environ: 38.0%, 24.0%, 8.0% et 1.0%; en sciences religieuses: 31.8%, 11.5%, 3.7%; en mathématiques: 34.3%, 18.3%, 5.1% et 0.5%.

Au niveau de 11e année et de secondaire V, nous pouvons dire qu'environ 0.5% des sujets ont suivi une scolarité accélérée dans les quatre (4) disciplines étudiées. Environ 15.0% des sujets ont au moins une (1) année de retards scolaires, 4.0% au moins deux (2) ans de retards et 0.8% au moins trois (3) ans de retards.

Si nous comparons ces résultats à ceux d'une enquête faite sur les retards scolaires au niveau élémentaire et publiée dans la Revue de l'Institut Pédagogique National (1958), ces données révèlent que 68% des élèves du cours élémentaire sont, soit en avance (8.1%), soit dans la classe correspondant à leur âge (60.0%). Il apparaît à la lumière de ces statistiques que bien peu de nos décrocheurs du secondaire se retrouvent dans ce groupe qui a cheminé normalement tout au long du cours élémentaire. Nos résultats se rapprochent beaucoup plus des observations faites par Villars (1972), dans son étude sur l'Inadaptation scolaire et la délinquance, lorsqu'il évalue à 30.8% l'ensemble des sujets non retardés de son échantillon de jeunes mésadaptés. Nos résultats montrent que 883 sujets sur 2,762 étudiants

inscrits ont suivi une scolarité normale en français, soit 31.9%; en anglais, 740 sur 2,454, soit 30.1%; en sciences religieuses, 1,241 sujets sur 2,290, soit 54.1% et en mathématiques, 545 sujets sur 1,590, soit 34.2%. Nous pouvons ainsi remarquer, qu'outre les sciences religieuses qui présentent un caractère bien particulier, les deux (2) matières obligatoires, le français et l'anglais, obtiennent des taux semblables à ceux de Villars. Si les mathématiques atteignent un pourcentage légèrement supérieur, il ne faut pas oublier que cette discipline n'est pas obligatoire dans tous les profils scolaires et qu'une sorte de sélection naturelle s'est effectuée.

De plus, si, pour évaluer ces résultats, nous tenons compte de la remarque de Villars (1972) qui juge qu'un retard scolaire égal ou supérieur à deux (2) ans correspond, pour un étudiant âgé de 14 ans, à un échec scolaire irréversible, nous pouvons dire qu'environ 80% des décrocheurs de secondaire I, 50% de ceux qui ont abandonné leurs études en secondaire II et 35% des jeunes qui ont quitté l'école en secondaire III se retrouvent dans cette situation. En général, les étudiants de 10e, 11e et secondaire V ont plus de 14 ans mais, si ce critère s'applique, près du quart (1/4) de la population des décrocheurs de 10e année et 5% de celle de 11e année et de secondaire V est ainsi handicapée.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 21

Pourcentage des décrocheurs selon la voie d'apprentissage en français ou en anglais

Voies	Français		Anglais	
	N	%	N	%
Pratique	68	2.2%	-	-
Prof. court	67	2.2%	130	4.2%
Allégée	1,532	49.8%	2,029	66.0%
Régulière	1,050	34.1%		
Enrichie	45	1.5%	295	9.6%
Aucune information	313	10.2%	621	20.2%
Total	3,075	100.0%	3,075	100.0%

3. Rythme d'apprentissage

Afin d'adapter les programmes d'enseignement au rythme d'apprentissage individuel, les profils scolaires ont été subdivisés en un éventail de cours dits pratique, professionnel court, allégé, régulier et enrichi.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le tableau 21 souligne qu'en français 1.5% des décrocheurs sont issus de la voie forte (enrichie), 34.1% de la voie moyenne (régulière) et 54.2% des voies faibles (allégée, professionnel court et pratique).

En anglais, au niveau du cours régulier dit "options graduées", il n'existe que deux (2) voies d'apprentissage de la langue seconde, soit la voie enrichie et la voie dite régulière ou allégée. Parmi les décrocheurs, 9.6% sont classés dans la voie enrichie et 70.2% dans les voies moyenne et faible.

Afin de mieux saisir la portée de ces statistiques, nous pouvons les comparer à l'évaluation du niveau intellectuel de la clientèle du secondaire faite par Forest (1972). D'après cette recherche, le pourcentage d'élèves de niveau intellectuel inférieur, moyen et supérieur pour chacune des régions se distribue comme suit:

	Niveaux intellectuels		
	Inférieur	Moyen	Supérieur
Région I	32.0%	51.0%	17.0%
Région II	39.0%	51.0%	10.0%
Région III	21.0%	57.0%	22.0%
Région IV	22.0%	57.0%	21.0%
Région V	14.0%	58.0%	30.0%
Total	128.0%	272.0%	100.0%
%	25.6%	54.4%	20.0%

Ainsi, cette répartition "théorique" de la clientèle du secondaire nous permet de dire que deux (2) fois plus de décrocheurs, que ne le laisse présager ce classement idéal, proviennent des voies faibles en français; de même, deux décrocheurs sur trois (2/3) sont issus de la voie régulière et un sur vingt (1/20), de la voie enrichie.

En anglais, le classement partage les étudiants en deux (2) groupes seulement: les forts et les faibles. Nous pouvons alors conclure, dans ce cas, que sept étudiants sur huit (7/8) viennent des voies faibles et un sur deux (1/2) de la voie forte.

A ces remarques sur la carrière scolaire des décrocheurs, il importe d'ajouter une analyse de la fiche d'absence afin de mieux connaître l'implication de ces jeunes, dans le milieu scolaire, au cours de leur dernière année d'études.

4. Assiduité

Les résultats du tableau 22 indiquent que 30.0% des fiches d'absence ne comportent aucune donnée, soulignant ainsi que presque le tiers (1/3) de la population des décrocheurs a déjà quitté l'école au moment du premier (1er) bulletin, en novembre. Ce pourcentage totalise ceux qui n'ont pas fait de choix de cours, ceux qui en ont fait un mais qui ne se sont pas présentés à l'école en septembre et, enfin,

Tableau 22

Taux d'absentéisme

Jours d'absence	1er bulletin		2e bulletin		3e bulletin	
	N	%	N	%	N	%
0 - 5.5	1,527	49.6%	629	20.5%	374	12.2%
6 - 10.5	339	11.1%	292	9.5%	167	5.4%
11 - 20.5	214	6.9%	270	8.8%	158	5.1%
21 jours et plus	73	2.4%	194	6.3%	71	2.3%
Aucune information	922	30.0%	1,690	55.0%	2,305	75.0%
Total	3,075	100.0%	3,075	100.0%	3,075	100.0%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ceux qui ont abandonné leurs études durant les deux (2) premiers mois de l'année.

A ces 30.0% de décrocheurs réels, il faut également ajouter 20.4% de décrocheurs potentiels, soit 11.1% qui se sont absentés de 6 à 10.5 jours, 6.9% dont les absences totalisent de 11 à 20.5 jours et, enfin, 2.4% qui n'ont pas fréquenté l'école durant 21 jours et plus. Les données relatives à l'assiduité au deuxième (2e) bulletin confirment cet énoncé. En effet, plus de la moitié des décrocheurs (55.0%) ont quitté l'école au début de février, soit au moment de la remise du deuxième (2e) bulletin et 24.6% sont sur le point de poser le même geste puisque 9.5% ont de 6 à 10.5 jours d'absence, 8.8% de 11 à 20.5 jours d'absence et 6.3%, 21 jours d'absence et plus.

Au troisième bulletin, en avril, 75% des cas d'abandon scolaire ont déjà pris leur décision et 12.8% sont sur le point de les imiter. Le dernier quart quittera au cours du dernier trimestre.

Le document de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay montre des résultats analogues puisque 26.2% des départs se sont effectués au cours des deux (2) premiers mois de l'année scolaire 1971-1972 et 44.7% au cours de l'année 1972-1973.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La fiche d'absence nous a permis de déceler une sorte de décrochage psychologique avant la décision finale d'abandonner les études. A partir de cette observation, nous pouvons nous demander si certains mois de l'année, qui correspondent en particulier à la remise des bulletins, sont plus susceptibles d'entraîner l'abandon prématuré des études.

5. Mois de départ

Le tableau 23 met en évidence les principaux mois de départ. Ce sont, par ordre d'importance, les mois de septembre (19.2%), novembre et février (10.9%), avril (10.1%). Viennent ensuite les mois d'octobre (9.5%), mai (8.7%), décembre (8.6%), janvier (8.3%), mars (7.6%) et juin (1.7%).

Le mois de septembre présente presque le double de la moyenne des décrocheurs qui s'établit à 9.5% par mois. Ces statistiques relatives à la date du départ officiel doivent cependant être jugées avec circonspection: il arrive très souvent, en effet, que des étudiants s'absentent plusieurs jours, voire même plusieurs semaines, avant d'annoncer leur départ officiel de l'école.

Tableau 23

Pourcentage des décrocheurs selon le mois du départ

Mois	Nombre de décrocheurs	%
Septembre	590	19.2%
Octobre	291	9.5%
Novembre	336	10.9%
Décembre	264	8.6%
Janvier	255	8.3%
Février	335	10.9%
Mars	233	7.6%
Avril	312	10.1%
Mai	266	8.7%
Juin	51	1.7%
Aucune information	142	4.6%
Total	3,075	100.0%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 24

Tableau comparatif selon le mois du départ

C.E.C.M. 1971-1972		C.S.R.S. 1971-1972		C.S.R.S. 1972-1973	
Sept.	19.2%	Sept.	17.8%	Sept.	30.8%
Nov.	10.9%	Fév.	12.6%	Oct.	13.9%
Fév.	10.9%	Mars	12.3%	Janv.	10.4%
Avril	10.1%	Mai	11.7%	Mars	10.3%
Oct.	9.5%	Janv.	10.2%	Fév.	8.8%
Mai	8.7%	Avril	9.8%	Nov.	8.7%
Déc.	8.6%	Déc.	9.2%	Déc.	7.0%
Janv.	8.3%	Oct.	8.4%	Avril	5.2%
Mars	7.6%	Nov.	7.4%	Mai	4.5%
Juin	1.7%	Juin	0.2%	Juin	0.0%

Le tableau 24, en comparant les mois où se sont effectués le plus grand nombre de départs à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et à la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, fait ressortir qu'il n'existe aucune caractéristique commune, sauf que les mois de septembre et de juin apparaissent comme les mois où les taux

sont respectivement les plus élevés et les plus faibles. A Montréal, les mois de novembre, février et avril correspondent à la remise des bulletins mais ce fait n'est pas confirmé par les résultats de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay.

Même si les données de la fiche d'absence nous font constater que 30% des décrocheurs ont déjà quitté l'école avant même de connaître leurs résultats scolaires et que le mois du départ n'est pas relié, semble-t-il, à la remise des bulletins, il importe toutefois d'analyser le rendement scolaire fourni par l'ensemble des décrocheurs qui prévoyaient poursuivre leurs études durant l'année scolaire 1971-1972.

6. Rendement scolaire

Pour étudier cet aspect de la carrière scolaire du décrocheur, nous avons dû faire un choix parmi les matières où le plus grand nombre d'étudiants sont inscrits. Nous avons éliminé les mathématiques puisque près de 50% des décrocheurs n'ont pas cette discipline à leur horaire. Parmi les matières obligatoires, c'est-à-dire le français, l'anglais et les sciences religieuses, nous avons rejeté ces deux dernières disciplines puisque, d'une part, l'apprentissage d'une langue seconde dépend souvent de facteurs extérieurs au milieu scolaire et qu'il devient difficile d'extrapoler à partir de telles données; d'autre

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 25

Rendement scolaire en français

Note	Note de l'élève N	%	Note du groupe N	%
1% - 50%	378	12.3%	119	3.9%
50% - 60%	428	14.0%	545	17.7%
60% - 70%	508	16.5%	1,117	36.3%
70% - 80%	247	8.0%	247	8.1%
80% - 90%	61	2.0%	5	0.1%
90% - 100%	4	0.1%	-	-
0% et aucune information	1,949	47.1%	1,042	33.9%
Total	3,075	100.0%	3,075	100.0%

part, les sciences religieuses, à cause du caractère particulier qu'elles présentent, peuvent difficilement servir de critère de base pour évaluer le rendement scolaire. Nous avons donc concentré notre choix sur le français.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La compilation des résultats du premier (1er) bulletin (Tableau 25), révèle que 59.4% des décrocheurs ont une note insuffisante en français, c'est-à-dire 12.3% ont un échec puisqu'ils ont reçu une note s'échelonnant entre 1% et 49%, mais ce qui s'avère plus critique, c'est que 47.1% n'ont reçu aucune note. Ce pourcentage s'explique par les remarques faites précédemment sur l'absentéisme, à savoir que 30% ont déjà quitté l'école avant le premier (1er) bulletin et que 20% ont un taux d'absences fort élevé.

Ainsi, le sort de plus de la moitié des décrocheurs est déjà fixé dès le début de novembre.

Pour ce qui est des autres pourcentages, la distribution se fait comme suit: 14.0% des décrocheurs obtiennent des notes qui s'échelonnent entre 50% et 60%; 16.5% entre 60% et 70%; 8.0% entre 70% et 80%; 2.0% entre 80% et 90% et 0.1% entre 90% et 100%.

La moyenne obtenue par les groupes auxquels ces jeunes appartiennent sert de point de repère pour mieux situer ces pourcentages. Ainsi, 3.9% des groupes totalisent une note moyenne inférieure à 50%, 17.7% se situent entre 50% et 60%, 36.3% entre 60% et 70%, 8.1% entre 70% et 80% et 0.1% au-dessus de 80%.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le tableau 25 permet ainsi de souligner qu'au point de vue du rendement scolaire en français, les décrocheurs se distribuent normalement sauf dans la catégorie la plus faible où ils sont sur-représentés.

Pour résumer cette partie sur l'identité des décrocheurs, nous pouvons dire que ce sont surtout des jeunes âgés de 17 ans: les garçons sont majoritaires dans les groupes de plus de 16 ans tandis que les filles dominent dans les groupes de 16 ans et moins. Au point de vue familial, la proportion de ces jeunes qui appartiennent à des foyers désunis est supérieure à celle que nous retrouvons dans le reste de la population. Quant au niveau de scolarité, les décrocheurs se situent surtout en 11e année et en secondaire V et 20% d'entre eux accusent des retards scolaires allant d'un (1) à trois (3) ans dans les quatre (4) disciplines suivantes: le français, l'anglais, les sciences religieuses et les mathématiques. Cependant, ce taux de retards est le plus faible comparativement à celui des autres niveaux puisque tout au long du cours secondaire, une sorte de sélection naturelle s'est effectuée. Il suffit de remarquer que plus de 90% de la population des décrocheurs de secondaire I a subi des retards au cours de sa scolarité; en secondaire II, cette situation affecte 85% de ces sujets; en secondaire III, le pourcentage des retards scolaires est de l'ordre de 80% en français et en anglais et de plus de 70% en mathématiques et en

sciences religieuses; enfin, en 10e année, le taux se situe autour de 70% en langues et de 50% en sciences religieuses et en mathématiques.

Au point de vue du classement dans les différentes voies d'apprentissage du français, nous pouvons constater que, comparativement au classement idéal défini par Forest (1972), deux (2) fois plus de décrocheurs proviennent des voies faibles dites pratique, professionnel court et allégée; en anglais, cependant, cette proportion est moindre, soit sept (7) sur huit (8).

Quant au rendement scolaire, il faut souligner que le sort de plus de la moitié des décrocheurs est déjà fixé au premier (1er) bulletin. En effet, 47.1% des sujets n'ont pas de note en français et 12.3% ont subi un échec. Ces résultats scolaires s'expliquent par l'analyse de la fiche d'absence qui prouve qu'effectivement 30% des décrocheurs ont déjà quitté l'école au premier (1er) bulletin et que 20.4% ont un taux d'absence qui laisse présager une sorte de décrochage psychologique avant la décision finale d'abandonner les études. Les données du deuxième (2e) bulletin confirment cet énoncé; par contre, les observations faites sur le mois du départ ne se sont pas révélées significatives.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Pour compléter cette description du phénomène de l'abandon scolaire, nous analyserons maintenant les principaux motifs invoqués par les jeunes pour expliquer leur départ de l'école.

Motifs de départ

Au moment où l'étudiant quitte l'école définitivement, les autorités scolaires indiquent, au verso du formulaire "fiche de l'élève", la date du départ et la principale raison invoquée par le jeune pour motiver l'abandon prématuré de ses études. Quelques semaines plus tard, surtout dans le cas des adolescents qui reçoivent une allocation scolaire (17 ans et moins), le contrôleur d'absence s'assure de nouveau de l'exactitude des motifs invoqués par un appel téléphonique aux parents; dans certains cas, le contrôleur d'absence rencontre la famille. Pour les besoins d'une étude entreprise par la C.E.C.M. en 1971-1972, les contrôleurs d'absence ont collaboré à vérifier les raisons dans tous les cas de départ définitif.

Nous allons donc, dans un premier temps, analyser les motifs inscrits par la direction de l'école puis, dans un deuxième temps, les motifs vérifiés par les contrôleurs d'absence et comparer ces résultats. Pour mieux cerner les principales causes précipitantes de l'abandon scolaire, nous avons regroupé les motifs en cinq (5) grandes catégories, soit:

Motifs d'ordre personnel

- maladie non certifiée
- grossesse
- fugue
- arrestation, placement par la Cour du Bien-Etre Social
- mariage

Motifs d'ordre familial et/ou économique

- aide à la maison
- déménagement puis abandon scolaire
- problèmes familiaux, séparation, divorce, etc.
- problèmes financiers
- maladie de la mère

Motifs d'ordre scolaire

- refus de fréquenter
- échec scolaire
- expulsion
- inadaptation scolaire, problème de comportement
- mutation dans une autre école puis abandon
- mauvaise orientation
- refusé à l'école où il est allé s'inscrire
- abandon après la grève, l'incendie de l'école

Motifs d'ordre social ou reliés au travail

- travail
- projette de travailler
- armée
- ne cherche pas d'emploi

Motifs divers

- aucun renseignement, impossible de vérifier
- refus de répondre
- n'a pas fréquenté cette année

A l'aide du tableau 26, il apparaît clairement que plus de la moitié des décrocheurs, 55.6%, sont déjà tournés vers une perspective de travail lorsqu'ils cherchent à expliquer leur désir de quitter l'école. Vient ensuite, au deuxième (2e) rang, la mention "n'a pas fréquenté cette année" (14.7%); ce pourcentage élevé s'explique par le fait que les directions d'écoles éliminent, de leur liste d'inscription officielle faite à la fin de l'année scolaire précédente, tous les sujets qui ont décidé d'abandonner leurs études au cours de l'été. Parmi les autres pourcentages les plus élevés, il faut signaler, par ordre d'importance, le refus de fréquenter (5.9%), l'aide à la maison (5.2%) et la maladie non certifiée (3.1%).

Tableau 26

Motifs de départ

Motifs	Motifs inscrits par l'école		Motifs vérifiés par le contrôleur		
	Nombre de décrocheurs	%	Nombre de décrocheurs	%	Ecart
1. D'ordre personnel					
Maladie non certifiée	96	3.1%	82	2.7%	-0.4%
Cour du Bien-Etre Social	9	0.3%	18	0.6%	+0.3%
Fugue	3	0.1%	18	0.6%	+0.5%
Mariage	3	0.1%	15	0.5%	+0.4%
Grossesse	1	0.0%	5	0.2%	+0.2%
Total	112	3.6%	138	4.5%	+0.9%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 26

Motifs de départ (suite)

Motifs	Motifs inscrits par l'école		Motifs vérifiés par le contrôleur		
	Nombre de décrocheurs	%	Nombre de décrocheurs	%	Ecart
2. D'ordre familial					
Aide à la maison	159	5.2%	120	3.9%	
Déménagement	28	0.9%	-	-	-
Problèmes familiaux	27	0.9%	10	0.3%	-0.6%
Maladie de la mère	10	0.3%	67	2.2%	+1.9%
Problèmes financiers	6	0.2%	2	0.1%	-0.1%
Total	230	7.5%	199	6.5%	-0.7%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 26

Motifs de départ (suite)

Motifs	Motifs inscrits par l'école		Motifs vérifiés par le contrôleur		
	Nombre de décrocheurs	%	Nombre de décrocheurs	%	Ecart
3. D'ordre scolaire					
Refuse de fréquenter	182	5.7%	134	4.4%	-1.5%
Mutation dans une autre [illegible]	23	0.7%	1	0.0%	[illegible]
Inscription scolaire, problèmes disciplinaires	13	0.4%	21	0.7%	+0.3%
Expulsion	12	0.4%	9	0.3%	-0.1%
Echec scolaire	11	0.4%	31	1.0%	+0.6%
Mauvaise orientation	8	0.3%	5	0.2%	-0.1%
Abandon après grève, incendie	2	0.1%	5	0.2%	+0.1%
Refusé où il est allé s'inscrire	1	0.0%	2	0.1%	+0.1%
Total	252	8.2%	208	6.8%	-1.4%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 26

Motifs de départ (suite)

Motifs	Motifs inscrits par l'école		Motifs vérifiés par le contrôleur		
	Nombre de décrocheurs	%	Nombre de décrocheurs	%	Ecart
4. D'ordre social ou relié au travail					
Travail	1,710	55.6%	1,959	63.7%	[illegible]
Projette de travailler	42	1.4%	482	15.7%	+14.3%
Armée	4	0.1%	7	0.2%	+ 0.1%
Total	1,756	57.1%	2,448	79.6%	+22.5%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 26

Motifs de départ (suite)

Motifs	Motifs inscrits par l'école		Motifs vérifiés par le contrôleur		
	Nombre de décrocheurs	%	Nombre de décrocheurs	%	Ecart
5. Divers					
N'a pas fréquenté cette année	452	14.7%	2	0.1%	-14.6%
Impossible de vérifier	272	8.9%	78	2.5%	- 6.4%
Refuse de répondre	1	0.0%	2	0.1%	- 0.1%
Total	725	23.6%	82	2.7%	-20.9%

UNIVERSITE DE MONTREAL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Globalement, la catégorie de motifs reliés au travail, soit le fait de travailler (55.6%), le désir de travailler (1.4%) et la poursuite d'une carrière dans l'armée (0.1%), représente 57.1% des motifs d'abandon scolaire exprimés au moment du départ. Les autres catégories sont par ordre d'importance, la catégorie des motifs d'ordre scolaire (8.2%), celle des motifs d'ordre familial et/ou économique (7.5%) et celle des motifs d'ordre personnel (3.6%).

Le tableau 26 met également en évidence le fait qu'au moment où le contrôleur d'absence effectue sa vérification, les quatre-cinquièmes (4/5) de la population des décrocheurs se sont intégrés ou tentent de s'intégrer au marché du travail: 63.7% des décrocheurs travaillent, 15.7% sont à la recherche d'un emploi et 0.2% poursuivent une carrière dans l'armée, soit au total 79.6%; viennent ensuite la catégorie des motifs d'ordre scolaire (6.8%), celle des motifs d'ordre familial et/ou économique (6.5%) et celle des motifs d'ordre personnel (4.5%).

La comparaison entre les raisons données aux autorités scolaires au moment du départ et celles fournies au contrôleur quelques mois plus tard révèle que dans la plupart de ces dernières catégories, il existe une baisse au profit du motif travail. Les seules catégories où les pourcentages sont plus élevés sont, outre l'entrée dans l'armée, le mariage, la maladie de la mère et le désir de travailler, des motifs

jugés plus personnels, tels que l'échec scolaire, la grossesse, la fugue, l'inadaptation scolaire et le placement par la Cour du Bien-Etre Social. En effet, 57.1% des motifs inscrits par les autorités scolaires étaient reliés au travail; ils passent maintenant à 79.6% au moment où le contrôleur effectue sa vérification. Les motifs d'ordre scolaire subissent une baisse de 8.2% à 6.8%; il en est de même des motifs d'ordre socio-économique et familial qui passent de 7.5% à 6.5%. Seuls, les motifs personnels subissent une légère hausse de 0.9%, soit de 3.6% à 4.5%. Enfin, la catégorie "motifs divers" marque une baisse appréciable de presque 21.0% due au fait qu'au début de l'année, les formulaires intitulés "fiche de l'élève" sont retournés à la C.E.C.M. avec, dans la plupart des cas, cette seule mention: "cet élève n'a pas fréquenté l'école cette année".

A la Commission Scolaire Régionale des Deux-Montagnes, les résultats d'une enquête téléphonique, faite auprès des décrocheurs de cette région et rapportés dans La Presse du 21 juin 1973, indiquent que seulement 29% des décrocheurs désiraient entrer sur le marché du travail. Par contre, 67% de ces jeunes disent, selon cette source d'information, que c'est à cause des règlements de l'école, des compagnons qu'ils n'aimaient pas, des méthodes d'enseignement qui leur déplaisaient, de leurs échecs scolaires dans certaines matières, de

l'atmosphère du vaste campus (12%) ou tout simplement parce qu'ils étaient dégoûtés de l'école qu'ils ont mis un terme à leurs études. Ces résultats correspondent très peu aux nôtres et comme nous ne connaissons pas la forme de l'enquête qui a été menée, à savoir si c'est à partir d'une verbalisation libre ou d'une liste de choix à faire, il devient difficile de porter un jugement sur ces statistiques.

Biron et al. (1973) ont étudié, pour leur part, un échantillon de décrocheurs provenant des cas référés aux Services aux Etudiants. A la suite d'un diagnostic posé par des spécialistes, les résultats ont été les suivants: difficultés scolaires au niveau intellectuel, 12.2%; difficultés scolaires au niveau du comportement, 32.7%; travail, 30.6%; autres motifs, 12.9% et sans information, 11.6%. La raison dominante de l'abandon scolaire, pour cet échantillon bien spécifique constitué de tous les cas référés aux Services aux Etudiants, est donc reliée à des problèmes scolaires au niveau du comportement (32.7%). Parmi les raisons mentionnées, il faut citer: avoir été expulsé de l'école, mésentente avec les professeurs ou certains étudiants, refus de fréquenter, non-motivation scolaire, absences chroniques. Pour ce groupe de décrocheurs, le désir de joindre le marché du travail vient au deuxième (2e) rang avec 30.5%. Les difficultés scolaires au niveau intellectuel se classent au troisième (3e) rang avec 12.2%; cette

catégorie regroupe des indices tels que: refusé par l'école, difficulté à apprendre et certain jugement comme "année perdue de toute façon".

Nous pouvons remarquer que les motifs reliés au travail viennent au second rang avec moins de la moitié du pourcentage que nous avons observé dans notre population; par contre, le taux qui représente les difficultés scolaires au niveau du comportement sont trois (3) fois plus élevées que celui de notre population, ce dernier étant évalué à environ 10%. Si ces données fournissent des points de repère intéressants, il faut cependant se garder de les transposer intégralement puisque ce ne sont pas deux (2) populations identiques.

Quant aux motifs d'abandon scolaire enregistrés par la Commission Scolaire Régionale du Saguenay pour l'année 1971-1972, il faut citer: le travail, 27.0%; la non-motivation, 26.4%; l'aide aux parents, 11.8%; les difficultés scolaires, 9.1%; la maladie, 8.4% et l'expulsion, 5.6%.

L'année suivante, 1972-1973, le travail représente 34.0% des motifs de départ, soit une augmentation de 7.0% par rapport à l'année précédente: la non-motivation, 17.5% (écart -8.9%); l'aide aux parents, 15.4% (écart +3.6%); les difficultés scolaires, 3.3% (écart -5.8%); la maladie, 5.3% (écart -3.1%) et l'expulsion, 3.4% (écart -2.2%).

Une étude faite par Tremblay et Fortin (1964) sur la conception de l'instruction, extraite de Les comportements économiques de la famille salariée du Québec, montre que 62.0% des chefs de famille, qui ont ou qui auront des enfants d'âge scolaire, prévoient qu'ils ne pourront pas laisser leurs enfants à l'école aussi longtemps qu'ils le désireraient parce qu'ils seront incapables d'en assumer les charges financières. Tremblay et Fortin s'étonnent, à première vue, que ce soit des raisons économiques qui puissent expliquer cet écart entre le niveau de scolarité atteint par les jeunes et la norme souhaitée par les parents. Ces auteurs se demandent comment des gens, qui ont une conception aussi utilitaire de l'instruction, ne consentent pas à consacrer 1.0% de leur revenu afin d'assurer à leurs enfants le minimum d'instruction qu'eux-mêmes jugent nécessaire.

En examinant plus à fond les raisons invoquées pour justifier l'abandon des études, Tremblay et Fortin (1964) ont découvert que seulement 3.0% des étudiants ont quitté l'école parce que leurs parents n'avaient pas l'argent nécessaire pour défrayer le coût de leur instruction. Ils ont pu constater ainsi que les chefs de famille ne faisaient pas allusion aux frais directs de l'instruction lorsqu'ils prévoyaient leur manque de ressources financières pour laisser leurs enfants à l'école au-delà d'un niveau donné. Ceci a amené Tremblay et Fortin

UNIVERSITE DE MONTREAL

à se pencher sur la signification des frais indirects dans la décision de poursuivre ou d'abandonner les études. Parmi les motifs économiques mentionnés le plus souvent, ces auteurs citent le fait que les parents ont besoin de plus d'argent. L'enfant en âge d'entrer sur le marché du travail coûte cher en frais indirects (nourriture, vêtements, argent de poche) et ne rapporte pas de revenus à la famille. Au contraire, soulignent-ils, le jeune de 16 ou 17 ans qui travaille, en plus de subvenir à ses propres besoins, paie une pension à ses parents et les aide ainsi à pourvoir aux besoins du reste de la famille. Tremblay et Fortin rapportent que dans 25.0% des cas, ce sont les parents eux-mêmes qui ont incité leurs enfants à laisser l'école. Dans les autres cas, ils soutiennent que, pour un certain nombre, ce n'est pas l'incapacité de la famille à supporter les frais indirects qui a poussé les jeunes à quitter l'école mais les enfants eux-mêmes qui ont voulu conquérir leur indépendance financière parce qu'ils étaient insatisfaits du montant qui leur était alloué comme argent de poche. Dans la plupart des cas, cependant, ils affirment que c'est l'absence de goût pour les études qui est la principale raison invoquée. Des entrevues qualitatives ont permis de préciser la nature de cette non-motivation scolaire. Ils croient, en effet, que le jeune envie ses compagnons qui travaillent lorsque ces derniers dépensent à volonté des sommes considérables et jouissent au sein de leur famille d'une autonomie presque

complète. Le jeune est alors porté à effectuer des comparaisons entre "la vie terne et soumise de l'étudiant" et celle "pleine de sensations et de liberté du jeune travailleur". Lorsque les adolescents font de telles comparaisons, ils perdent facilement, selon Tremblay et Fortin, le goût de poursuivre leurs études.

Une autre recherche faite par Bourassa (1973) tend à dégager, à partir d'entrevues semi-structurées, des renseignements portant sur les motifs de l'abandon scolaire. Pour Bourassa, ces jeunes ont des motifs bien précis qui justifient l'abandon de leurs études. Mais il remarque que c'est justement sous des expressions catégoriques de "je suis écoeuré d'un système qui me brime, me limite", etc., qu'il faut poursuivre l'entrevue pour découvrir les motifs véritables qui se cachent derrière les dénonciations à la mode. Après avoir créé un climat de confiance, Bourassa souligne que le jeune s'ouvre plus volontiers sur les véritables raisons, beaucoup plus personnelles, qui sont à la base de sa décision. Il mentionne que le jeune parle alors de ses conflits familiaux, des difficultés qu'il a rencontrées avec certains professeurs, d'un retard dû à une mauvaise orientation, d'échecs scolaires qui l'ont découragé ou encore d'une situation financière intolérable.

Il est donc difficile au terme de ce deuxième (2e) chapitre de dégager, de nos statistiques globales, les raisons profondes qui ont poussé les jeunes à abandonner leurs études. Les techniques d'entrevues semi-structurées semblent mieux se prêter à une telle interprétation. Cependant, un fait demeure indéniable, à savoir que 80.0% des jeunes décrocheurs sont déjà intégrés au marché du travail quelques semaines après avoir quitté le milieu scolaire. Les raisons économiques que nous avons citées telles que le besoin d'aide à la maison, le manque de ressources financières qui obligent les parents à retirer un jeune de l'école pour aider la mère malade, les problèmes financiers avoués, ainsi que les motifs qui n'ont pas été retenus par les autorités scolaires ou le contrôleur d'absence, tels une offre d'emploi intéressante, le goût du gain acquis par un travail à temps partiel, laissent croire que l'interprétation de l'abandon scolaire donnée par Tremblay et Fortin (1964) de même que celle de Bourassa (1973) sont très réalistes. Ce dernier souligne qu'après avoir établi un climat de confiance, les jeunes évoquent plus facilement, comme facteurs précipitants, des motifs plus personnels qui n'apparaissent pas à première vue. Ce fait est confirmé par l'écart qui existe entre les motifs d'abandon scolaire inscrits par l'école au moment du départ de l'étudiant et ceux vérifiés par le contrôleur d'absence. En effet, au cours de cette

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

brève enquête faite par les contrôleurs d'absence, le taux des motifs d'ordre personnel s'est avéré supérieur à celui enregistré par l'école. Une entrevue plus poussée aurait permis, dans chaque cas, de déceler les motifs plus profonds qui ont conduit à cette décision plutôt que la simple constatation d'une situation de fait.

Chapitre III

Types de décrocheurs scolaires

De la description du phénomène de l'abandon scolaire, il est ressorti certaines caractéristiques qui incitent à explorer deux (2) types intéressants de décrocheurs. Ce sont:

- les décrocheurs légaux versus les décrocheurs illégaux
- les garçons versus les filles.

Au cours de ce troisième (3e) chapitre, nous allons étudier ces deux (2) catégories de décrocheurs en tenant compte des variables suivantes:

- régions administratives de la C.E.C.M.
- sexe
- âge
- niveaux en sciences religieuses
- voies en français
- absentéisme
- motifs d'abandon vérifiés par le contrôleur d'absence:

  le travail versus les autres motifs.

Décrocheurs légaux versus décrocheurs illégaux

La loi de la fréquentatio scolaire (article 272) stipule que:

"Tout enfant doit fréquenter l'école à chaque année tous les jours pendant lesquels les écoles publiques sont en activité suivant les règlements établis par l'autorité compétente, depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de six (6) ans jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de 15 ans."

En nous référant à cette loi, nous analyserons d'abord le pourcentage des décrocheurs légaux et illégaux pour chacune des régions administratives de la C.E.C.M.

A. Régions administratives

Lorsque nous regroupons les décrocheurs en deux (2) catégories, soit les décrocheurs illégaux (moins de 16 ans) et les décrocheurs légaux (16 ans et plus), nous pouvons constater (Tableau 27) que le fort pourcentage des décrocheurs légaux (85.5%) attribue aux régions un rang à peu près similaire à celui qu'elles occupent lorsque nous tenons compte de l'ensemble des décrocheurs. Seul le faible pourcentage des décrocheurs illégaux de la région 5 (1.1%) influence le taux global de celle-ci et lui permet de précéder la région 4 pour l'ensemble des décrocheurs.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 27

Pourcentage des décrocheurs légaux et illégaux selon les régions administratives de la C.E.C.M.

	Région	Nombre de décrocheurs	% [1]	Inscription	% [2]
Moins de 16 ans	1	65	2.1%	9,351	0.7%
	2	107	3.5%	14,263	0.8%
	3	45	1.5%	17,139	0.3%
	4	56	1.8%	17,585	0.3%
	5	35	1.1%	19,038	0.2%
	Total	308	10.0%	-	0.4%
16 ans et plus	1	370	12.0%	9,351	4.0%
	2	758	24.7%	14,263	5.3%
	3	533	17.3%	17,139	3.1%
	4	464	15.1%	17,585	2.6%
	5	471	15.3%	19,038	2.4%
	Aucune inf.	33	1.1%	-	-
	Total	2,629	85.6%	-	3.3%
Age non précisé		138	4.5%	-	0.2%
Total		3,075	100.0%	77,376	3.9%

[1] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs
[2] % par rapport à l'inscription de chacune des régions

L'analyse des taux basés sur l'inscription de chacune des régions procure d'autres renseignements. En effet, nous pouvons observer que les taux d'abandon scolaire des décrocheurs illégaux se polarisent en deux (2) groupes: les régions 3, 4 et 5 ont des taux presque identiques (0.3%, 0.3% et 0.2%) tandis que ceux des régions 1 et 2 (0.7% et 0.8%) s'établissent à un peu plus du double de ceux des régions précédentes. Par contre, en ce qui concerne les décrocheurs légaux, la région 3 se dissocie des régions 4 et 5: son taux passe en effet à 3.1% tandis que les pourcentages des régions 4 et 5 se maintiennent à 2.6% et 2.4% respectivement. Quant aux régions 1 et 2, un écart de 1.3% les sépare: le taux d'abandon scolaire chez les décrocheurs légaux de la région 1 atteint 4.0% et celui de la région 2, 5.3%.

En nous basant sur l'aspect légal, il apparaît donc que le pourcentage des décrocheurs illégaux est deux (2) fois plus élevé dans les régions les plus défavorisées que dans les régions plus favorisées (régions 1 et 2: 0.7% et 0.8%; régions 3, 4 et 5: 0.3%, 0.3% et 0.2%). Chez les décrocheurs légaux, il faut noter que les taux d'abandon scolaire classent les régions dans le même ordre que celui de leur niveau socio-économique et, en outre, l'écart qui existe entre les régions s'accroit à mesure que le niveau socio-économique diminue.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 28

Pourcentage des décrocheurs légaux et illégaux selon le sexe

	Garçons	Filles	Total
Moins de 16 ans	130	178	308
	42.2% [1]	57.8%	
	7.7% [2]	12.8%	
	4.2% [3]	5.8%	10.0%
16 ans et plus	1,507	1,122	2,629
	57.3%	42.7%	
	89.3%	80.9%	
	49.2%	36.3%	85.5%
Aucune information	51	87	138
	37.0%	63.0%	
	3.0%	6.3%	
	1.7%	2.8%	4.5%
Total	1,688	1,387	3,075
	54.9%	45.1%	100.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

En effet, l'écart entre les taux d'abandon scolaire des régions 5, 4, 3, 1 et 2 est de 0.2%, 0.5%, 0.9% et 1.3%.

A ces données sur la localisation du phénomène de l'abandon scolaire vu sous l'aspect légal, nous ajouterons quelques observations sur l'identité de ces décrocheurs.

B. Sexe

Comme nous avons pu le constater antérieurement en étudiant les variables âge et sexe (Tableau 11), il convient de rappeler que c'est dans le groupe de ceux qui enfreignent la loi de la fréquentation scolaire que le pourcentage des filles surpasse celui des garçons. Une étude plus attentive du tableau 28 montre également que la porportion des filles et des garçons est inversée lorsque nous considérons les deux (2) groupes au point de vue légal. En effet, la catégorie des moins de 16 ans est constituée de 42.2% de garçons et de 57.8% de filles tandis que celle des 16 ans et plus compte 57.3% de garçons et 42.7% de filles.

Après avoir déterminé les régions administratives qui fournissent le plus grand nombre de décrocheurs légaux et illégaux et précisé l'identité de ces derniers au point de vue sexe, il importe maintenant d'analyser, en nous référant aux sciences religieuses, les niveaux scolaires où ils se situent.

Tableau 29

Pourcentage des décrocheurs légaux et illégaux selon le niveau en religion

	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
Moins de 16 ans	45	76	88	55	8	36	308
	14.6% [1]	24.7%	28.6%	17.9%	2.6%	11.7%	
	70.3% [2]	47.8%	24.7%	9.7%	0.7%	4.6%	
	1.5% [3]	2.5%	2.9%	1.8%	0.3%	1.2%	10.0%
16 ans et plus	17	74	251	485	1,090	712	2,629
	0.6%	2.8%	9.5%	18.4%	41.5%	27.1%	
	26.6%	46.5%	70.5%	85.7%	95.2%	90.7%	
	0.6%	2.4%	8.2%	15.8%	35.4%	23.2%	85.5%
Aucune information	2	9	17	26	47	37	138
	1.4%	6.5%	12.3%	18.8%	34.1%	26.8%	
	3.1%	5.7%	4.8%	4.6%	4.1%	4.7%	
	0.1%	0.3%	0.6%	0.8%	1.5%	1.2%	4.5%
Total	64	159	356	566	1,145	785	3,075
	2.1%	5.2%	11.6%	18.4%	37.2%	25.5%	100.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

C. Niveaux en sciences religieuses :

Le tableau 29 révèle que proportionnellement au nombre de décrocheurs de chacun des niveaux en sciences religieuses, 28.6% des décrocheurs de moins de 16 ans se retrouvent en secondaire III; viennent ensuite ceux de secondaire II avec 24.7% puis ceux de 10e année avec 17.9%; enfin, les décrocheurs de secondaire I représentent 14.6% de ce groupe et ceux de 11e année et de secondaire V, 2.6%. Nous pouvons ainsi affirmer qu'un certain nombre de décrocheurs de moins de 16 ans, soit 2.6% de cette catégorie, sont des étudiants précoces, en sciences religieuses, puisqu'ils se retrouvent à des niveaux de scolarité plus élevés (11e et secondaire V) que le groupe moyen de leur âge.

Parmi les décrocheurs de 16 ans et plus, c'est au niveau de 11e année et de secondaire V qu'ils se retrouvent en plus grand nombre, soit 41.5% de cette catégorie; en 10e année, le taux se chiffre à 18.4%; en secondaire III, à 9.5%; en secondaire II, à 2.8% et en secondaire I, à 0.6%. Ce regroupement permet également d'affirmer que, même en sciences religieuses, 12.9% des décrocheurs de 16 ans et plus, soit 0.6%, 2.8% et 9.5%, sont des jeunes qui ont subi des retards au cours de leur carrière scolaire.

Tableau 30

Pourcentage des décrocheurs légaux et illégaux selon la voie en français

	Secteur occupationnel	Secteur prof. court	Voie allégée	Voie régulière	Voie enrichie	Aucune information	Total
Moins de 16 ans	2	10	132	153	2	9	308
	0.6% [1]	3.2%	42.9%	49.7%	0.6%	2.9%	
	2.9% [2]	14.9%	8.6%	14.6%	4.4%	2.9%	
	0.1% [3]	0.3%	4.3%	5.0%	0.1%	0.3%	10.0%
16 ans et plus	65	54	1,337	844	36	293	2,629
	2.5%	2.1%	50.9%	32.1%	1.4%	11.1%	
	95.6%	80.6%	87.3%	80.4%	80.0%	93.6%	
	2.1%	1.8%	43.5%	27.4%	1.2%	9.5%	85.5%
Aucune information	1	3	63	53	7	11	138
	0.7%	2.2%	45.7%	38.4%	5.1%	8.0%	
	1.5%	4.5%	4.1%	5.0%	15.6%	3.5%	
	0.0%	0.1%	2.0%	1.7%	0.2%	0.4%	4.5%
Total	68	67	1,532	1,050	45	313	3,075
	2.2%	2.2%	49.8%	34.1%	1.5%	10.2%	100.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

En plus des observations faites sur la scolarité suivie par les décrocheurs légaux et illégaux, l'analyse des voies d'apprentissage en français apporte une meilleure connaissance de ces deux (2) groupes de décrocheurs.

D. Voies d'apprentissage en français

Les données du tableau 30 font ressortir que 92.6% de la population des décrocheurs de moins de 16 ans, soit 42.9% et 49.7%, se situent dans les voies allégée et régulière en français, tandis que 83.0% de ceux qui ont 16 ans et plus se classent dans ces mêmes voies, soit 50.9% dans la voie allégée et 32.1% dans la voie régulière. Considérant les décrocheurs de chacune de ces catégories, le groupe de 16 ans et plus est deux (2) fois plus nombreux dans la voie enrichie que le groupe de moins de 16 ans, soit 1.4% par rapport à 0.6% et quatre (4) fois plus élevé dans le secteur occupationnel, soit 2.5% par rapport à 0.6%. Le secteur "professionnel court" cependant représente 3.2% de la population des décrocheurs de moins de 16 ans tandis qu'il ne forme que 2.1% de celle de 16 ans et plus. Ceci s'explique par le fait que le "professionnel court" se termine en secondaire IV et compte ainsi moins d'étudiants de 16 ans et plus.

En résumé, les décrocheurs de moins de 16 ans proviennent principalement de la voie régulière (49.7%) et de la voie allégée (42.9%). Le secteur professionnel court ne fournit que 3.2% des décrocheurs illégaux, le secteur occupationnel et la voie enrichie, 0.6% chacun. Pour les décrocheurs de 16 ans et plus, c'est de la voie allégée qu'est issu le plus fort contingent, soit 50.9%; viennent ensuite la voie régulière (32.1%), le secteur occupationnel (2.5%), le professionnel court (2.1%) et la voie enrichie (1.4%).

De ces statistiques, il ressort qu'une sorte de sélection naturelle s'opère chez les décrocheurs plus âgés. En effet, en tenant compte des taux de chacune des catégories étudiées, nous pouvons remarquer que les décrocheurs légaux se retrouvent, en général, dans des voies plus faibles que les décrocheurs illégaux. Ils feraient partie du groupe qualifié par Monnier (1973) de décrocheurs culturels. Une faible proportion des décrocheurs de 16 ans et plus feraient exception à cette règle: ce sont ceux de la voie enrichie (1.2%) qui, selon Elliott (1966), abandonnent leurs études malgré des aptitudes reconnues. En général, ces jeunes appartiennent, selon Monnier (1973), au groupe des décrocheurs idéologiques.

Pour compléter ce portrait des décrocheurs légaux et illégaux, il convient d'ajouter certaines remarques sur l'absentéisme. Précédemment, la fiche d'absence avait révélé que 30% des décrocheurs ne s'étaient pas présentés au début de l'année scolaire. Il importe maintenant de connaître leur distribution selon l'aspect légal.

E. Absentéisme

Le tableau 3[illegible] permet de constater que proportionnellement à chacun de leur groupe, le pourcentage des décrocheurs illégaux qui ne se sont pas présentés à l'école en septembre est légèrement supérieur (31.2%) à celui des décrocheurs légaux (28.3%). En comparant les taux d'absentéisme des deux (2) groupes, il apparaît clairement que les décrocheurs illégaux sont plus susceptibles de s'absenter que les décrocheurs légaux. En effet, dans toutes les catégories allant de six (6) à vingt-et-un (21) jours d'absence et plus, le pourcentage des décrocheurs illégaux est de beaucoup supérieur à celui des décrocheurs légaux. Les taux comparatifs s'établissent comme suit: 10.4% des décrocheurs illégaux ont de 6 à 10.5 jours d'absence par rapport à 8.9% pour les décrocheurs légaux; 16.2% par rapport à 6.5% ont de 11 à 20.5 jours d'absence et 9.1% par rapport à 1.4% ont 21 jours et plus d'absence. Enfin, les décrocheurs illégaux sont par le fait même moins nombreux dans la catégorie allant de 0 à 5.5 jours d'absence, soit 33.1% par rapport à 54.9%.

Tableau 31

Pourcentage des décrocheurs légaux et illégaux selon le nombre de jours d'absence au bulletin

	0 à 5.5 jrs	6 à 10.5 jrs	11 à 20.5 jrs	21 jrs et plus	Aucune information	Total
Moins de 16 ans	102	32	50	28	96	308
	33.1% [1]	10.4%	16.2%	9.1%	31.2%	
	6.5% [2]	11.9%	21.6%	37.3%	10.4%	
	3.3% [3]	1.0%	1.6%	0.9%	3.1%	10.0%
16 ans et plus	1,443	233	172	37	744	2,629
	54.9%	8.9%	6.5%	1.4%	28.3%	
	91.4%	86.6%	74.5%	49.3%	80.7%	
	46.9%	7.6%	5.6%	1.2%	24.2%	85.5%
Aucune information	33	4	9	10	82	138
	23.9%	2.9%	6.5%	7.2%	59.4%	
	2.1%	1.5%	3.9%	13.3%	8.9%	
	1.1%	0.1%	0.3%	0.3%	2.7%	4.5%
Total	1,578	269	231	75	922	3,075
	51.3%	8.7%	7.5%	2.4%	30.0%	100.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Enfin, nous terminerons cette partie concernant les décrocheurs légaux et illégaux par une analyse des motifs de départ vérifiés par le contrôleur d'absence.

F. Motifs de départ vérifiés par le contrôleur d'absence

Le tableau 32 met en évidence le fait que 53.6% des décrocheurs de moins de 16 ans invoquent des motifs autres que le travail comme premier motif de départ. Ces raisons regroupent des motifs reliés à la situation familiale et/ou économique (27.6%), des motifs d'ordre scolaire (12.3%), des motifs d'ordre personnel (10.4%) et des motifs divers (3.2%); le travail sert à justifier le départ de 46.4% des décrocheurs illégaux. Par contre, pour les jeunes de 16 ans et plus, le travail est de loin la première raison qu'ils invoquent pour quitter l'école: ce taux atteint 84.1% pour le groupe des décrocheurs légaux. Parmi les autres raisons qui totalisent 15.9%, il faut citer: des motifs d'ordre scolaire (6.2%), personnel (4.0%), familial et/ou économique (3.9%) et des motifs divers (1.8%).

Pour résumer cette première (1ère) partie du troisième (3e) chapitre concernant les décrocheurs légaux et illégaux, nous pouvons dire qu'en tenant compte de la population globale de chacune des régions, les décrocheurs illégaux se polarisent en deux (2) groupes: les régions 1 et 2 ont des taux similaires qui s'élèvent à plus du double de

Tableau 32

Pourcentage des décrocheurs légaux et illégaux selon les motifs de départ vérifiés par le contrôleur

	Motif lié au travail	Motif scolaire	Motif familial et/ou économique	Motif personnel	Motifs divers	Total
Moins de 16 ans	143	38	85	32	10	308
	46.4% [1]	12.3%	27.6%	10.4%	3.2%	
	5.8% [2]	18.3%	42.7%	23.2%	12.2%	
	4.7% [3]	1.2%	2.8%	1.0%	0.3%	10.0%
16 ans et plus	2,210	164	103	104	48	2,629
	84.1%	6.2%	3.9%	4.0%	1.8%	
	90.3%	78.8%	51.8%	75.4%	58.5%	
	71.9%	5.3%	3.3%	3.4%	1.6%	85.5%
Aucune information	95	6	11	2	24	138
	68.8%	4.3%	8.0%	1.4%	17.4%	
	3.9%	2.9%	5.5%	1.4%	29.3%	
	3.1%	0.2%	0.4%	0.1%	0.8%	4.5%
Total	2,448	208	199	138	82	3,075
	79.6%	6.8%	6.5%	4.5%	2.7%	100.0%

[1] [2] [3]
[2] % horizontal
[3] % vertical
% par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

celui des régions 3, 4 et 5 évalué à environ 0.3%. Pour les décrocheurs légaux, ces deux (2) groupes se dissocient: la région 3 se situe au centre entre les régions 5, 4 et 1, 2, avec des taux de 2.4%, 2.6%, 3.1%, 4.0% et 5.3%.

Il faut, en outre, souligner que chez les décrocheurs illégaux, le pourcentage des filles surpasse celui des garçons. Les jeunes de moins de 16 ans se situent surtout au niveau de secondaire III; les autres niveaux qui les regroupent sont par ordre d'importance: secondaire II, 10e et secondaire I; en français, 92.6% d'entre eux sont classés soit dans la voie régulière (49.7%), soit dans la voie allégée (42.9%); presque le tiers (31.2%) des décrocheurs illégaux ne se sont pas présentés à l'école au début de l'année scolaire. Les principaux motifs de départ invoqués par les décrocheurs illégaux sont reliés, dans une proportion de 53.6%, à des motifs autres que le travail, soit à des motifs d'ordre familial et/ou économique (27.6%), d'ordre scolaire (12.3%), d'ordre personnel (10.4%) et à des motifs divers (3.2%); le travail représente 46.4% des motifs de départ de ce groupe.

Quant aux décrocheurs légaux, ils se retrouvent surtout en 11e année et en secondaire V dans une proportion de 41.5%. Le second (2e) groupe en importance (18.4%) se situe au niveau de 10e année. Au point de vue des voies d'apprentissage en français, ces jeunes sont

classés principalement dans les voies allégée (50.9%) et régulière (32.1%). Un peu plus du quart (1/4), soit 28.3% des décrocheurs légaux, ont décidé d'abandonner leurs études au cours de la période des vacances d'été; le travail est de loin le premier motif que ces jeunes invoquent pour justifier l'abandon de leurs études.

Pour conclure, nous pouvons dire que les décrocheurs illégaux sont beaucoup plus handicapés que les décrocheurs légaux au point de vue socio-économique puisque, proportionnellement à leur groupe respectif, les décrocheurs illégaux issus des milieux défavorisés sont deux (2) fois plus nombreux que les décrocheurs légaux provenant de ces mêmes régions. A cette situation s'ajoute le fait que plus de la moitié des décrocheurs illégaux, soit 53.6%, quittent l'école pour des motifs autres que le travail. La situation scolaire de ces jeunes paraît également avoir été une source de frustrations car 12.3% d'entre eux invoquent des motifs d'ordre scolaire comme cause de départ tandis que ces motifs ne représentent que 6.2% des causes d'abandon scolaire chez les décrocheurs légaux. La fiche d'absence est également un autre indice significatif qui révèle que les décrocheurs illégaux sont beaucoup moins intégrés au système scolaire que ne le sont les décrocheurs légaux.

Pour terminer, nous aborderons, dans la seconde (2e) partie de ce troisième (3e) chapitre, l'analyse des taux d'abandon scolaire des garçons en regard de ceux des filles.

Garçons versus filles

Comme pour les décrocheurs légaux et illégaux, nous étudierons d'abord les taux d'abandon scolaire des garçons et des filles en nous référant aux cinq (5) régions administratives de la C.E.C.M.

A. Régions administratives

Lorsque nous examinons la distribution des décrocheurs par sexe et par région (Tableau 33), nous constatons que pour l'ensemble des décrocheurs, le pourcentage des garçons surpasse celui des filles dans toutes les régions de la C.E.C.M. Cet écart s'établit comme suit: 0.3% (région 4), 0.5% (région 5), 1.9% (région 3), 2.8% (région 1) et 3.5% (région 2). Par contre, proportionnellement à l'ensemble des décrocheurs de chacun des sexes, les régions 1 et 2 affichent des taux plus élevés chez les garçons que chez les filles (écart de 2.6% et de 1.2%) tandis que dans toutes les autres régions, nous observons le phénomène inverse. L'écart est de 3.1% (région 3), 2.8% (région 4) et 2.3% (région 5

Tableau 33

Pourcentage d'abandon scolaire selon le sexe et les régions administratives de la C.E.C.M.

	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Aucune information	Total
[illegible]	502	334	273	273	30	1,688
[illegible]	29.7%	19.8%	16.2%	16.2%	1.8%	
[illegible]	56.0%	54.8%	50.8%	51.5%	90.9%	
[illegible]	16.3%	10.9%	8.9%	8.9%	1.0%	54.9%
[illegible]	396	276	264	257	3	1,387
[illegible]	28.5%	19.9%	19.0%	18.5%	0.2%	
[illegible]	44.0%	45.2%	49.2%	48.5%	9.1%	
[illegible]	12.8%	9.0%	8.6%	8.4%	0.1%	45.1%
468	897	610	537	530	33	3,075
[illegible]	29.2%	19.8%	17.5%	17.2%	1.1%	100.0%

1 % par rapport à chacun des sexes
2 % par rapport à chacune des régions
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le calcul des taux évalué sur l'inscription de chacune des régions, selon le sexe (Tableau 34), fait ressortir que, dans l'ensemble, les garçons sont plus susceptibles d'abandonner leurs études que les filles. La région 4 fait exception à cette règle puisqu'il existe autant de filles que de garçons qui abandonnent leurs études; dans toutes les autres régions, le pourcentage des garçons l'emporte sur celui des filles. L'écart est de 0.3% (région 5), 0.4% (région 3), 0.8% (région 2) et 1.3% (région 1).

Il se dégage de cette observation que les taux d'abandon scolaire sont relativement les mêmes pour les garçons et les filles issus des régions les plus favorisées (écart de 0.3% et 0.4%) tandis que dans les milieux plus défavorisés, cet écart s'accentue (0.8% et 1.2%). Cette observation est confirmée par l'étude de Tremblay et Fortin (1964) qui croient que la tendance pour les femmes à fréquenter l'école plus longtemps disparaîtrait bientôt. C'est seulement dans les paroisses rurales et pauvres et celles de prospérité moyenne que cette supériorité de l'instruction des femmes continue à exister. Dans toutes les autres strates, les garçons sont plus instruits. Mais ces auteurs supposent qu'il y aura une homogénéité croissante dans la population puisque les chefs de famille veulent donner aux filles autant d'instruction qu'à leurs garçons. Cette affirmation est confirmée par les taux d'abandon scolaire des filles et des garçons des régions 3, 4 et 5.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 34

Pourcentage d'abandon scolaire

selon l'inscription par sexe et par région

	Région	Nombre de décrocheurs	Inscription	%
Garçons	1	276	4,955	5.6%
	2	502	7,519	6.6%
	3	334	8,872	3.7%
	4	273	8,864	3.0%
	5	273	9,418	2.9%
	Aucune information	30		
	Total	1,688	39,628	4.2%
Filles	1	192	4,396	4.3%
	2	395	6,744	5.8%
	3	276	8,267	3.3%
	4	264	8,721	3.0%
	5	257	9,620	2.6%
	Aucune information	3		
	Total	1,387	37,748	3.7%

A ces données, ils convient d'ajouter quelques précisions concernant le niveau scolaire où se situent les garçons et les filles qui abandonnent leurs études.

B. Niveaux

Le tableau 35 permet d'analyser la distribution des décrocheurs par sexe et par niveau. Ainsi nous pouvons noter que par rapport à l'ensemble des décrocheurs, c'est seulement au niveau de secondaire II que le pourcentage des filles dépasse celui des garçons (écart de 0.2%). A tous les autres niveaux, le pourcentage des garçons l'emporte sur celui des filles; l'écart est de 0.1% en secondaire I, 0.8% en secondaire III, 2.4% en 10e année et 9.0% en 11e et en secondaire V.

En tenant compte de la population totale inscrite par sexe et par niveau, les données révèlent qu'il existe autant de garçons que de filles qui abandonnent leurs études en secondaire I et II; à tous les autres niveaux, le pourcentage des garçons surpasse celui des filles: l'écart est de 0.1% en secondaire III, 0.8% en 10e année et 1.9% en 11e et secondaire V.

Ainsi, ces données révèlent encore le fait que les garçons de secondaire III à secondaire V manifestent moins de persévérance et d'intérêt dans la poursuite de leurs études; de plus, c'est

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 35

Pourcentage d'abandon scolaire

selon le sexe et le niveau en français

	Niveaux	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]
Garçons	I	34	7,444	1.1%	0.4%
	II	77	7,469	2.5%	1.0%
	III	190	6,597	6.2%	2.8%
	10e	319	6,942	10.4%	4.5%
	11e-V	710	11,176	23.1%	6.3%
	Aucune information	358	-	11.6%	-
	Total	1,688	39,628	54.9%	4.2%
Filles	I	30	7,500	1.0%	0.4%
	II	82	7,536	2.7%	1.0%
	III	166	6,136	5.4%	2.7%
	10e	247	6,748	8.0%	3.6%
	11e-V	435	9,881	14.1%	4.4%
	Aucune information	427	-	13.9%	-
	Total	1,387	37,748	45.1%	3.7%

[1] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

[2] % par rapport à l'effectif de chaque niveau et par sexe

surtout au niveau de 10e, 11e et secondaire V que le décrochage scolaire est le plus élevé. Ces faits sont confirmés par l'étude de Barnes (1973) qui affirme qu'un nombre plus significatif d'élèves quittent l'école en 10e et en 11e année plutôt qu'en 8e année (secondaire II), 9e année (secondaire III) et 12e année. Il ne nous est pas possible, cependant, à l'aide de nos données, de départager les étudiants de 11e année et de secondaire V.

Nous complèterons cette étude du dossier scolaire des filles et des garçons qui abandonnent leurs études par l'analyse des voies d'apprentissage dans lesquelles ces jeunes ont été classés.

C. Voies d'apprentissage

Le classement des décrocheurs en français (Tableau 36) indique que pour les deux (2) sexes, ce sont surtout les voies allégée et régulière qui fournissent le plus grand nombre de décrocheurs. Les taux sont 27.5% et 18.1% chez les garçons et 22.3% et 16.0% chez les filles. Viennent ensuite chez les garçons, le secteur "professionnel court" (7.5%), le secteur occupationnel (5.3%) et la voie enrichie (1.1%); chez les filles, ce sont les secteurs occupationnel (0.9%), "professionnel court" (0.7%) et la voie enrichie (0.2%).

Tableau 36

Pourcentage d'abandon scolaire selon le sexe et les voies d'apprentissage en français

	Garçons				Filles				Ecart	Ecart
	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	Nombre de décrocheurs	Inscription	% [1]	% [2]	(%[1])	(%[2])
[illegible]	11	603	1.3%	6.4%	27	439	0.9%	6.1%	0.4%	0.3%
Professionnel	46	398	1.5%	11.5%	21	137	0.7%	15.3%	0.8%	-3.8%
[illegible]	[illegible]		27.5%		685		22.3%		5.2%	
[illegible]	568	36,160	18.1%	3.7%	492	37,172	16.0%	3.1%	2.1%	0.6%
[illegible]	34		1.1%		11		0.4%		0.7%	
Non [illegible]	162		5.3%	-	151		4.9%		0.4%	
Total	1,838	39,628	54.9%	4.2%	1,387	37,748	45.1%	3.5%	9.8%	0.7%

[1] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs
[2] % par rapport à l'inscription selon les voies d'apprentissage

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Proportionnellement au nombre total de filles et de garçons inscrits dans les différentes voies d'apprentissage, il est possible de déceler que c'est au niveau du secteur "professionnel court" que se retrouve le plus fort pourcentage d'abandon scolaire; de plus, dans ce secteur, le taux des filles est supérieur à celui des garçons, soit 15.3% par rapport à 11.5%. Barnes (1973) constate également que les élèves de sexe féminin, qui abandonnent leurs études avant la fin du cours secondaire, sont surtout des étudiantes inscrites à des cours techniques ou de métiers; il évalue ce nombre à 87% de son échantillon. Si nos résultats sont moins élevés que ceux de Barnes, il faut reconnaître cependant que les taux du secteur "professionnel court" se situent à plus du double de ceux du secteur occupationnel et ils sont cinq (5) fois plus élevés que ceux du secteur régulier.

Afin de préciser davantage le phénomène de l'abandon chez les filles et chez les garçons, nous analyserons la fiche d'absence de ces jeunes.

D. Absentéisme

Les données du tableau 37 indiquent qu'il existe autant de filles que de garçons qui décident de ne pas reprendre leurs études après la période des vacances d'été (garçons: 15.4%; filles: 14.6%). Cependant, dans deux (2) catégories qui regroupent les décrocheurs

Tableau 37

Pourcentage d'abandon scolaire selon le sexe et les jours d'absence

	à 5.5 jrs	6 à 10.5 jrs	11 à 20.5 jrs	21 jrs et plus	Aucune information	Total
[illegible]	[illegible]	186	92	31	474	1,688
[illegible]	[illegible]	[illegible]%	5.5%	1.8%	28.1%	
[illegible]	[illegible]	54.9%	44.2%	39.2%	54.1%	
[illegible]	[illegible]	6.0%	3.0%	1.0%	15.4%	54.9%
[illegible]	[illegible]	153	116	48	448	1,387
[illegible]	[illegible]%	11.0%	8.4%	3.5%	32.3%	
[illegible]	[illegible]%	45.1%	55.8%	60.8%	48.6%	
[illegible]	[illegible]%	5.0%	3.8%	1.6%	14.6%	45.1%
Total	1,527	339	208	79	922	3,075
	49.7%	11.0%	6.8%	2.6%	30.0%	100.0%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

qui ont de 11 à 20.5 jours d'absence et 21 jours d'absence et plus, le pourcentage des filles est plus élevé que celui des garçons, soit 8.4% par rapport à 5.5% et 3.5% par rapport à 1.8%. Ces résultats sont renforcés par ceux de Barnes (1973) qui affirme que le taux d'absentéisme est extrêmement élevé chez les élèves ayant abandonné leurs études en comparaison avec les sujets du groupe contrôle qui les ont poursuivies; de plus, l'auteur constate que les absences des décrocheurs sont beaucoup plus fréquentes chez les filles que chez les garçons.

E. Motifs de départ vérifiés par le contrôleur d'absence

Les données du tableau 38 indiquent que 47.6% des garçons et 32.0% des filles qui ont quitté l'école invoquent le travail comme principal motif de départ. Suivent ensuite, chez les garçons, les motifs d'ordre scolaire (4.0%), personnel (1.3%), les motifs divers (1.3%) et enfin les motifs d'ordre familial et/ou économique (0.7%). Chez les filles, les motifs d'ordre familial et/ou économique se classent au deuxième (2e) rang avec un taux de 5.8% suivis par les motifs d'ordre personnel (3.2%), scolaire (1.8%) et les motifs divers (1.4%).

Le tableau 38 permet [illegible] de découvrir qu'à l'intérieur des motifs d'ordre personnel [illegible] raison "maladie non certifiée" qui [illegible] de cette catégorie chez les filles. Parmi les motifs d'ordre familial et/ou économique, ce sont surtout les

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 38

Pourcentage d'abandon scolaire

selon le sexe et le motif du départ

Catégories	Motifs	Garçons N	Garçons %	Filles N	Filles %
Personnel	Maladie non certifiée	19	0.6%	63	2.0%
	Grossesse	0	0.0%	5	0.2%
	Fugue	9	0.3%	9	0.3%
	C.B.E.S.	11	0.4%	7	0.2%
	Mariage, voyage, émigration	0	0.0%	15	0.5%
	Total	39	1.3%	99	3.2%
Familial et/ou économique	Aide à la maison	11	0.4%	109	3.5%
	Problèmes familiaux	6	0.2%	4	0.1%
	Retiré par parents	1	0.0%	1	0.0%
	Mère malade, père décédé	2	0.1%	65	2.1%
	Total	[illegible]	[illegible]	179	5.8%

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 38

Pourcentage d'abandon scolaire

selon le sexe et le motif du départ (suite)

Catégories	Motifs	Garçons N	Garçons %	Filles N	Filles %
Scolaire	Refus de fréquenter	80	2.6%	54	1.8%
	Echec	18	0.6%	13	0.4%
	Expulsion	7	0.2%	2	0.1%
	Inadaptation scolaire	12	0.4%	9	0.3%
	Mutation	0	0.0%	1	0.0%
	Mauvaise orientation	4	0.1%	1	0.0%
	Refusé à l'inscription	1	0.0%	1	0.0%
	Grève des enseignants	2	0.1%	3	0.1%
	Total	124	4.0%	84	2.7%
Travail	Travail	1,154	37.5%	805	26.2%
	Armée	7	0.2%	-	-
	Projets de travailler	308	9.9%	179	5.8%
	Total	484	47.6%	984	32.0%

Tableau 38

Pourcentage d'abandon scolaire

selon le sexe et le motif du départ (suite)

Catégories	Motifs	Garçons N	Garçons %	Filles N	Filles %
Divers	Aucune information	33	1.1%	33	1.2%
	Refuse de répondre	1	0.0%	1	0.0%
	Cours du soir	7	0.2%	5	0.2%
	Total	41	1.3%	39	1.4%
Total		1,688	54.9%	1,387	45.1%

motifs "besoin d'aide à la maison" et la "maladie de la mère" qui font que le taux de cette catégorie est huit (8) fois plus élevé chez les filles que chez les garçons. Dans la catégorie des motifs d'ordre scolaire, il faut souligner que tous les taux sont plus élevés chez les garçons que chez les filles. Enfin, la catégorie des motifs reliés au travail permet de constater que 1,154 décrocheurs masculins, soit 68.4% de ce groupe, travaillent tandis que 805 filles, soit 58.0% parmi celles qui ont quitté l'école avant d'avoir terminé leurs cours secondaire, ont également un emploi. 303 garçons, soit 9.9% des décrocheurs, sont à la recherche d'un emploi et 179 filles, soit 12.9%, se retrouvent dans cette situation.

Si nous ajoutons à ce nombre les 109 filles, soit 3.5%, qui restent à la maison, il semblerait que celles-ci ont plus de difficulté à entrer sur le marché du travail dès leur sortie du milieu scolaire.

Les principales remarques qui se dégagent de cette étude comparative de l'abandon scolaire chez les garçons et chez les filles peuvent se résumer ainsi: il existe autant de filles que de garçons qui abandonnent leurs études dans la région 4; dans toutes les autres régions, le pourcentage des garçons l'emporte sur celui des filles. Dans les régions plus favorisées (3 et 5), l'écart est minime mais il s'accentue dans les régions défavorisées (1 et 2). En secondaire I et II, les taux d'abandon scolaire sont identiques tant chez les garçons que chez les filles; à partir de secondaire III, les pourcentages d'abandon scolaire sont plus élevés chez les garçons. Quant aux voies d'apprentissage, ce sont, comme dans l'analyse globale de l'abandon scolaire, les voies allégée et régulière qui fournissent le plus grand nombre de décrocheurs tant chez les garçons que chez les filles. Cependant, lorsque nous tenons compte de l'inscription totale des étudiants par voies d'apprentissage, le "professionnel court" se classe de loin au premier rang et le taux des filles domine celui des garçons dans ce secteur. Les autres voies d'apprentissage qui fournissent les plus hauts pourcentages sont par ordre d'importance: le secteur occupa-

tionnel et le secteur régulier. De l'analyse de la fiche d'absence, il est ressorti qu'il existe autant de filles que de garçons qui abandonnent leurs études après la période des vacances d'été; par contre, au cours de l'année scolaire, le taux des décrocheurs non-assidus (11 jours d'absence et plus) est plus élevé chez les filles que chez les garçons. Quant aux motifs d'abandon scolaire, le travail est de loin le premier (1er) motif que les garçons et les filles invoquent pour justifier leur départ de l'école. Les autres motifs sont, chez les garçons, des motifs d'ordre scolaire, personnel, divers et familial et/ou économique tandis que chez les filles, ce sont les motifs d'ordre familial et/ou économique, personnel, scolaire et divers.

Nous pouvons donc conclure, au terme de ce troisième (3e) chapitre concernant le phénomène de l'abandon scolaire selon les sexes, qu'en général, les filles se retrouvent dans la même situation, sinon dans une situation pire que les décrocheurs illégaux. En effet, bien qu'à première vue, comme le souligne Tremblay et Fortin (1964), les filles des milieux urbains bénéficient d'une scolarité aussi longue que celle des garçons, elles sont, par contre, plus souvent victimes des conditions socio-familiales et économiques de leurs milieux. Il en est pour preuve les motifs de départ invoqués par les décrocheurs: neuf (9) fois plus de filles que de garçons abandonnent leurs études

pour aider à la maison et 21 fois plus pour avoir soin de la mère malade. De plus, le milieu scolaire se révèle plus sélectif pour la population féminine, puisque 21.4% de celles qui abandonnent leurs études prématurément sont issues des secteurs les plus faibles, soit le "professionnel court" et l'occupationnel, contre 17.9% de garçons (écart: 3.5%). La société semble également moins prête à absorber cette main-d'oeuvre non qualifiée puisque 26.2% seulement des filles ont un emploi en quittant l'école tandis que 37.5% de garçons (écart: 11.3%) sont intégrés au marché du travail.

Résumé et conclusion

Résumé

Le premier (1er) chapitre nous a permis de préciser le contexte théorique dans lequel se situe cette analyse du phénomène de l'abandon scolaire. La synthèse des ouvrages consultés avait pour but de faire ressortir les principaux courants de pensée mais aussi les observations les plus pertinentes puisque les études concernant l'abandon scolaire sont, en général, très récentes et les théories encore peu développées. Il est cependant possible de dégager de notre analyse certaines caractéristiques relatives à l'identité des décrocheurs, à l'ampleur du phénomène et au sens qu'il faut donner à ce geste de rupture avec l'école; nous appuierons nos résultats sur le contexte théorique élaboré précédemment.

L'étude des taux du phénomène de l'abandon scolaire, faite à partir des régions administratives de la C.E.C.M. et des secteurs de rencensement, montre que les décrocheurs sont plus susceptibles de provenir de milieux socio-économiques faibles. En effet, les régions les plus défavorisées sont aussi celles où les taux d'abandon scolaire sont les plus élevés; de plus, l'ordre dans lequel ces régions se situent au point de vue de l'abandon prématuré des études correspond

exactement au rang qu'elles occupent quant à leur niveau socio-économique, tel que défini par Forest (1972). Les sujets les plus vulnérables à l'abandon scolaire sont donc, à Montréal, ceux qui habitent les territoires qui s'étendent entre le fleuve St-Laurent et la rue Sherbrooke, depuis le canal Lachine jusqu'au boulevard Pie-IX ainsi que ceux qui résident le long de la partie est du boulevard St-Laurent. L'axe transversal qui parcourt d'est en ouest l'île de Montréal est formé des régions les plus défavorisées de la C.E.C.M., c'est-à-dire la partie sud-est de la région 1, la région 2 toute entière et la partie sud-ouest de la région 3; l'axe longitudinal, qui se situe à l'est du boulevard St-Laurent, passe par les régions 2 et 4. Ces données s'appuient sur la théorie de Cohen (1955), Cloward et Ohlin (1960) à savoir que les jeunes issus de milieux défavorisés sont handicapés dès leur entrée dans le milieu scolaire.

Nous pouvons également affirmer, en comparant nos résultats statistiques à ceux du Recensement Officiel du Canada 1971, qu'au point de vue familial, le pourcentage des décrocheurs qui appartiennent à des foyers désunis est plus élevé que dans le reste de la population.

Ces remarques [illegible] milieu socio-économique et familial des décrocheurs [illegible] amenée à nous interroger sur

l'influence du milieu scolaire lui-même, en particulier, à nous demander si certains types d'écoles pouvaient se révéler des sphères propices à l'éclosion du décrochage scolaire.

Les conclusions de Polk et Schafer (1967) sur le classement des étudiants par voies d'apprentissage qui finit, selon eux, par engendrer des types d'écoles où se retrouvent un plus grand nombre de décrocheurs, renforcent nos résultats. Il est ressorti, en effet, que les écoles de métiers, les secteurs occupationnel et professionnel court s'avèrent les principaux foyers où se retrouvent le plus grand nombre de décrocheurs. Ces résultats s'appuient, en outre, sur l'évaluation faite par Scales (1969), à savoir que les programmes pré-professionnels conçus pour répondre aux besoins des étudiants qui risquent de quitter l'école prématurément, sont inefficaces à retenir les jeunes dans le système scolaire.

Quant au gigantisme, c'est-à-dire le fait de regrouper plus de 1,000 étudiants au sein d'une même école, nos résultats indiquent que cette situation n'a pas une influence directe sur le phénomène de l'abandon scolaire: aucune école de 1,000 étudiants et plus ne se classe dans le [illegible] lorsque nous examinons le rang qu'elles occupent au point de vue [illegible] scolaire. De plus, parmi les écoles qui comptent [illegible] un tiers (1/3) de ces

institutions atteignent un pourcentage plus élevé que celui de leur région respective et la moitié (1/2) ont un taux supérieur à celui de la C.E.C.M. Ces données sont semblables à celles de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay. Cependant, elles infirment les remarques faites par Barnes (1973) qui soutient que les trois (3) écoles secondaires les plus importantes de la région de l'Okanagan (Colombie-Britannique) sont aussi celles dont les taux d'abandon scolaire sont les plus élevés. En nous appuyant sur l'étude de Power et al. (1967) qui ont analysé le climat de 20 écoles de niveau secondaire, nous formulons plutôt l'hypothèse que le gigantisme possède une influence sur l'atmosphère générale des écoles qui regroupent un très grand nombre d'étudiants et que les effets de ce climat se répercutent sur le phénomène de l'abandon scolaire.

Au point de vue des caractéristiques personnelles des décrocheurs, nous reconnaissons avec Richter et al. (1962) et Rochat (1968) que, globalement, le taux des garçons l'emporte sur celui des filles. Comme à la Commission Scolaire Régionale du Saguenay, l'âge qui regroupe le plus grand nombre de décrocheurs est 17 ans. Cependant, nous avons souligné que dans toutes les catégories de moins de 16 ans, les filles sont plus nombreuses que les garçons.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

L'analyse du dossier scolaire se révèle également intéressante pour déceler parmi les décrocheurs ceux qui, sans nécessairement recourir à ce motif pour justifier leur départ de l'école, ont vécu une situation décevante à la suite d'échecs répétés et de retards accumulés au cours des années. Nos données indiquent que, parmi la population des décrocheurs, bien peu de jeunes ont suivi une scolarité normale. En effet, plus de 90% des décrocheurs de secondaire I ont subi des retards au cours de leur scolarité; en secondaire II, cette situation affecte 85% des sujets; en secondaire III, le pourcentage des retards scolaires est de l'ordre de 80% en français et en anglais et de plus de 70% en mathématiques et en sciences religieuses; enfin, en 10e année, le taux se situe autour de 70% en langues et de 50% en sciences religieuses et en mathématiques. Mais l'indice le plus révélateur est celui des taux exprimés en nombre d'années de retard. Ainsi, en français, 50% des décrocheurs de secondaire I ont deux (2) ans de retards scolaires; en secondaire II, le taux est de 40.2%; en secondaire III, 30.1%; en 10e année, 24.8%; et en 11e et en secondaire V, 4.4%. Les retards de trois (3) ans sont pour chacun des niveaux: 17.9%, 11.3%, 10.2%, 8.3% et 0.9%; ceux de quatre (4) ans sont: 10.3%, 4.0%, 2.6% et 1.1%. Les données statistiques en anglais, mathématiques et sciences religieuses sont semblables, à quelques exceptions près. D'après la remarque faite par Villars (1972), un

retard scolaire égal ou supérieur à deux (2) ans correspond, pour un étudiant âgé de 14 ans, à un échec scolaire irréversible. En nous basant sur ce critère, nous pouvons donc dire que 80% des décrocheurs de secondaire I, 50% de ceux qui ont abandonné leurs études en secondaire II et 35% des jeunes qui ont quitté l'école en secondaire III se retrouvent dans cette situation. En général, les étudiants des autres niveaux sont plus âgés mais si cette norme demeure valable, près du quart (1/4) de la population des décrocheurs de 10e année et 5% de celle de 11e et secondaire V sont ainsi handicapés.

Lorsque nous étudions la scolarité des décrocheurs par matière, il faut remarquer que 31.9% de ces jeunes ont suivi une scolarité normale en français, 30.1% en anglais, 54.1% en sciences religieuses et 34.2% en mathématiques. Ces résultats sont semblables à ceux de Villars (1972) qui constate, dans son étude sur l'Inadaptation scolaire et la délinquance, que 30.8% des sujets de son échantillon sont non retardés. Il faut ajouter à ces observations sur les retards scolaires les conclusions apportées par Kelly et Balch (1971) et Kelly et al. (1972), à savoir que l'échec scolaire est relié à l'abandon prématuré des études. Polk et Halferty (1966) ont démontré, pour leur part, que le rendement scolaire insatisfaisant est fortement associé au décrochage scolaire (24.3%) tandis que les variables concernant la participation

aux activités et à l'origine sociale des décrocheurs se sont révélées faiblement associées (6.5% et 1.5%).

L'échec scolaire apparaît donc comme un facteur de prédiction très important dans le diagnostic des décrocheurs potentiels.

A ces conclusions, nous pouvons ajouter quelques faits qui sont ressortis de l'étude du dossier scolaire: les niveaux les plus affectés sont par ordre d'importance: 11e et secondaire V, 10e, secondaire III, II et I; les voies qui fournissent les taux les plus élevés sont les voies allégée (49.8%) et régulière (34.1%). Enfin, l'analyse de la fiche d'absence montre que presque le tiers (1/3) des décrocheurs ne se sont pas présentés à l'école au début de l'année scolaire et que parmi ceux qui abandonnent leurs études en cours d'année, près de 20% ont déjà quitté l'école avant la parution du premier (1er) bulletin.

Cette interprétation de l'abandon scolaire concernant l'ensemble du phénomène est renforcée par l'étude de deux (2) sous-groupes, soit les décrocheurs légaux versus les décrocheurs illégaux et les garçons versus les filles.

Il est apparu clairement que les décrocheurs illégaux et les filles sont plus handicapés que les décrocheurs légaux et les garçons.

D'une part, les décrocheurs illégaux sont plus handicapés que les décrocheurs légaux parce que proportionnellement à leur groupe respectif, ils sont plus nombreux à provenir des régions les plus défavorisées. A cette situation s'ajoute le fait que plus de la moitié des décrocheurs illégaux, soit 53.6%, quittent l'école pour des motifs autres que le travail. La situation scolaire vécue par ces jeunes paraît également avoir été décevante car 12.3% d'entre eux abandonnent leurs études pour des motifs d'échecs, d'inadaptation ou de comportement tandis que ces raisons ne totalisent que 6.2% des motifs de départ chez les décrocheurs légaux. Enfin, la fiche d'absence indique que le taux d'absentéisme chronique est plus élevé chez les décrocheurs illégaux que chez les décrocheurs légaux.

D'autre part, les filles sont plus handicapées que les garçons et cette observation s'explique par le fait qu'elles sont plus nombreuses dans la catégorie des décrocheurs illégaux. En effet, ces derniers comptent 57.8% de filles par rapport à 42.2% de garçons; chez les décrocheurs légaux, les pourcentages sont inversés: les filles représentent 42.7% et les garçons 57.3% de cette catégorie. Comme le soulignent Tremblay et Fortin (1964), bien que la disparité entre le niveau d'instruction des garçons et des filles tende à s'amenuiser, il est possible de constater cependant que les filles sont plus souvent

victimes des conditions socio-économiques de leur milieu. Ainsi, neuf (9) fois plus de filles que de garçons abandonnent leurs études pour aider à la maison et 21 fois plus pour prendre soin de la mère malade. De plus, le milieu scolaire discrimine davantage les filles puisque 21.4% de celles qui abandonnent leurs études prématurément sont issues des secteurs les plus faibles, soit le professionnel court et l'occupationnel tandis que ce taux s'élève à 17.9% chez les garçons. Enfin, le marché du travail intègre plus difficilement cette main-d'oeuvre féminine non qualifiée puisque seulement 26.2% des filles ont un emploi en quittant l'école tandis que ce taux atteint 37.5% chez les garçons.

Outre les questions concernant l'identité des décrocheurs, la problématique comportait également des interrogations quant à l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire.

Nous avons cité, au premier (1er) chapitre, la polémique entre Schreiber (1964, 1967, 1968) et Dentler (1965): le premier (1er) est persuadé que l'abandon prématuré des études présente un problème majeur en éducation à cause des taux qu'il juge élevés; le second (2e) se refuse à analyser le problème sous cet angle car c'est négliger, selon lui, la question fondamentale des nombres absolus. Dentler se base sur une extrapolation des taux d'abandon scolaire et de l'accroissement de la population [illegible] prétend que le taux d'abandon

scolaire est à son niveau le plus bas et qu'il se stabilisera autour de 15% vers 1975. Si nous comparons nos résultats à ces chiffres, nous pouvons affirmer que le phénomène de l'abandon scolaire, à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, est très faible puisqu'il ne représente que 3.9% de la population étudiante inscrite à cette commission scolaire. De plus, il faut souligner que si les données brutes de la C.E.C.M. indiquent 4,119 cas d'abandon sur un total de 77,887 étudiants, soit 5.2%, nous avons pu constater que parmi ces décrocheurs, certains ne sont en réalité que des doubleurs potentiels, qui abandonnent leurs études durant une partie de l'année pour les reprendre l'année suivante. Une simple vérification des dossiers scolaires nous a montré, en effet, que 548 jeunes, soit 13.2% des décrocheurs de 1971-1972, sont de nouveau inscrits dans les différentes écoles de la C.E.C.M. en 1972-1973. Cette situation n'est pas spécifique à la C.E.C.M. puisqu'une enquête faite auprès des décrocheurs de la Commission Scolaire Régionale des Deux-Montagnes a révélé qu'au moins le quart (1/4) des décrocheurs de cet endroit expriment le désir de reprendre leurs études. Si ce taux est plus élevé qu'à Montréal, il faut l'attribuer à l'écart qui existe entre le désir de reprendre les études et la situation de fait.

Mais pour Schreiber (1967), ce n'est pas uniquement l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire qui pose un problème, mais sa gravité. Pour lui, l'abandon prématuré des études devient un problème crucial parce que le nombre d'emplois requérant peu d'habileté technique diminue de façon inquiétante. Nos résultats révèlent cependant que 80% des décrocheurs sont déjà intégrés au marché du travail au moment où le contrôleur d'absence effectue sa vérification, c'est-à-dire quelques mois après le départ de l'étudiant. Ainsi, comme le soulignent Black et Vincent (1966), le groupe des décrocheurs ne constitue pas nécessairement un fardeau pour la société. Ce phénomène serait plutôt le symptôme d'un changement de valeurs. Un article de Wiznitzer (1972) vient confirmer cet énoncé. Ce journaliste cite les résultats d'un sondage d'opinions fait par Louis Harris auprès des jeunes américains âgés de 15 à 21 ans; il rapporte que les critères déterminant le choix de la profession sont, pour les jeunes, la satisfaction procurée par le travail lui-même, la fierté de créer et d'être utile plutôt que le prestige social et l'importance du gain. Ce rapport indique également que 27% des jeunes préfèrent des emplois temporaires qu'ils peuvent troquer plus facilement. Ainsi, l'abandon scolaire n'implique pas nécessairement, comme le prétendent Lichter et al. (1962), une perte de ressources dans un pays où l'objectif national est la production, mais plutôt un changement de valeurs.

Enfin, nous pouvons greffer à ces remarques sur l'ampleur et la gravité du phénomène de l'abandon des études, les questions relatives à la signification que prend cette rupture avec le milieu scolaire. Faut-il interpréter cette forme de déviance à une scolarité généralement acceptée, comme un aveu d'échec, une recherche du statut convoité ou un geste de contestation?

Nos données statistiques montrent que 6.8% seulement des décrocheurs reconnaissent que la situation qu'ils ont vécue à l'école s'est avérée un échec. Par contre, 79.6% sont déjà tournés vers une perspective de travail lorsqu'ils motivent, au contrôleur, leur départ de l'école. L'abandon scolaire se révèle donc beaucoup plus une recherche du statut convoité par les jeunes, statut qu'ils ne trouvent pas dans le milieu scolaire et qu'ils désirent atteindre sur le marché du travail. Ariati et Villeneuve (1973) mentionnent d'ailleurs que dans 48.7% des cas, les conseillers d'orientation sont d'accord avec la décision prise par le jeune de quitter l'école. Ces résultats sont donc conformes à la théorie d'Elliott (1966) qui maintient que des adolescents doués d'aptitudes reconnues quittent l'école avant la fin du cours secondaire pour fuir une condition semblable à celle décrite par Cohen (1955), Cloward et Ohlin (1960). En effet, l'étudiant, qui ne peut plus suivre le rythme d'apprentissage de son groupe, est plongé dans une situation

frustrante à la suite d'échecs répétés et le manque de moyens légitimes pour sortir de cette situation; souvent, il ne lui reste, comme unique ressource, que la possibilité de poser un geste marginal ou illégal, et cette décision peut être définitive ou temporaire. Il en est pour preuve les 13.2% de décrocheurs qui ont décidé de reprendre, à partir d'une nouvelle année scolaire, les matières qu'ils ne pouvaient plus récupérer l'année précédente. Considérer l'abandon des études dans l'optique de Mc Iver (1966), à savoir que cette rupture avec l'école signifie un aveu d'échec en soi, nous apparaît négliger cet aspect important du problème, tel qu'élaboré par Cohen (1955), Cloward et Ohlin (1960).

Les données relatives à l'intégration des décrocheurs au marché du travail confirment également l'assertion de Boucher (1971), Lazure (1970) et Matza (1964) qui soutiennent que les décrocheurs idéologiques ne sont pas caractéristiques du niveau secondaire. Il faut entendre par décrocheurs idéologiques ceux qui refusent les principes et les idéaux de la société globale et qui se regroupent, comme le souligne Gagné (1969), soit parmi les contestataires, soit parmi les partisans des sociétés parallèles. Les décrocheurs du niveau secondaire sont donc davantage, selon la définition de Monnier (1973), des décrocheurs accidentels, c'est-à-dire ceux qui quittent l'école à la suite d'une offre d'emploi intéressante ou à cause de certains facteurs préci-

UNIVERSITE DE MONTREAL

pitants comme la maladie, les problèmes personnels ou familiaux aigus et des décrocheurs culturels, c'est-à-dire ceux qui ressentent une incompatibilité profonde entre le milieu culturel et le milieu scolaire.

Conclusion

Cette analyse du phénomène de l'abandon scolaire à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal possède ses limites: elle demeure une étude transversale du phénomène, statique, puisqu'elle est restreinte aux données de l'année scolaire 1971-1972. Pour mieux saisir toutes les dimensions de ce sujet controversé, il serait souhaitable qu'au niveau d'une commission scolaire aussi vaste que celle de Montréal, nous puissions bénéficier de données statistiques annuelles fiables; celles-ci devraient être épurées des cas que nous avons qualifiés de décrocheurs temporaires et présenter toutes les garanties scientifiques incontestées. Ces données de base devraient servir à mettre sur pied une analyse longitudinale du phénomène de l'abandon prématuré des études afin de mieux en connaître l'évolution.

Les résultats auxquels nous sommes arrivée font aussi ressortir l'importance d'explorer plus à fond certains secteurs de l'enseignement, soit les options métiers et professionnel court. Nous avons constaté l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire dans ces secteurs mais il nous a été impossible, à l'aide de nos données, d'en connaître les causes. Il faudrait, dans une étude subséquente, préciser

les caractéristiques de la clientèle desservie, les attentes des étudiants qui y sont inscrits et chercher à circonscrire les problèmes spécifiques qui peuvent avoir une influence sur l'abandon scolaire.

Mais ce qui nous semble encore plus prépondérant, c'est de chercher à connaître la situation post-scolaire des décrocheurs inscrits dans les options professionnelles afin de déterminer si ces jeunes, au moment où ils quittent l'école, poursuivent l'apprentissage de leur métier dans l'industrie après y avoir fait un stage, obtenu un travail à temps partiel ou reçu une offre intéressante d'emploi à plein temps.

Cette remarque nous amène à conclure que si les écoles de métiers, le secteur professionnel ainsi que le secteur commercial préparent directement à l'intégration au marché du travail et, qu'en outre, nous reconnaissons la valeur des stages pratiques dans le processus d'apprentissage, il faudrait alors remettre en question la définition de Cervantes (1965) qui considère comme décrocheurs tous ceux qui n'ont pas terminé leur cours secondaire. Cette conclusion suppose également une réforme des critères de certification tels qu'ils existent présentement. En effet, nous croyons qu'il faudrait reconnaître à ces "apprentis" qui poursuivent leur formation spécialisée dans l'industrie, les mêmes droits et privilèges qui sont accordés à ceux qui optent pour des études théoriques.

Pour entreprendre des recherches dans ce sens, il nous apparaît nécessaire d'élaborer une liste plus exhaustive des motifs de départ et d'inviter les jeunes à expliquer leur décision par une série de motifs qu'ils auraient à classifier; les raisons invoquées seraient alors plus près de la réalité.

Enfin, vu sous cet angle, le phénomène de l'abandon scolaire se révèle moins crucial que dans l'optique de Schreiber (1967). Cependant, il n'en reste pas moins que nous croyons primordial que soient mis sur pied de véritables services aux étudiants: d'une part, un enseignement individualisé et correctif qui puisse aider les jeunes à combler certaines lacunes qui les empêchent de suivre le rythme de leur groupe et qui les placent dans une condition semblable à celle décrite par Cohen (1955), Cloward et Ohlin (1960); d'autre part, nous sommes également persuadée que l'école se doit de fournir une aide à ceux dont l'adaptation en milieu scolaire est compromise par des problèmes personnels ou familiaux aigus. Comme Kvaraceus (1945, 1971), nous croyons que c'est le rôle de l'école de dépister et, en autant qu'il est possible, de faciliter le traitement des jeunes dans leur milieu naturel par une action commune exercée par des spécialistes et prolongée par les enseignants et les parents dans leur milieu respectif.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Appendice A

Fiche de l'élève

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

FICHE DE L'ÉLÈVE (SECONDAIRE)

AVANT DE COMPLÉTER CETTE FORMULE VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AU VERSO

1 IDENTIFICATION

PRÉNOM

MASCULIN / FÉMININ

DATE DE NAISSANCE — JOUR MOIS AN

NO D'ASSURANCE SOCIALE (SI L'ÉLÈVE EN DISPOSE)

6 USAGE DE L'ÉCOLE

1 INSCRIPTION POUR L'AN PROCHAIN SEULEMENT
2 INSCRIPTION POUR L'ANNÉE EN COURS
3 MODIFICATION À LA FICHE
4 L'ÉLÈVE QUITTE NOTRE ÉCOLE

ÉCOLE ACTUELLE

CODE PERMANENT DE LA C.E.C.M.

2 RÉSIDENCE

NUMÉRO — EST OUEST — RUE — APP. — NO TÉLÉPHONE

VILLE — MUNICIPAL — MUNICIPAL — AUTRE

VILLE OU QUÉBEC OU PROVINCE AU CANADA OU PAYS

3 MILIEU FAMILIAL

LA MÈRE — LE PÈRE — UN PARENT — UNE TUTRICE — UNE AUTRE PERSONNE

NOM

CATHOLIQUE — PROTESTANT — JUIVE — AUTRE

FRANÇAIS — ANGLAIS — ITALIEN — ALLEMAND — POLONAIS — PORTUGAIS — GREC — ESPAGNOL — AUTRE

MÈRE

NOM

NOM DE FILLE

VIVANTE / DÉCÉDÉE

PROFIL SCOLAIRE DE L'ANNÉE

4

5

NOM DE L'ÉLÈVE — PRÉNOM — CODE — GROUPE

Appendice B

Tableaux des âges et des niveaux de scolarité

Tableau 16

Age et niveau de scolarité en français

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
13 ans	3	2	1	0	1	0	7
	42.9% 1	28.6%	14.3%	0.0%	14.3%	0.0%	
	3.8% 2	1.0%	0.1%	0.0%	0.1%	0.0%	
	0.1% 3	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%
14 ans	11	14	13	0	0	2	40
	27.5%	35.0%	32.5%	0.0%	0.0%	5.0%	
	14.1%	6.9%	1.2%	0.0%	0.0%	0.6%	
	0.4%	0.5%	0.4%	0.0%	0.0%	0.1%	1.3%
15 ans	39	67	139	6	3	7	261
	14.9%	25.7%	53.3%	2.3%	1.1%	2.7%	
	50.0%	32.8%	13.2%	1.0%	0.4%	2.2%	
	1.3%	2.2%	4.5%	0.2%	0.1%	0.2%	8.5%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 16

Age et niveau de scolarité en français (suite)

Age		Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
16 ans		14	82	397	133	29	48	703
	1	2.0%	11.7%	56.5%	18.9%	4.1%	6.8%	
	2	17.9%	40.2%	37.6%	21.1%	3.7%	15.3%	
	3	0.5%	2.7%	12.9%	4.3%	0.9%	1.6%	22.9%
17 ans		8	23	318	245	220	94	908
		0.9%	2.5%	35.0%	27.0%	24.2%	10.4%	
		10.3%	11.3%	30.1%	39.0%	27.7%	30.0%	
		0.3%	0.7%	10.3%	8.0%	7.2%	3.1%	29.5%
18 ans		0	2	108	156	324	86	676
		0.0%	0.3%	16.0%	23.1%	47.9%	12.7%	
		0.0%	1.0%	10.2%	24.8%	40.8%	27.5%	
		0.0%	0.1%	3.5%	5.1%	10.5%	2.8%	22.0%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 16

Age et niveau de scolarité en français (suite)

Age		Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec. V	Aucune information	Total
19 ans		0	0	27	52	148	46	273
	1	0.0%	0.0%	9.9%	19.0%	54.2%	16.8%	
	2	0.0%	0.0%	2.6%	8.3%	18.6%	14.7%	
	3	0.0%	0.0%	0.9%	1.7%	4.8%	1.5%	8.9%
20 ans		0	0	1	7	35	12	55
		0.0%	0.0%	1.8%	12.7%	63.6%	21.8%	
		0.0%	0.0%	0.1%	1.1%	4.4%	3.8%	
		0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	1.1%	0.4%	1.9%
21 ans		0	0	0	0	7	7	14
		0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	50.0%	50.0%	
		0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.9%	2.2%	
		0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	0.2%	0.5%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 16

Age et niveau de scolarité en français (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
Aucune information	3	14	53	30	27	11	138
	2.2% [1]	10.2%	38.0%	21.9%	19.7%	8.0%	
	3.8% [2]	6.9%	4.9%	4.8%	3.4%	3.5%	
	0.1% [3]	0.6%	1.7%	1.0%	0.9%	0.4%	4.5%
Total	78	204	1,057	629	794	313	3,075
%	2.5%	6.6%	34.4%	20.5%	25.8%	10.2%	100.0%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 17

Age et niveau de scolarité en anglais

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
13 ans	3	2	1	0	0	1	7
	42.9% [1]	28.6%	14.3%	0.0%	0.0%	14.3%	
	3.7% [2]	0.9%	0.1%	0.0%	0.0%	0.2%	
	0.1% [3]	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%
14 ans	11	13	13	0	0	3	40
	27.5%	32.5%	32.5%	0.0%	0.0%	7.5%	
	13.4%	5.7%	1.4%	0.0%	0.0%	0.5%	
	0.4%	0.4%	0.4%	0.0%	0.0%	0.1%	1.3%
15 ans	41	66	127	8	3	16	261
	15.7%	25.3%	48.7%	3.1%	1.1%	6.1%	
	50.0%	28.9%	13.4%	1.3%	0.5%	2.6%	
	1.3%	2.1%	4.1%	0.3%	0.1%	0.5%	8.5%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 17

Age et niveau de scolarité en anglais (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec. V	Aucune information	Total
16 ans	19	85	354	145	20	80	703
	2.7% [1]	12.1%	50.4%	20.6%	2.8%	11.4%	
	23.2% [2]	37.3%	37.5%	23.0%	3.5%	12.9%	
	0.6% [3]	2.8%	11.5%	4.7%	0.7%	2.6%	22.9%
17 ans	6	40	281	241	178	162	908
	0.7%	4.4%	30.9%	26.5%	19.6%	17.8%	
	7.3%	17.5%	29.7%	38.3%	31.3%	26.1%	
	0.2%	1.3%	9.1%	7.8%	5.8%	5.3%	29.5%
18 ans	0	5	103	145	231	192	676
	0.0%	0.7%	15.2%	21.4%	34.2%	28.4%	
	0.0%	2.2%	10.9%	23.0%	40.6%	30.9%	
	0.0%	0.2%	3.3%	4.7%	7.5%	6.2%	22.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 17

Age et niveau de scolarité en anglais (suite)

Age		Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
19 ans		0	2	27	51	98	95	273
	1	0.0%	0.7%	9.9%	18.7%	35.9%	34.8%	
	2	0.0%	0.9%	2.9%	8.1%	17.2%	15.3%	
	3	0.0%	0.1%	0.9%	[illegible]7%	3.2%	3.1%	8.9%
20 ans		0	0	1	9	16	29	55
	1	0.0%	0.0%	1.8%	16.4%	29.1%	52.7%	
	2	0.0%	0.0%	0.1%	1.4%	2.8%	4.7%	
	3	0.0%	0.0%	0.0%	0.3%	0.5%	0.9%	[illegible]%
21 ans		0	0	0	0	1	13	14
	1	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	7.1%	92.9%	
	2	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	2.1%	
	3	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.4%	0.5%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 17

Age et niveau de scolarité en anglais (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
Aucune information	2	15	38	31	22	30	138
	1.5% [1]	10.9%	27.0%	22.6%	16.1%	21.9%	
	2.4% [2]	6.6%	3.9%	4.9%	3.9%	4.8%	
	0.1% [3]	0.5%	1.2%	1.0%	0.7%	1.0%	4.5%
Total	82	228	945	630	569	621	3,075
	2.7%	7.4%	30.7%	20.5%	18.5%	20.2%	100.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 18

Age et niveau de scolarité en sciences religieuses

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
13 ans	3	2	1	0	0	1	7
	42.9% 1	28.6%	14.3%	0.0%	0.0%	14.3%	
	4.7% 2	1.3%	0.3%	0.0%	0.0%	0.1%	
	0.1% 3	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%
14 ans	8	15	10	3	0	4	40
	20.0%	37.5%	25.0%	7.5%	0.0%	10.0%	
	12.5%	9.4%	2.8%	0.5%	0.0%	0.5%	
	0.3%	0.5%	0.3%	0.1%	0.0%	0.1%	1.3%
15 ans	34	59	77	52	8	31	261
	13.0%	22.6%	29.5%	19.9%	3.1%	11.9%	
	53.1%	37.1%	21.6%	9.2%	0.7%	3.9%	
	1.1%	1.9%	2.5%	1.7%	0.3%	1.0%	8.5%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITE DE MONTREAL

Tableau 18

Age et niveau de scolarité en sciences religieuses (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec. V	Aucune information	Total
16 ans	13	54	148	218	122	148	703
	1.8% [1]	7.7%	21.1%	31.0%	17.4%	21.1%	
	20.3% [2]	34.0%	41.6%	38.5%	10.7%	18.9%	
	0.4% [3]	1.8%	4.8%	7.1%	4.0%	4.8%	22.9%
17 ans	4	20	79	180	366	259	908
	0.4%	2.2%	8.7%	19.8%	40.3%	28.5%	
	6.3%	12.6%	22.2%	31.8%	32.0%	33.0%	
	0.1%	0.7%	2.6%	5.9%	11.9%	8.4%	29.5%
18 ans	0	0	23	65	376	212	676
	0.0%	0.0%	3.4%	9.6%	55.6%	31.4%	
	0.0%	0.0%	6.5%	11.5%	32.8%	27.0%	
	0.0%	0.0%	0.7%	2.1%	12.2%	6.9%	22.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 18

Age et niveau de scolarité en sciences religieuses (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec. V	Aucune information	Total
19 ans	0	0	1	21	176	75	273
	0.0% [1]	0.0%	0.4%	7.7%	64.5%	27.5%	
	0.0% [2]	0.0%	0.3%	3.7%	15.4%	9.6%	
	0.0% [3]	0.0%	0.0%	0.7%	5.7%	2.4%	8.9%
20 ans	0	0	0	0	41	14	55
	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	74.5%	25.5%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	3.6%	1.8%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.3%	0.5%	1.8%
21 ans	0	0	0	1	9	4	14
	0.0%	0.0%	0.0%	7.1%	64.3%	28.6%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	0.8%	0.5%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.3%	0.1%	0.5%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 18

Age et niveau de scolarité en sciences religieuses (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
Aucune information	2	10	16	26	47	37	138
	1.5% [1]	6.6%	11.7%	19.0%	34.3%	27.0%	
	3.1% [2]	5.7%	4.5%	4.6%	4.1%	4.7%	
	0.1% [3]	0.3%	0.5%	0.8%	1.5%	1.2%	4.5%
Total	64	159	356	566	1,145	785	3,075
	2.1%	5.2%	11.6%	18.4%	37.2%	25.5%	100.0%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 19

Age et niveau de scolarité en mathématiques

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
13 ans	3	2	1	0	0	1	7
	42.9% [1]	28.6%	14.3%	0.0%	0.0%	14.3%	
	3.9% [2]	1.1%	0.2%	0.0%	0.0%	0.1%	
	0.1% [3]	0.1%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%
14 ans	10	14	10	2	0	4	40
	25.0%	35.0%	25.0%	5.0%	0.0%	10.0%	
	13.2%	7.5%	2.5%	0.3%	0.0%	0.3%	
	0.3%	0.5%	0.3%	0.1%	0.0%	0.1%	1.3%
15 ans	38	69	75	40	2	37	261
	14.6%	26.4%	28.7%	15.3%	0.8%	14.2%	
	50.0%	36.9%	18.5%	6.2%	0.7%	2.5%	
	1.2%	2.2%	2.4%	1.3%	0.1%	1.2%	8.5%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 19

Age et niveau de scolarité en mathématiques (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
16 ans	15	68	157	204	3	256	703
	2.1% [1]	9.7%	22.3%	29.0%	0.4%	36.4%	
	19.7% [2]	36.4%	38.8%	31.4%	1.1%	17.2%	
	0.5% [3]	2.2%	5.1%	6.6%	0.1%	8.3%	22.9%
17 ans	8	20	107	223	80	470	908
	0.9%	2.2%	11.8%	24.6%	8.8%	51.8%	
	10.5%	10.7%	26.4%	34.3%	29.4%	31.6%	
	0.3%	0.7%	3.5%	7.3%	2.6%	15.3%	29.5%
18 ans	0	1	33	119	114	409	676
	0.0%	0.1%	4.9%	17.6%	16.9%	60.5%	
	0.0%	0.5%	8.1%	18.3%	41.9%	27.5%	
	0.0%	0.0%	1.1%	3.9%	3.7%	13.3%	22.0%

1 % horizontal
2 % vertical
3 % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 19

Age et niveau de scolarité en mathématiques (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec. V	Aucune information	Total
19 ans	0	0	5	33	50	185	273
	0.0% [1]	0.0%	1.8%	12.1%	18.3%	67.8%	
	0.0% [2]	0.0%	1.2%	5.1%	18.4%	12.5%	
	0.0% [3]	0.0%	0.2%	1.1%	1.6%	6.0%	8.9%
20 ans	0	0	0	3	12	40	55
	0.0%	0.0%	0.0%	5.5%	21.8%	72.7%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	4.4%	2.7%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.3%	0.4%	1.3%	1.8%
21 ans	0	0	0	0	0	14	14
	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.9%	
	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.5%	0.5%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Tableau 19

Age et niveau de scolarité en mathématiques (suite)

Age	Sec. I	Sec. II	Sec. III	10e	11e-Sec.V	Aucune information	Total
Aucune information	2	13	17	26	11	69	138
	1.5% [1]	8.8%	12.4%	19.0%	8.0%	50.4%	
	2.6% [2]	6.4%	4.2%	4.0%	4.0%	4.6%	
	0.1% [3]	0.4%	0.6%	0.8%	0.4%	2.2%	4.5%
Total	76	187	405	650	272	1,485	3,075
	2.5%	6.1%	13.2%	21.1%	8.8%	48.3%	100.0%

[1] % horizontal
[2] % vertical
[3] % par rapport à l'ensemble des décrocheurs

UNIVERSITE DE MONTREAL

Références

ARIATI, D., RICHER-VILLENEUVE, G. (1973). Etude basée sur les guides d'entrevue remplis par les conseillers en orientation. Document inédit.

BACKY, Y., DUNER, A., SNELDERS, J., SELOSSE, J. (1972). Le rôle de l'école dans la prévention de la délinquance juvénile. Conseil de l'Europe.

BASTIN, G. (1966). L'hécatombe scolaire: facteurs d'inadaptation et d'échec. Bruxelles: Dessart.

BIRON, L., LE BLANC, M., MAISONNEUVE, D. (1973). Prévention et contrôle des troubles de comportements en milieu scolaire. Rapport inédit No 3, Université de Montréal.

BLACK, D. B., VINCENT, G. B. (1966). The drop-out societies' burden: fact or fiction? Canadian education and research digest, Toronto, 6, (No. 4), 313-330.

BORDUA, D. J. (1960). Sociological theories and their implications for juvenile delinquency. Report of a Children's Bureau Conference, United State Department of Health, Education and Welfare.

BOUCHER, P. (1971). Premier ensemble de choix: errance culturelle et insertion scolaire. Présents et futurs: au choix. Education et affaires étudiantes, Gouvernement du Québec: Editeur Officiel.

BOURASSA, M. (1973). Le phénomène "dropout". Ligne directe, 1, (7104), 1-6.

BOURDIEU, P., PASSERON, J.C. (1964). Les héritiers. Paris: Editions de Minuit.

BRIMER, M. A., PAULI, L. (1971). La déperdition scolaire: un problème mondial. Paris-Genève: Courvoisier, La Chaux-de-Fonds.

CAPAR, J. (1967). La déperdition scolaire: un problème mondial. Paris-Genève: Courvoisier, La Chaux-de-Fonds. (Résumé).

CERVANTES, L. F. (1965). The dropout: causes and cures. Michigan: Ann Arbor, University of Michigan.

CHANSKY, N. M. (1966). Untapped good: the rehabilitation of school dropouts. Illinois: Thomas.

CLERC, P. (1964). La famille et l'orientation scolaire au niveau de la sixième. Population, Paris, 19, (No 4), 627-672.

CLOWARD, R., OHLIN, L. (1960). Delinquency and opportunity. Illinois: The Free Press.

CODE SCOLAIRE (1964). Loi de la fréquentation scolaire. Article 272. Loi de l'instruction publique. Gouvernement du Québec.

COHEN, A. K. (1955). Delinquent Boys. Illinois: The Free Press.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SAGUENAY (1973). Rapport statistique des cas d'abandon scolaire pour l'année 1972-1973. Chicoutimi: document No 138-50-29-02.

CONANT, J. B. (1959). The child, the parent and the state. Massachusetts: Harvard University Press.

CONANT, J. B. (1961). Slums and suburbs: a commentary on schools in metropolitan areas. New-York: McGraw-Hill.

CROOK, K. N. (1970). Social change, alienation and youth; a sociological analysis. Document inédit No 24, Ottawa.

DE COSTER, S., DERUME, E. (1962). Retard pédagogique et situation sociale dans la région du Centre et au Borinage. Bruxelles: Ministère de l'éducation nationale et de la culture.

DENTLER, R. A., WARSHAUER, M. E. (1965). Big city dropouts and illiterates. New-York: Praeger.

DUROU, B., RIMAILHO, A. (1970). Les "vagueux" dans la société industrielle. Toulouse: Privat.

EGGLESTON, S. J. (1967). The social context of the school. New-York: Humanities Press.

ELLIOTT, D. S. (1966). Delinquency, school attendance and dropout, in M. E. Wolfgang, L. Savitz, N. Johnston (Ed.): The sociology of crime and delinquency (pp 481-488). New-York: Wiley.

ELLIOTT, D. S., VOSS, H. L., WENDLING, A. (1966). Capable dropouts and the social milieu of the high school. The Journal of Educational Research, Wisconsin, 60, (No. 4), 180-186.

FONTAINE, S., MONNIER, D. (1970). L'élève au secondaire face à la réforme scolaire. Défi et dilemmes (pp 1-49). Rapports de recherches du Gouvernement du Québec. (1972): Editeur Officiel.

FOREST, C. (1972). Handicaps sociopédagogiques de la clientèle de la C.E.C.M. Service des études, division des services spéciaux.

FRIEDENBERG, E. Z. (1968). An ideology of school withdrawal, in D. S. Schreiber (Ed.): Profile of the school dropout (pp 11-25). New-York: Random House.

GAGNE, D. (1969). Sociologie de la déviance. Document inédit. Université de Montréal.

GAL, R. (1958). Une enquête sur les retards scolaires. Institut pédagogique national, 140, 5-12.

GIRARD, A. (1961). La réussite sociale en France. Paris: Presses Universitaires de France.

GOODMAN, P. (1968). The universal trap, in D. S. Schreiber (Ed.): Profile of the school dropout (pp 26-39). New-York: Random House.

HARGREAVES, D. (1969). Social relations in a secondary school. New-York: Humanities Press.

HAYWARD, B. (1972). L'université à la remorque des changements sociaux. Inter, 13, (No 4), 6-7.

ILLICH, I. (1971). Une société sans école. Paris: Edition du Seuil, 1972.

JACKSON, B., MARSDEN, D. (1966). Education and the working class. England: Penguin.

JENSEN, A. R. (1967). The culturally disadvantaged: psychological and educational aspects. Educational Research, London, 10, (No. 1), 4-20.

KELLY, D. H., BALCH, R. W. (1971). Social origins and school failure: a re-examination of Cohen's theory of working-class delinquency. Pacific Social Review, 14, 413-430.

KELLY, D. H., PINK, W. T. (1972). Academic failure, social involvement and high school dropout. Youth and Society, 4, (No. 1), 47-59.

KRUGER, S. W. (1969). They don't have to drop out. American Education, Washington, 5, (No. 8), 6-8.

KVARACEUS, W. C. (1945). Juvenile delinquency and the school. New-York: World.

KVARACEUS, W. C. (1971). Prevention and control of delinquency: the school councelor's role. Boston: Houghton Mifflin.

KVARACEUS, W. C., MILLER, W. B. (1960). Delinquent behaviour. Washington National Education Association.

LAZURE, J. (1970). La jeunesse du Québec en révolution. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

LICHTER, S. O., RAPIEN, E. B., SEIBERT, F. M., SKLANSKY, M. A. (1962). The dropouts. New-York: The Free Press of Glencoe.

MATZA, D. (1964). Position and behavior pattern of youth in R. L. Faris (Ed.): Handbook of modern sociology (pp 207-216). Chicago: Rand McNally.

McDONALD, L. (1969). Social class and delinquency. London: Faber and Faber.

McIVER, M. R. (1966). in Prevention and control of delinquency (pp 104-124). New-York: Atterton Press.

McLUHAN, M. (1966). Mutations 1990. Tours: Maison Mame, 1969.

MERTON, R. K. (1957). Social theory and social structure. Illinois: The Free Press.

UNIVERSITE DE MONTREAL

MONNIER, D. (1973). Relance 1972. Rapport d'une enquête auprès des sortants du secondaire V de l'année 1970-1971. Gouvernement du Québec: Editeur Officiel.

NEILL, A. S. (1960). Libres enfants de Summerhill. Paris: Maspero, 1970.

PEISERT, H. (1967). La déperdition scolaire: un problème mondial. Paris-Genève: Courvoisier, La Chaux-de-Fonds. (Résumé).

POLK, K., HALFERTY, D. (1966). School cultures, adolescent commitments and delinquency. Journal of research in crime and delinquency, 4, 82-96.

POLK, K., SCHAFER, W. E. (1967). Delinquency and the schools. Washington: Government Printing Office.

POWER, M. J. (1967). Delinquent schools? New-Society, 10, 542-543.

RECENSEMENT DU CANADA 1971 (1973). Population: état marital. Edition: Statistique Canada, 1, (92-717).

REISS, A. J., RHODES, A. L. (1969). Apathy, truancy and delinquency as adaptations to school failure. Social Forces, 48, 12-22.

REUCHLIN, M., BACHER, F. (1969). L'orientation à la fin du premier cycle secondaire: une enquête psycho-socio-pédagogique de l'institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle. Paris: Presses Universitaires de France.

ROCHAT, J. P. (1969). Une préoccupation: les retards scolaires. Educateur et bulletin corporatif, 102, (No 8), 146-147.

SCALES, H. H. (1969). An other look at the drop out problem. The journal of educational research, 62, (No. 8), 339-343.

SCHREIBER, D. (1964). Holding power/large city school systems. A study of the holding power rates of school systems in 128 large cities, population over 90,000, based on the graduating classes of 1960 1963, inclusive. Washington, National Education Association, Project: School dropouts.

SCHREIBER, D. (Ed.) (1967). Profile of the school dropout: a reader on America's major educational problem. New-York: Vintage.

SCHREIBER, D. (1968). 700,000 dropouts. American Education, Washington, 4, (No. 6), 5-7.

TREMBLAY, M. A., FORTIN, G. (1964). Les comportements économiques de la famille salariée du Québec, in Ecole et Société au Québec (pp 134-139). Québec: Les Presses de l'Université Laval.

VILLARS, G. (1972). Inadaptation scolaire et délinquence juvénile. Tome 1: Des écoliers perdus. Paris: Bourrelier-Education.

WIZNITZER, L. (1972). Une jeunesse tranquille, in L'Amérique en crise. (pp 237-241). Ottawa: Editions La Presse.